

MÉTROPOLE DES TRANSITIONS

rapport
développement
durable
2025



toulouse
métropole





Édito



© P. Nini

Soucieux de proposer un cadre de vie agréable aux habitants de la Métropole, ce rapport traduit les enjeux environnementaux en actions, notamment à travers l'usage d'énergies renouvelables, d'un aménagement urbain qui prend en compte la biodiversité et d'une mise en avant des mobilités douces. Pour tout cela, Toulouse Métropole a été récompensée d'une 4^e étoile du label "Territoire Engagé pour la Transition Écologique" de l'ADEME.

La mise en place de l'Observatoire du climat, permet de regrouper, sur une plateforme web, des indicateurs de transition écologique de la Métropole, pour partager ces résultats avec les habitants.

Jean-Luc MOUDENC

Maire de Toulouse

Président de Toulouse Métropole





5 QUESTIONS À FRANÇOIS CHOLLET

Vice-président de Toulouse Métropole chargé de l'Écologie, du Développement durable et de la Transition énergétique.



© B.A

1. L'Observatoire métropolitain du climat a été installé. En quoi est-ce une nouvelle étape importante ?

Ce nouvel outil est nécessaire et poursuit un double objectif. Cela va tout d'abord aider au pilotage interne des politiques publiques, au travers de la mise à disposition d'indicateurs environnementaux sur les grandes thématiques.

C'est ensuite un instrument qui va permettre de partager la donnée auprès de nos concitoyens, d'en faciliter l'accès comme de permettre de suivre nos résultats au cours du temps.

2. Où en est la végétalisation en cours, à l'échelle du territoire ?

Les actions en la matière sont cruciales car elles conditionnent l'adaptation de notre territoire au changement climatique. Le premier Grand Parc (Garonne) a été lancé dès 2014. Cette année, les 5 autres Grands Parcs sont entrés en phase opérationnelle, en se dotant de plans guide. Tous poursuivent l'objectif ambitieux de densifier, d'épaissir la trame verte de notre métropole.

Au-delà des Grands Parcs, il y a un véritable effet d'entraînement de la dynamique de végétalisation, à Toulouse comme dans les autres communes.

3. En quoi le PLUiH arrêté en janvier marque-t-il un tournant ?

Ce document de planification, soumis encore à concertation, doit être définitivement voté en fin d'année. Mais on peut d'ores et déjà dire que, suite aux longues discussions qui ont concouru à son élaboration, jamais un tel document d'urbanisme n'a été autant tourné vers l'environnement, sa prise en compte et sa protection.

4. Les entreprises adhèrent à la démarche du Pacte Climat 2030. Comment interpréter ce mouvement ?

Nous percevons effectivement une mobilisation des entreprises installées sur le territoire, autour de l'environnement. Nombre d'entre elles participent par exemple aux webinaires thématiques que nous proposons, en partenariat avec les acteurs locaux.

Cet accompagnement prend diverses formes, de manière à les soutenir du mieux possible dans leurs initiatives.

5. Quels autres thèmes sont prégnants cette année ?

La qualité de l'air s'est améliorée à l'échelle de la métropole, sous le double effet d'une limitation de la présence automobile en ville et d'un renouvellement du parc des véhicules. L'effort engagé doit être poursuivi, afin d'anticiper ce que seront les nouvelles normes en 2030, mais aussi et surtout parce que cela touche à la santé de nos concitoyens.

Cela amène également à évoquer les déplacements, pour lesquels un nombre important d'actions sont en cours. De nombreux aménagements sont ainsi réalisés pour encourager les modes doux, vélo et marche. Le maillage effectué avec le Réseau Express Vélo (REV) trouve peu à peu sa réalité sur le terrain. C'est un changement visible dans la vie quotidienne des communes, des quartiers et des usagers.

LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ce rapport est produit chaque année, en application de la loi N° 210-788 du 12 juillet 2010 portant sur l'Engagement National pour l'Environnement, et est présenté en Conseil métropolitain afin d'orienter le vote du budget.

Ce rapport présente les actions menées sur le territoire et en interne par Toulouse Métropole qui répondent aux cinq finalités du développement durable :

1. Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre générations et entre territoires
2. Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
3. Préserver la biodiversité et protéger les milieux naturels et ressources
4. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
5. Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Les actions présentées dans ce rapport doivent aussi incorporer les méthodes de développement durable :

- Évaluation et amélioration continue
- Transversalité du pilotage des actions
- Participation des acteurs locaux et des habitants

Le présent rapport rend compte de la politique de la collectivité en matière de développement durable. Bien que non exhaustif, ce rapport annuel permet de mettre en lumière **les actions engagées par Toulouse Métropole entre juin 2024 et juin 2025** (les chiffres donnés dans les tableaux correspondent aux données de l'année civile 2024) en matière de transition énergétique et écologique.



Sommaire

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 9

LA MÉTROPOLE OBTIENT LA 4^E ÉTOILE DU LABEL “TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE” ET LANCE L’ÉLABORATION D’UNE STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE D’ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE..... 10

1. RELEVER LE DÉFI ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE..... 12

| | |
|---|----|
| La Métropole au cœur de la transition..... | 14 |
| Les acteurs du territoire, stimulés, s’engagent..... | 15 |
| La sobriété et le bas carbone se diffusent..... | 17 |
| Le mix d’énergies renouvelables se consolide..... | 21 |
| Des solutions de mobilité active toujours plus présentes..... | 26 |
| Les transports en commun poursuivent leur maillage..... | 30 |
| L’électromobilité poursuit sa montée en charge..... | 32 |

2. UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ POUR TOUS 34

| | |
|---|----|
| Pour la santé humaine, agir sur la qualité de l’air et le bruit..... | 38 |
| Aménager la ville de façon durable et planifiée..... | 39 |
| Les Grands Parcs, des vecteurs de changement durable..... | 40 |
| La nature et les plantations dans les quartiers et les communes prennent de l’ampleur..... | 43 |
| Gérer l’eau, comme un bien commun à défendre..... | 46 |
| Une politique des déchets pour réduire et responsabiliser..... | 49 |





| | |
|--|-----------|
| 3. DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS ET LA CITOYENNETÉ | 52 |
| Des logements de qualité pour tous les habitants | 54 |
| Faire évoluer les comportements et la participation au service de l'écologie | 56 |
| Les établissements culturels s'engagent en faveur du développement durable | 61 |
| La Métropole engagée à l'international | 63 |
| 4. INNOVER POUR LA CROISSANCE VERTE, FAVORISER LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION RESPONSABLES..... | 65 |
| "Le bien manger" fédère et transforme progressivement les pratiques..... | 66 |
| L'installation de projets agricoles métropolitains durables se multiplie | 69 |
| L'économie circulaire, un vecteur de croissance bien installé | 70 |
| L'impact local de l'économie sociale et solidaire se consolide | 72 |
| L'innovation, autre catalyseur de pratiques responsables | 75 |
| Le développement durable, opportunité d'emploi..... | 77 |
| 5. RENFORCER L'EXEMPLARITÉ DES PRATIQUES DE LA COLLECTIVITÉ | 78 |
| L'impact environnemental de la Métropole mieux connu | 80 |
| Le Plan "Administration Bas Carbone" se structure..... | 83 |
| Sensibiliser, encourager et accompagner les changements | 85 |



Chiffres clés

Le territoire de Toulouse Métropole



37
communes



832 348
habitants en 2022
(Source : population municipale
INSEE)



5^e
aire d'attraction
des villes de France



46 127 ha
de superficie, dont
41 %
en espaces naturels
et agricoles
(Source OCS GE Enrichie 2022).



400 km
de cours d'eau



499 753
emplois
(en 2021) RP INSEE



407 906
résidences principales
(en 2020) RP INSEE



206 millions
de déplacements
en transports en commun
en 2024 (périmètre
d'intervention de Tisséo)



141 388
inscrits dans l'académie
de Toulouse en 2021



93 ha
de réserve naturelle régionale
Garonne-Ariège

813 ha
pour la zone d'importance communautaire
pour les oiseaux

3 186 ha
de zones naturelles d'intérêt écologique,
faunistique et floristique



2,4 %
du territoire en site
Natura 2000
ou arrêtés préfectoraux
de protection de biotope



Les Objectifs de Développement Durable (ODD)



Depuis septembre 2015, les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par les 193 États membres des Nations unies. Ils sont, à présent, le cadre international de référence en matière de développement durable pour les acteurs étatiques et non étatiques, publics et privés.

Les ODD sont au nombre de 17, articulés en 169 cibles et regroupés dans un programme universel pour le développement durable : l'Agenda 2030.

Depuis fin septembre 2019, la France s'est engagée au travers d'une feuille de route valant stratégie nationale de développement durable. Elle est structurée autour de **six enjeux prioritaires** :

- 1. Agir pour une société juste** en éradiquant la pauvreté, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous
- 2. Transformer les modèles de sociétés** par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat et de la planète et de sa biodiversité
- 3. S'appuyer sur l'éducation et la formation** tout au long de la vie pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable
- 4. Agir pour la santé et le bien-être** de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saine et durable
- 5. Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD**, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale
- 6. Œuvrer au plan européen et international** en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





**LA MÉTROPOLE OBTIENT
LA 4^E ÉTOILE DU LABEL
“TERRITOIRE ENGAGÉ
POUR LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE” ET
LANCE L’ÉLABORATION
D’UNE STRATÉGIE
MÉTROPOLITAINE
D’ADAPTATION
AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE**



La Métropole obtient la 4^e étoile du label "Territoire engagé pour la transition écologique"

En novembre 2024, Toulouse Métropole a obtenu une 4^e étoile dans le label "Territoire Engagé pour la Transition Écologique" (TETE), volet Climat-Air-Énergie, porté par l'ADEME, dans le cadre d'un dossier commun présenté avec la Mairie de Toulouse. Ce label évalue la qualité des politiques de transition écologique portées par les collectivités territoriales. Cette nouvelle étoile reconnaît les efforts engagés pour un développement plus durable du territoire dans les 6 domaines évalués par le label : "Planification et aménagement", "patrimoine", "réseaux, biodiversité, déchets", "mobilité", "organisation interne" et "communication et coopération". Une progression significative, de près de 17 points a été enregistrée depuis la précédente labellisation. Le score obtenu (69,8%, à 5% de la 5^{ème} et dernière étoile) est lié aux actions réalisées par la Ville et la Métropole de Toulouse dans tous les domaines de la transition écologique et notamment :

PLANIFICATION TERRITORIALE

Toulouse Métropole dispose, depuis 2019, d'un Schéma Directeur des Énergies orienté sur les énergies renouvelables. Objectif : être capable de produire annuellement 1 698 GWh sur le territoire d'ici 2030. L'installation de panneaux photovoltaïques, dont l'objectif est d'atteindre une capacité de 206 mégawatt-crete (MWh) d'ici 2030, progresse, avec 105,5 MWh déjà déployés.

En matière de rafraîchissement de la ville de Toulouse, les arbres plantés dans le cadre du plan 100 000 arbres, comme le Plan Toulouse + Fraîche, ont été des avancées soulignées. Au 31 juin 2025, 83 477 arbres ont été plantés.

GESTION DU PATRIMOINE

La Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole ont lancé des plans sectoriels pour optimiser la consommation d'énergie de leur bâti, qui représente près de 1,8 million de m². Le plan Piscines, avec 16 M€ investis, a permis de réduire de 50 % la consommation énergétique, entre 2010 et 2022. Côté écoles, 5,1 M€ ont été investis en 2023 pour des travaux visant 40 % d'économies d'énergie d'ici 2030.

ÉNERGIE, EAU ET ASSAINISSEMENT

Pour préserver la ressource, un "Plan Eau" a été lancé afin de réduire les prélèvements sur la Garonne d'ici 2030. Depuis juin 2024, la tarification de l'eau varie selon la saison : plus élevée durant les mois d'étiage (juin à octobre), et moins coûteuse le reste de l'année.

La Maison de l'Énergie offre, depuis 2022, des conseils gratuits pour la rénovation énergétique. Grâce à elle, plus de 45 M€ de travaux ont été déclenchés en 2023 et 2024. Le réseau de chaleur Toulouse Énergie Renouvelable desservira 70 % des bâtiments existants sur les 13 km de son périmètre, et leur fournira une énergie décarbonée à 94,8 % (géothermie, biomasse, etc.).

MOBILITÉS

Les collectivités encouragent les mobilités douces, avec 829 km de pistes cyclables. À l'échelle métropolitaine, un budget de 100 M€ est alloué jusqu'en 2026. Le téléphérique Télec, inauguré en 2022, transporte déjà plus de 6 000 voyageurs par jour, et la ligne C du métro, reliant Colomiers à Blagnac, réduira le trafic de 90 000 véhicules par jour, évitant ainsi l'émission de 28 700 tonnes de CO₂ chaque année.

PILOTAGE

Un plan de développement des compétences forme progressivement les 13 000 agents aux enjeux environnementaux, notamment via la Fresque du Climat et l'atelier 2 tonnes.

La démarche "Cap'Transition !" permet de son côté l'accompagnement à la transition écologique de l'action publique, comme l'adaptation des politiques publiques. D'abord déployée sur le secteur de la Culture, elle est maintenant en cours d'application sur les thématiques de la santé et de la solidarité.

COMMUNIQUER, COOPÉRER

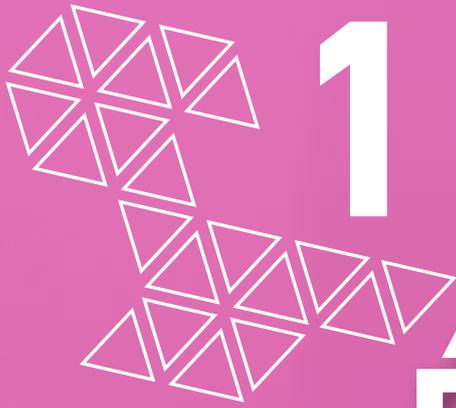
Toulouse Métropole fédère ses 37 communes autour du Plan Climat avec son Atelier des Idées et un fonds de concours de 10 M€ pour financer des projets de transition écologique sur le mandat. Concernant les associations, Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse ont octroyé en 2023 et 2024, 273 100 € pour 52 projets d'éducation à l'environnement, avec des animations scolaires et des initiatives sur la biodiversité. Pour les acteurs économiques, le nouveau Pacte Climat 2030 propose des ateliers, des autodiagnostic et des webinaires pour accélérer leur transition écologique.

Lancement de l'élaboration d'une stratégie métropolitaine d'adaptation au changement climatique

Dans le cadre du Plan Climat-Air-Energie Territorial en cours, un travail d'élaboration d'une stratégie métropolitaine d'adaptation au changement climatique a été lancée fin 2024. L'enjeu est de structurer une démarche à l'échelle métropolitaine, dans la continuité des actions d'adaptation déjà menées (rafraîchissement urbain, végétalisation, prévention des inondations, etc.), ce qui implique d'ici la fin d'année 2025 :

- D'établir un diagnostic des vulnérabilités, permettant d'identifier les trajectoires climatiques du territoire à horizon 2100, et d'aborder l'ensemble des aléas climatiques (canicules, inondations, sécheresses, retrait-gonflement des argiles, etc.) ;
- De construire collectivement des récits prospectifs, afin d'anticiper les futurs climatiques et différentes modalités d'adaptation ;
- De définir les orientations stratégiques prioritaires et un plan d'actions, qui constituera le volet Adaptation du futur Plan Climat Air-Energie Territorial.

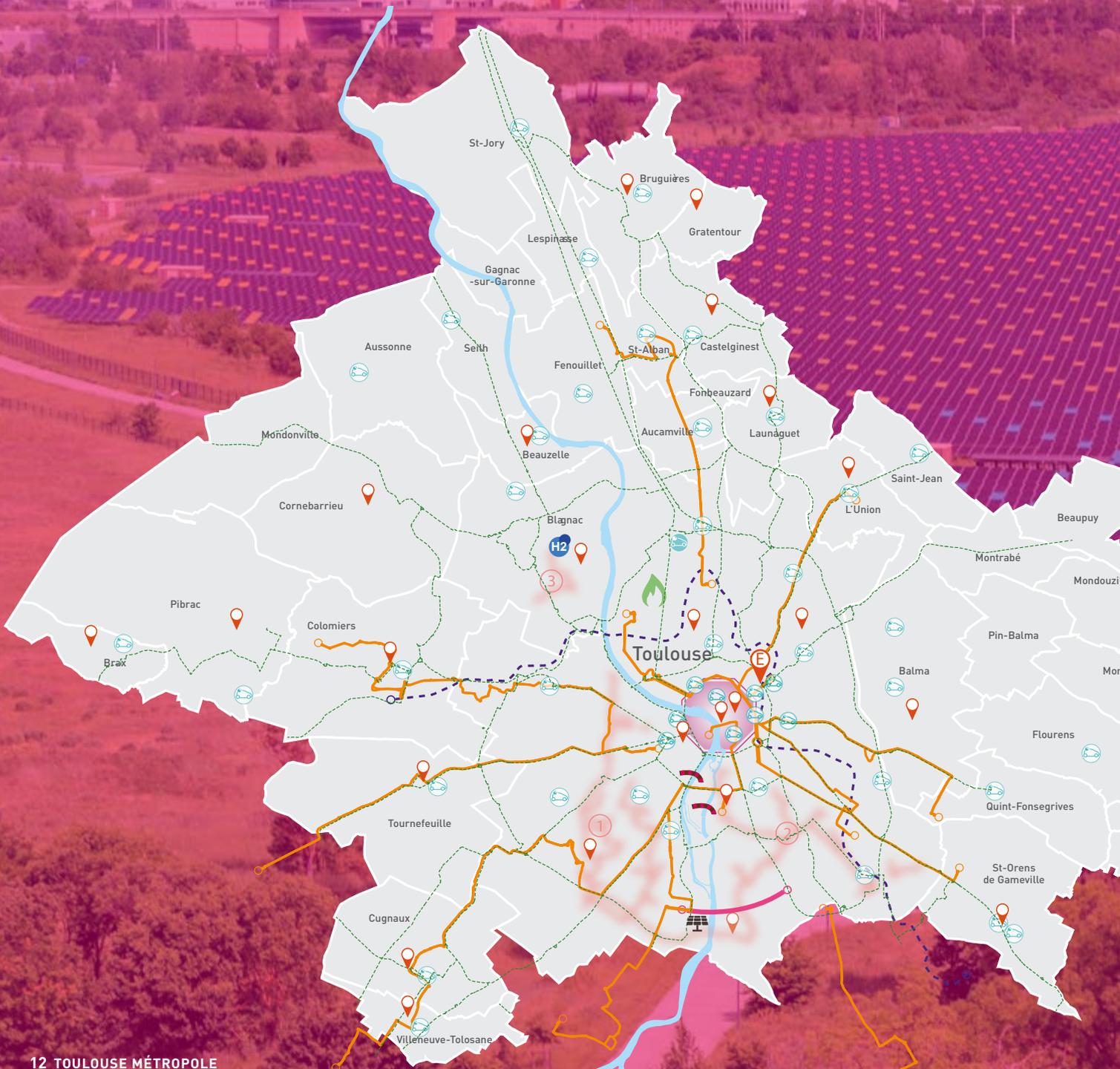
Cette démarche repose sur un travail en transversalité au sein de la collectivité, et sur l'implication de diverses parties prenantes lors d'ateliers collaboratifs : communes de la Métropole, partenaires externes, associations, etc.



1

R

ÉNERGÉTIQUE



ELEVER LE DÉFI ET CLIMATIQUE

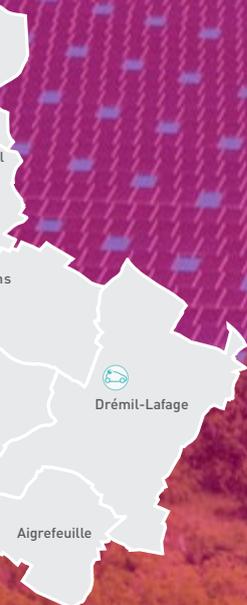
Le territoire doit réduire son impact sur le changement climatique, qu'il s'agisse de diminuer les émissions de gaz à effet de serre comme de baisser la consommation énergétique. Les politiques publiques menées entraînent dans leur sillage tous les acteurs du territoire. Rénovation du bâti, aménagement urbain repensé, développement des énergies renouvelables ou changement des habitudes de déplacement font muter le territoire, au service de son adaptation au changement climatique.

DÉPLACEMENTS

- 3^e ligne de métro
- Linéo
- Téléo
- Réseau Express Vélo (REV)
- Passerelles
- Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)
- Borne de recharge ultrarapide
- Station d'hydrogène vert existante
- Octogone Toulousain : zone de rencontre

ÉNERGIE

- Réseaux Chaleur Urbain (RCU)
- ① RCU du Mirail
- ② RCU Toulouse Énergie Durable
- ③ RCU de Blagnac
- 📍 Maison de l'Énergie
- 📍 Permanence Toulouse Métropole Rénov'
- 🌿 Énergibio Ginestous Garonne
- ☀️ Centrale photovoltaïque de l'Oncopole

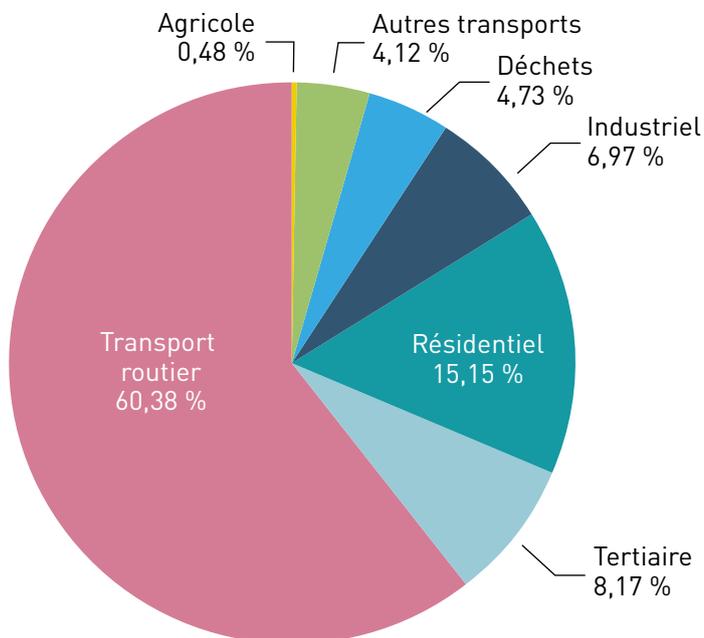


▶ LA MÉTROPOLE AU CŒUR DE LA TRANSITION

Disposer de la connaissance nécessaire face aux effets du changement climatique est une étape clé pour comprendre et agir efficacement.

RÉPARTITION PAR SECTEUR DES ÉMISSIONS DE GES DU TERRITOIRE EN 2022

(Source : Dernières données ATMO Occitanie disponibles au 1^{er} septembre 2025)



L'OBSERVATOIRE DU CLIMAT : UN OUTIL D'INFORMATION, DE MOBILISATION ET D'AIDE À LA DÉCISION

Pour mieux informer les citoyens et piloter les politiques publiques en lien avec la transition écologique, Toulouse Métropole a créé l'Observatoire du Climat (observatoire-climat.toulouse-metropole.fr). Il a pour vocation d'informer, de sensibiliser et de mobiliser et les habitants et les acteurs locaux sur les questions de transition écologique et énergétique. Cet observatoire confirme l'engagement de la Métropole toulousaine en faveur de la transition écologique et offre une vision transversale et transparente des politiques publiques menées par la collectivité sur ces enjeux.

Au total, 46 indicateurs sont générés et répartis en 8 thématiques différentes : déchets et économie circulaire, eau, énergie et gaz à effet de serre, mobilité, nature en ville, qualité de l'air et bruit, l'exemplarité de la Métropole et les dispositifs d'accompagnement de la Métropole.

Une page "Changement climatique", à la fois pédagogique et informative, aide à visualiser rapidement le réchauffement climatique depuis 1927 sur le territoire métropolitain, grâce aux "bandes du réchauffement climatique".

Des indicateurs caractérisant ce phénomène (température moyenne, jours très chauds, vagues de chaleur, etc.) sont disponibles et permettent notamment de se projeter à court, moyen et long terme (2030, 2050, et 2100), afin de mieux anticiper les impacts sur le territoire.

Par ailleurs, tel un guichet unique, l'ensemble des dispositifs d'accompagnement de Toulouse Métropole en matière de transition écologique et énergétique (primes à la transition écologique, demande de composteur en pied d'immeuble...) est listé dans une page intitulée "La Métropole m'accompagne" pour engager le citoyen à passer à l'action à son échelle. À noter : toutes les données produites ou utilisées sont en accès libre et téléchargeable via l'open data de la collectivité, afin de favoriser la réutilisation et la transparence.

Observatoire du Climat
toulouse
métropole



▶ LES ACTEURS DU TERRITOIRE, STIMULÉS, S'ENGAGENT

Entreprises, partenaires institutionnels, élus communaux ainsi que les associations s'acculturent aux enjeux climatiques et participent activement à la décarbonation et à l'adaptation du territoire.



TRANSFORMER ENSEMBLE LE TERRITOIRE : LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES S'ENGAGENT À TRAVERS LE PACTE CLIMAT 2030

Le 2 juillet 2024, la démarche Pacte Climat 2030 a été lancée, en présence de 70 acteurs économiques et institutionnels du territoire. L'ambition est d'atteindre, collectivement, les objectifs territoriaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. Pour y parvenir, un cadre de coopération public-privé a été co-construit avec les satellites (TISSEO, OPPIDEA-EUROPOLIA...), les partenaires (CCI Toulouse Haute-Garonne, CMA Haute-Garonne, BPI, Ademe...), les clubs d'entreprises et les fédérations professionnelles du territoire. Cette dynamique se décline par le partage des bonnes pratiques et la valorisation des engagements dans une charte commune.

Entre juin 2024 et juin 2025, le nombre de webinaires flash a triplé par rapport à l'an dernier. Neuf ont été co-organisés avec la CCI Toulouse

Haute-Garonne et la CMA de Haute-Garonne sur les thématiques suivantes : performance énergétique des bâtiments et des process, économie circulaire et économie sociale et solidaire, mobilité durable, Responsabilité Sociale des Entreprises, adaptation au changement climatique, marque employeur, bilan des gaz à effet de serre. Plusieurs ateliers collectifs ont par ailleurs rythmé la période. Chacun d'eux a réuni entre 30 et 40 acteurs économiques, autour de thématiques clés (Appel à Manifestation d'Intérêt "acteurs de l'accompagnement à la transition écologique des entreprises", Charte d'engagement Pacte Climat 2030, Plan d'action et accompagnement au changement, sobriété énergétique et foncière).

Toulouse Métropole, lauréat du dispositif national ASSETT (Acteurs Socio-économiqueS Engagés dans la Transition écologique des Territoires) a bénéficié de l'appui du CEREMA et d'Efficity pour déployer un catalogue d'ingénierie et de services en faveur de la transition écologique, via une plateforme numérique simple d'usage (plateforme ASSETT), à destination des acteurs socioéconomiques du territoire. Cet outil permet d'effectuer son auto-diagnostic pour évaluer, notamment, sa maturité dans la transition écologique.



Acteurs économiques, rejoignez le **Pacte Climat 2030**



ET AUSSI DEUXIÈME RENCONTRE DU PACTE CLIMAT 2030

La deuxième rencontre Pacte Climat 2030 (tables rondes, pitches...) a eu lieu le 3 juillet 2025 avec plus de 80 participants. Cette plénière annuelle a notamment permis de mettre en lumière les actions exemplaires menées par les premiers signataires de la charte d'engagement Pacte Climat 2030. Après une première table-ronde consacrée aux catalyseurs de la transition, la matinée s'est poursuivie avec une session de pitches mettant en lumière les dynamiques de transition économique à l'œuvre, avant de se conclure par une seconde table-ronde centrée sur les enjeux de mobilité durable.





VERS DES PLANS D'ACTIONS COMMUNAUX DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les communes sont appelées à jouer un rôle central dans la déclinaison du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) sur leur territoire. Toulouse Métropole se mobilise en ce sens et cherche à améliorer les moyens de coopération. Les temps d'échange entre élus et techniciens des communes et de Toulouse Métropole se sont poursuivis dans le cadre des "ateliers des idées des communes". De juin 2024 à juin 2025, quatre ateliers ont été organisés et ont porté sur les constructions bioclimatiques (septembre 2024), la ressource en eau (novembre 2024) ou

encore la maîtrise de l'énergie et le dispositif Toulouse Métropole Rénov' (mars 2025). Le dernier, consacré à l'adaptation au changement climatique (mai 2025), a également permis de partager un outil d'aide à la structuration et au suivi de plans d'actions de transition écologique. Les communes pourront être accompagnées par la Métropole et par l'ADEME dans sa prise en mains. L'objectif est la formalisation de 37 plans d'actions communaux contributifs au PCAET de la Métropole toulousaine.



ET AUSSI

LES ASSOCIATIONS ÉGALEMENT MOBILISÉES POUR LA TRANSITION

Toulouse Métropole a renforcé ses liens avec les associations partenaires mettant en œuvre des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable sur le territoire, à travers la démarche "Ateliers des idées des associations". L'ambition est de renforcer les échanges avec les associations locales pour mieux les impliquer dans la mise en œuvre du Plan Climat-Air-Energie Territorial, autour de questions et projets concrets.

Par deux fois (octobre 2024 et avril 2025), les associations ont été conviées à participer à la co-construction de l'Observatoire du climat et invitées à tester en avant-première la plateforme l'Observatoire du climat.

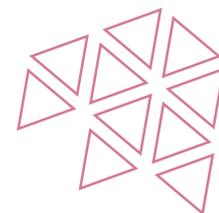
Aussi, dans le cadre de la démarche Pacte Climat 2030, un atelier mutualisé entreprises - associations (septembre 2024) a permis d'imaginer une offre d'accompagnement conjointe à la mise en place d'actions en faveur de la transition écologique pour les entreprises du territoire.

ET AUSSI

DES EXPERTS INVITÉS POUR PARLER CLIMAT ET SANTÉ

En mai 2025, Toulouse Métropole a organisé une conférence sur le double thème du climat et de la santé, intitulée "L'espace public : un allié pour la santé des habitants face aux changements climatiques". Le Professeur des Universités et praticien hospitalier Robert Barouki, par ailleurs Directeur de l'Institut thématique de santé publique de l'Inserm, a eu l'occasion d'échanger sur cette thématique avec Lise Bourdeau - Lepage, Professeure des universités à Jean Moulin - Lyon 3, au sein du laboratoire Environnement, Ville, Société. Une table ronde, avec la présence de Jacqueline OSTY, paysagiste et Grand prix de l'urbanisme 2020, mais aussi OPPIDEA et le Directeur des espaces publics, a prolongé ces interventions afin d'évoquer les projets et perspectives à envisager sur le territoire, en termes d'aménagements paysagers et urbains.





▶ LA SOBRIÉTÉ ET LE BAS CARBONE SE DIFFUSENT

L'habitat et plus largement l'aménagement urbain sont des champs d'action prioritaires en vue d'optimiser les consommations d'énergie et limiter l'empreinte environnementale.



LA MAISON DE L'ÉNERGIE A ÉTENDU SON SERVICE AUX USAGERS

La rénovation de l'habitat est l'une des cibles prioritaires du Plan Climat-Air-Energie Territorial pour réduire les consommations d'énergie. Dans ce cadre, le service Toulouse Métropole Rénov', doté de 14 agents, a renforcé son action auprès du public, qu'il s'agisse de particuliers ou de copropriétés. Onze réunions publiques de proximité et près de 50 webinaires ont été organisées sur l'année écoulée, afin de mieux faire connaître le dispositif de conseil gratuit et indépendant proposé, portant sur les techniques de rénovation ou les financements possibles. Des campagnes d'affichage et de diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux ont également été menées.

En termes d'activités, l'accueil sans rendez-vous et les permanences téléphoniques ont vu leurs plages horaires élargies. Les permanences de proximité, dans les communes, ont elles aussi été renforcées, passant de 22 à 27 lieux de rencontre.

Au total, 6 470 conseils personnalisés en rénovation énergétique ont été délivrés aux habitants de la Métropole en 2024, ce qui représente une augmentation de 15 % par rapport à 2023. L'activité de conseil aux copropriétés a connu une croissance sensible, avec une augmentation de 84 % en deux ans.

| Guichet de la Rénovation énergétique de Toulouse Métropole | 2021 | 2024 | Évolution 2021 - 2024 |
|--|--------|--------|-----------------------|
| Nombre de contacts réalisés par la Maison de l'Énergie (conseil en énergie personnalisé) | 3 247 | 6470 | +99 % |
| Énergie économisée (GWh)* | 54 | 109 | +101 % |
| Émission de CO ₂ évitées / an (teq CO ₂)* | 10 270 | 24 676 | +140 % |

*Sur l'ensemble des rénovations réalisées depuis 2017



ET AUSSI JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA MAISON DE L'ÉNERGIE

Le 24 mai 2025, la Maison de l'Énergie a organisé une journée portes ouvertes au cours de laquelle une quarantaine de participants ont pu découvrir la fresque de la rénovation et prendre part à divers ateliers thématiques autour de l'énergie photovoltaïque et des écogestes. Les visiteurs ont également eu l'opportunité de prendre des rendez-vous pour bénéficier de conseils personnalisés dans le cadre de leur projet de rénovation énergétique, et de rencontrer des artisans engagés, signataires de la charte de qualité.



NOUVELLE PRIME AIR-BOIS : 4 M€ MOBILISÉS SUR 3 ANS

Sur le territoire métropolitain, plus de 35 000 ménages se chauffent au bois. Or les anciens chauffages émettent des particules fines dans l'air, nocives pour la santé. Environ 15 000 appareils ne seraient pas performants. Face à cet enjeu de santé publique, Toulouse Métropole a créé un fonds dédié pour remplacer ces installations. 4 M€ sont mobilisés sur 3 ans. Le montant de l'aide peut atteindre 2 700 € par installation.

L'ambition est de pouvoir changer 2 700 appareils sur 3 ans, et diminuer de 10 % les émissions de particules fines liées au chauffage au bois domestique. La prime sera cumulable avec les autres dispositifs d'aides (Ma Prim'rénov, Certificats d'économie d'énergie, éco-prêt à taux 0, etc.). Lauréat de l'appel à projet "Fond Air Bois" de l'ADEME en septembre 2024, la Métropole se voit doté de 1 M€ pour déployer cette prime.



4 549 NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES DES PRIMES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LANCÉMENT D'UNE NOUVELLE PRIME

Ces primes ont vocation à réduire la dépendance aux énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre. Elles visent aussi à créer des emplois non délocalisables et dynamiser l'économie locale, tout en contribuant à une transition écologique et solidaire du territoire.

En février 2025, une nouvelle prime a été mise en place : la prime "air-bois" qui vise à améliorer la qualité de l'air en remplaçant les anciens appareils de chauffage au bois par des appareils plus performants.

Entre juin 2024 et juin 2025, ces six primes ("vélo", "véhicule + propre", "solaire", "air-bois", "éco-rénovation" et "réparation") ont bénéficié à 4 549 habitants, entreprises et associations. La Métropole a attribué 3,7 millions d'euros de primes sur cette même période.

3 360 vélos ont été financés grâce à la prime "vélo", pour 900 000 euros mobilisés. Particuliers, professionnels et associations ont bénéficié d'une aide à l'achat, à la location ou à la transformation de vélos, classiques, pliables, cargos, neufs ou d'occasion, avec ou sans assistance électrique.

La prime "véhicule + propre" a soutenu l'achat, la location ou le rétrofit de véhicules propres pour 482 particuliers, professionnels et associations. Cette prime a intégré, début 2023, une aide pour le remplacement des motos et le financement de services d'autopartage. Un budget de 1,6 million d'euros a été dévolu à cette thématique.

La prime "solaire" a permis de soutenir 202 installations sur un an. Il s'agit d'une aide pour des projets photovoltaïques et thermiques, en autoconsommation ou en injection, au sol, en ombrière ou en toiture.

La prime "air-bois" a permis de remplacer 29 appareils anciens de chauffage au bois entre février et juin 2025.

La prime "éco-rénovation" est venue soutenir 169 chantiers, à hauteur de 662 000 €. Dans de nombreux cas, le niveau BBC Rénovation est atteint, en utilisant notamment des matériaux biosourcés.

Grâce à la prime réparation, 307 objets du quotidien (téléphonie, électroménager, audiovisuel...), ont pu bénéficier d'une seconde vie en étant remis en état par des Répar'Acteurs (artisans locaux présents sur le territoire et labélisés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat).



6 914
demandes déposées



2 629
entreprises impactées depuis 2020



5 362
demandes clôturées



4 549
bénéficiaires



89 %
des bénéficiaires ont été incités par l'existence des primes



3,7 M €
de primes attribuées



+29,3 M €
d'investissement



BEAUPUY ET FLOURENS PASSENT À L'ACTION AVEC L'AIDE DES CEP

Les deux communes de l'Est toulousain bénéficient de l'appui des conseillers en énergie partagé. Grâce à ce conseil, Beaupuy a fait le choix d'engager un projet ambitieux d'amélioration de la performance énergétique de son groupe scolaire. La pose de panneaux solaires en toiture permet une autoconsommation collective à hauteur de 35,1 % de la production, le reste étant réinjecté dans le réseau de distribution d'électricité. Deux pompes à chaleur ont remplacé la chaudière gaz et couvrent les besoins en chauffage, en eau chaude et assurent le rafraîchissement en été. De nouvelles menuiseries ont été installées, générant une économie énergétique de 4,7 % et une amélioration du confort thermique. Au total, ces travaux ont entraîné une réduction globale de la consommation énergétique du bâtiment

de 71 %, permettant d'atteindre dès aujourd'hui l'objectif fixé à 2050 par le Décret Tertiaire. L'impact carbone du projet est également significatif (-18,93 teqCO₂ émis par an, grâce à la géothermie et -1,4 teqCO₂ émis par an, grâce aux nouvelles menuiseries).

Du côté de Flourens, des solutions passives et actives d'amélioration du confort d'été ont été déployées dans l'école élémentaire, à la suite d'un diagnostic de l'existant. Casquettes solaires et persiennes viennent limiter les apports solaires directs, tandis que des brasseurs d'air et un système de surventilation nocturne permettent de rafraîchir les locaux. Un projet de solarisation photovoltaïque de l'école maternelle est aussi en cours. L'électricité produite sera utilisée en autoconsommation collective.



LES CONSEILLERS EN ÉNERGIE PARTAGÉE EN ACTION

Les conseillers en énergie partagée (CEP) de la Métropole, ont poursuivi leur accompagnement auprès des 14 communes de Toulouse Métropole (Aigrefeuille, Aussonne, Beaupuy, Brax, Bruguières, Cornebarrieu, Flourens, Gratentour, L'Union, Mons, Pibrac, Quint-Fonsegrives, Seilh et Villeneuve-Tolosane) impliquées dans le dispositif "Conseil en énergie partagé".

En 2024, ces tiers de confiance ont réalisé les bilans énergétiques et des consommations d'eau des collectivités accompagnées. Ils sont par ailleurs intervenus pour l'optimisation des puissances souscrites dans les contrats d'approvisionnement en électricité. Cette action a permis une économie annuelle de 35 000 € sur les abonnements, avec un potentiel équivalent prévu pour 2025. Pour rappel, le périmètre d'intervention des conseillers en énergie partagé porte sur 328 bâtiments, soit 309 points de comptage énergétique bâtimentaire, 277 points de comptage eau, 542 points de comptage d'éclairage public. Cela implique le traitement

manuel d'environ 7 500 factures par an.

Les CEP ont également accompagné les 14 communes, pour définir des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables sur leurs territoires respectifs, conformément aux orientations nationales. Cette démarche vise à identifier par commune les zones sur lesquelles les énergies renouvelables pourraient être installées et pourraient faire l'objet d'aides financières ou administratives.



ZOOM

DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT PLUS VERTUEUSES, AVEC LA MESURE DE L'EMPREINTE CARBONE

Toulouse Métropole est actionnaire majoritaire des opérateurs Oppidea et Europolia, un pôle de compétences en aménagement pour les collectivités. Depuis 2022, la réduction de l'empreinte carbone fait l'objet d'un plan global d'intégration des enjeux climatiques dans les opérations d'aménagement, matérialisé autour de "5 engagements pour le climat". Cette stratégie bas carbone s'illustre notamment au travers du label écoquartier, mais aussi avec la qualification de la production (NF Habitat HQE, NF Construction tertiaire, etc.).

Oppidea et Europolia sont dotés d'un outil de mesure de l'empreinte carbone, permettant d'orienter les choix d'aménagement et d'identifier des leviers sur lesquels agir pour améliorer les performances du quartier. Le logiciel UrbanPrint, développé par Efficacity (institut de recherche et développement sur la transition énergétique des villes) et le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), analyse le cycle de vie des opérations sur 50 ans. Après l'évaluation de six premiers quartiers (Grand Matabiau quais d'Oc, La Cartoucherie, Saint-Martin-du-Touch,

Toulouse Aerospace, Malepère et Laubis), deux nouveaux bilans ont été lancés en 2024 pour les quartiers Andromède (Blagnac) et Tucard (Saint-Orens-de-Gameville).

Ces modélisations montrent que les quartiers les plus optimisés s'inscrivent dans une trajectoire de neutralité carbone. En moyenne, les opérations d'aménagements étudiées parviennent à réduire de 33 % leurs émissions de CO₂, par rapport à des quartiers qui s'en tiendraient au strict respect des réglementations.

Plusieurs leviers de performance concourent à ces résultats, comme la certification E + C- sur la construction, les anticipations de seuils de la RE2020 ou encore le développement de réseaux de chaleur réutilisant l'énergie fatale. La diminution de la place de la voiture et la gestion du stationnement jouent également un rôle important. Les bilans carbone indiquent enfin plusieurs pistes d'optimisation telles que l'utilisation accrue de matériaux biosourcés dans les constructions ou la mise en place de systèmes de compostage à l'échelle des quartiers.



ÉCOQUARTIER GUILLAUMET, UNE ACCÉLÉRATION DES RÉALISATIONS ET DE LA RENATURATION

Le nouvel écoquartier s'appuie sur une dynamique environnementale forte, notamment en termes de conception énergétique exemplaire et d'espaces publics et privés, prenant en compte les enjeux écologiques avant construction. La renaturation est également au cœur du projet (passage de 26 % d'espaces verts plantés à 40 %, soient 5,1 ha, accompagné de la plantation de 310 arbres supplémentaires).



Sur la période, la ZAC a enregistré la livraison d'environ 600 logements. Le quartier bénéficie également de l'ouverture de la Cité Administrative. Ce nouvel équipement, et les logements neufs livrés, sont raccordés à un réseau de chaleur biomasse privé.

L'aménagement de la plaine de jeux permet de son côté de favoriser le retour de la biodiversité, de nombreux arbres existants ont été conservés (pins, platanes et cèdres) et environ 70 arbres à hautes tiges ainsi que des arbustes et des tapis couverts (lieries) ont été plantés. Cet espace bénéficie d'une gestion hydraulique vertueuse, avec l'infiltration des eaux pluviales grâce à l'enherbement et un sol perméable. Le jardin central, avec une aire de jeux et des jardins partagés, a été livré durant l'été 2025.



CARTOUCHERIE : LA PHASE 3 ENGAGÉE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT VERTUEUX

En 2024, 271 logements ont été livrés sur la phase 2 de l'opération d'aménagement de la Cartoucherie. L'écoquartier, labellisé en 2017, a également assisté à l'ouverture, en septembre, de la salle de spectacle "La Cabane". Aujourd'hui, le nouveau quartier compte 5500 habitants. La troisième phase d'aménagement est lancée, et prévoit la réalisation de 937 logements entre fin 2027 et 2030, ainsi que d'un équipement public mutualisé de la Mairie de Toulouse regroupant

une Maison Toulouse Service, une ludothèque, un centre social, des salles d'activités et de réunions et une salle polyvalente.

Engagée au service de la transition écologique et de la renaturation, cette opération a fait l'objet d'une modélisation expérimentale de son bilan carbone (via le logiciel UrbanPrint), et soutient des opérations de constructions innovantes lors de la tranche 3, via la construction hors-site (préfabrication en usine de nombreux éléments de construction. Cette méthode garantit une exécution industrialisée, optimisant ainsi les délais, les coûts et réduisant les nuisances potentielles) et l'utilisation de matériaux recyclés et biosourcés. Un quatrième parking silo mutualisé comprenant 460 places et des services liés à la mobilité douce sont aussi planifiés, dans l'esprit du quartier qui se caractérise par la gestion partagée du stationnement, protégeant et sanctuarisant des espaces piétonniers généreux.

Dans le cadre du projet "Life Waste2Build", visant à développer le réemploi dans la construction, une action d'urbanisme transitoire est en cours sur la Cartoucherie. L'ambition est de créer une plateforme de stockage technique de matériaux de construction à vocation de réemploi pour les professionnels du BTP, et plus largement structurer la filière du réemploi sur le territoire toulousain.



▶ LE MIX D'ÉNERGIES RENOUVELABLES SE CONSOLIDE

Toulouse Métropole a pour ambition de voir la part des énergies renouvelables doubler dans la consommation d'énergie du territoire, d'ici 2030.



LA CENTRALE SOLAIRE DE L'ONCOPOLE A PRODUIT 15 GWH EN 2024

Avec ses 35 000 panneaux au sol, elle est l'une des plus grandes centrales photovoltaïques en milieu urbain de France. Située sur le site de l'Oncopole à Toulouse, l'installation s'étend sur des terrains

de l'ancienne usine AZF. En 2024, l'irradiation solaire inférieure de 17 % a entraîné une baisse de production, qui a atteint 15 GWh, l'équivalent de la consommation électrique de 3 000 foyers.

| | |
|---|------|
| Centrale photovoltaïque de l'oncopole | 2024 |
| Électricité produite livrée au réseau (GWh) | 15 |





ET AUSSI

LES OMBRIÈRES DU MEET ET LES PANNEAUX DES TOITS DU MIN

Le Parc des expositions de Beauzelle compte 3 hectares d'ombrières photovoltaïques sur le parking nord. Avec leurs 5 Mwc de puissance, la production annuelle de 6,5 GWh représente l'équivalent de la consommation annuelle électrique de 3 600 foyers. Sur le site du Grand marché de Toulouse, 6 000 panneaux photovoltaïques couvrent une surface de 10 000 m². La puissance installée atteint 1,7 Mwc et permet de produire chaque année 2 GWh.

LES OBJECTIFS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ISSUE DE L'INCINÉRATION DES DÉCHETS EN HAUSSE

La gestion des déchets à l'échelle du territoire évolue, pour en faire un levier d'accélération de la transition écologique, en baissant la dépendance aux énergies fossiles. Il s'agit en effet d'appréhender les déchets ménagers résiduels comme une source d'énergie de récupération. Le 1^{er} janvier 2025, Decoset a confié à SUEZ et à la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts) le contrat de concession des deux Unités de Valorisation Énergétique (UVE) des déchets du territoire toulousain et du nord du département de la Haute-Garonne.

Le contrat prévoit notamment la modernisation de l'UVE de Bessières, la reconstruction d'une nouvelle usine à Toulouse et l'exploitation des UVE pour une durée de 20 ans. À terme, en 2032, les nouvelles UVE produiront plus de 360 GWh de chaleur par an (+ 20 % par rapport à la production actuelle) et 220 GWh/an d'électricité (+ 50 % par rapport à la production actuelle), ce qui correspond à la consommation de 90 000 habitants en électricité et de 64 000 habitants en chauffage.



L'USINE DE MÉTHANISATION DE GINESTOUS : PRÈS DE 30 GWH INJECTÉS

L'unité de méthanisation mise en place sur la STEP de Ginestous Garonne permet la réduction d'environ 50 % des boues produites de la principale STEP de la Métropole. L'unité de méthanisation permet de réduire significativement les volumes de boues évacuées ou incinérées (réduisant ainsi la consommation de gaz de l'incinérateur de la STEP de Ginestous et le transport vers les centres de compostage). Cette unité de méthanisation a permis cette année de produire 29 695 MWh injectés dans le réseau GrDF.



ZOOM

DAVANTAGE DE PANNEAUX SOLAIRES SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

La production d'énergie renouvelable d'origine solaire mobilise Toulouse Métropole, qui équipe ses bâtiments. La majorité des rénovations lourdes, comme toute construction neuve, s'accompagne du déploiement d'une installation photovoltaïque.

En 2024, ces nouveaux panneaux ont représenté 862 kWc de puissance installée, pour une production d'énergie équivalente d'environ 1,07 GWh. Sur les constructions neuves, un plan de financement global (Toulouse Métropole / Mairie de Toulouse) de 8,5 M€ est engagé sur la période restante de la mandature.



La puissance finale installée avoisinera 5,7 MWc, ce qui générera une production totale annuelle d'énergie d'environ 6,8 GWh.

Au cours de l'année, Toulouse Métropole a signé avec la SPL Europolia une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la solarisation de plusieurs sites publics de la collectivité d'ici à fin 2026 : 510 kWc de panneaux solaires prendront place sur 2 bâtiments métropolitains (Pépinière Potier et la Halle de la Machine).

Toulouse Métropole est également engagée avec la coopérative d'énergies renouvelables Citoy'EnR, à laquelle elle a confié la solarisation de plusieurs bâtiments communaux. Ainsi, à fin 2024, 202 kWc ont été installés et sont exploités par Citoy'EnR sur 4 bâtiments de la Mairie de Toulouse (Ecole Tibaous, le tennis municipal des Ponts jumeaux, l'école élémentaire Littré et le SDIS Toulouse Jean Delrieu). Au total, il s'agit de 337 kWc installés sur des bâtiments communaux, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. Deux nouvelles centrales vont être installées et exploitées par Citoy'EnR en 2025 sur des bâtiments municipaux de Balma et Colomiers, pour 200 kWc supplémentaires.

Enfin, Toulouse Métropole a décidé de confier à la Régie Municipale d'Électricité de Toulouse la réalisation, le financement et l'exploitation d'un projet de 4,8 MWc en ombrières solaires photovoltaïques, qui seront installées à compter de 2026 sur le parking du Zénith de Toulouse.



LE CADASTRE SOLAIRE ATTIRE 11 500 VISITEURS EN UN AN

Afin d'encourager les installations solaires sur son territoire, Toulouse Métropole a développé un cadastre solaire avec son prestataire Cythelia Energy. Cet outil en ligne, gratuit et disponible depuis janvier 2024 offre aux particuliers, entreprises et collectivités, les informations concernant le potentiel solaire de leur toiture, ainsi que les diverses technologies s'associant au projet (photovoltaïque ou thermique). Elle permet également d'évaluer de manière sommaire la faisabilité économique d'un projet de solarisation en toiture.

En 2024, la plateforme a reçu 11542 visiteurs, dont 1463 ont souhaité être redirigés vers des sites spécialisés en lien avec le solaire, ainsi que vers la Maison de l'Énergie de Toulouse Métropole.

TISSÉO VA ÉQUIPER SON PATRIMOINE DE PANNEAUX ET D'OMBRIÈRES SOLAIRES

L'opérateur des transports en commun nourrit plusieurs projets, dans le cadre de ses pôles d'échanges multimodaux. Sur le parking relais de l'Oncopole, des ombrières solaires sont prévues, pour couvrir à minima 50 % du parking. Un exploitant sera désigné, et versera une redevance à Tisséo Collectivités.

Sur les parkings de Mesplé, Basso Cambo et le P + R Garossos, Tisséo voyageurs mène l'étude puis réalisera l'installation photovoltaïque, destinée à de l'autoconsommation. L'installation de centrales solaires est également envisagée, sur 3 sites de métro (Borderouge, Ramonville et Argoulets) pour le second semestre 2026. Tisséo nourrit l'ambition de pouvoir couvrir 10 % de ses besoins énergétiques via un système d'autoconsommation sur site.



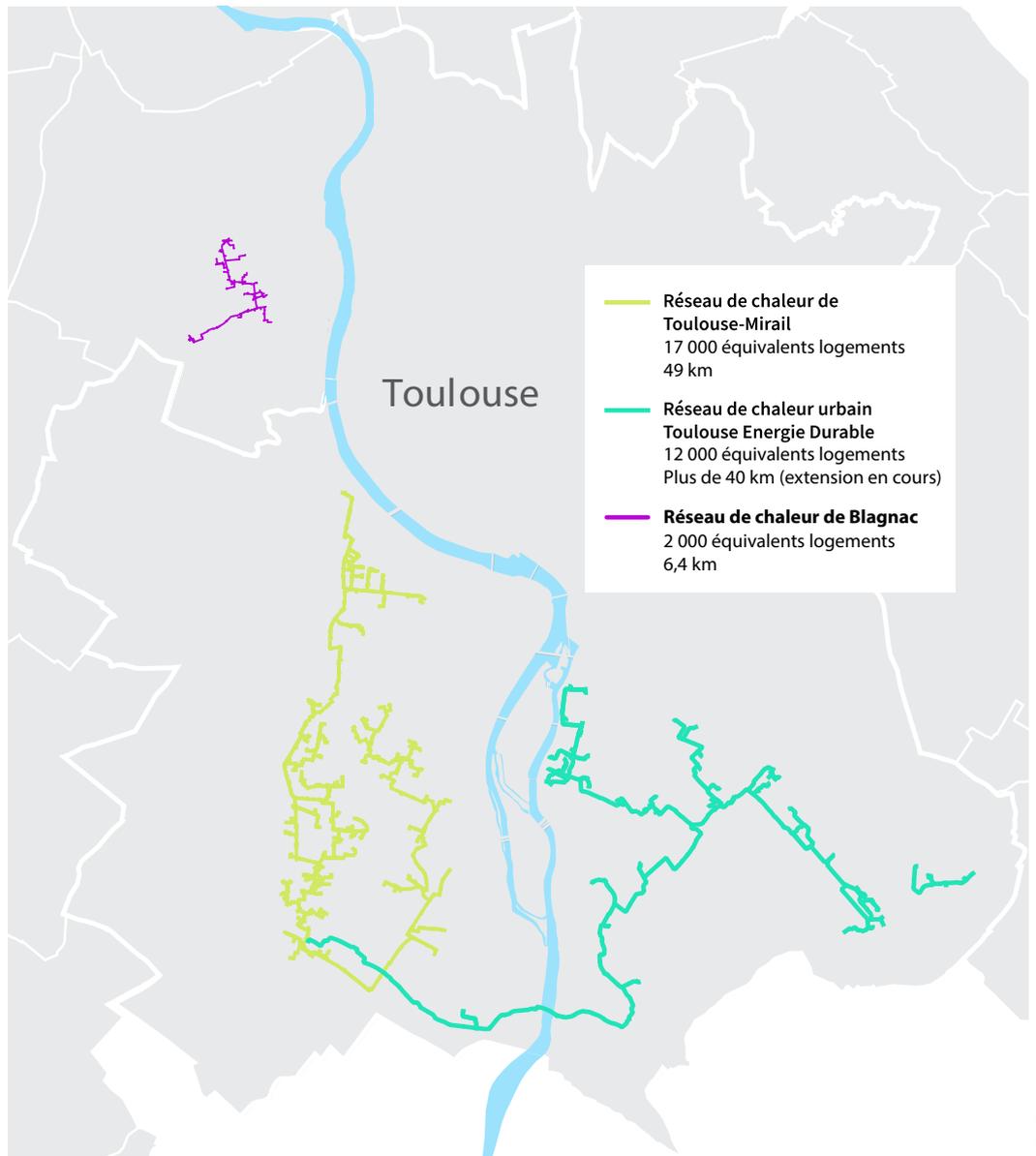
LES RÉSEAUX DE CHALEUR POURSUIVENT LEUR EXTENSION

D'ici 2030, l'objectif est de doubler la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire. L'extension et l'optimisation des réseaux de chaleur et de froid de Toulouse Métropole, principalement alimentés par des énergies renouvelables et de récupération (chaleur issue de l'incinération des déchets, de la géothermie, et de la biomasse) jouent un rôle majeur dans cet objectif.

Les réseaux de chaleur présentent de nombreux atouts, aussi bien pour le bâti existant que pour les bâtiments neufs :

- Une stabilité des prix de vente de la chaleur livrée,
- Un mode de chauffage vertueux permettant la conversion massive de logements,
- Une mobilisation de sources d'énergie locales,
- Une maîtrise de la qualité de l'air et des émissions polluantes,
- Une chaleur directement utilisable par les usagers.

| Réseaux de chaleur urbains de Toulouse Métropole (Le Mirail, Plaine Campus, Blagnac) | Évolution 2023-2024 | Évolution 2017-2024 |
|--|---------------------|---------------------|
| Puissance souscrite (MW) | + 5 % | +54 % |
| Énergie livrée en sous-station (GWh) | +1 % | +62% |





LE RÉSEAU PLAINE CAMPUS SE DENSIFIE ET S'ÉTEND

Exploité par Toulouse Énergie Durable (TED), le réseau valorise la chaleur produite par l'usine d'incinération de la SETMI (Mirail), tout en disposant d'un appoint au gaz (chaufferie de Montaudran Aerospace). Celui-ci alimente les quartiers de Ranguéil, Saouzelong, Empalot, Montaudran, Malepère et l'île du Ramier. Il est en train de s'étendre vers Guilheméry et Château de l'Hers, ainsi que vers le Pont des demoiselles. 11 GWh de chaleur supplémentaire ont été livrés sur le nouveau périmètre et la desserte de chaleur s'intensifie sur le réseau existant, atteignant 39 GWh fournis par an. Une nouvelle chaufferie biomasse

de 16 MW, en appoint d'énergie renouvelable, est attendue pour 2026.

Chiffres clés du réseau :

- Plus de 40 km de longueur (extension en cours de 12,5 km)
- 12 000 équivalents logements raccordés
- Taux d'énergie renouvelable et de récupération : 75,8 %
- 105 GWh de chaleur livrée par le réseau chaque année en moyenne
- Permet d'éviter l'émission de 13 000 tonnes de CO₂ par an par rapport à un chauffage au gaz

LE RÉSEAU DU MIRAIL RESTE LE PLUS IMPORTANT FOURNISSEUR DE CHALEUR DURABLE DU TERRITOIRE

Après les extensions successives de 2020 (ZAC Cartoucherie et Zénith), 2022 (CHU Purpan) et 2023 (Roquemaurel), le réseau de chaleur le plus ancien de la Métropole a fonctionné en mode réduit une partie de l'année. Les travaux de mise en conformité de l'unité d'incinération d'ordures ménagères du Mirail en sont en partie la cause. Pour assurer la continuité du service, des solutions de substitution provisoires ont été utilisées afin de fournir de la chaleur aux abonnés.

Chiffres clés du réseau :

- 49 km de longueur
- 155 GWh de chaleur livrée par le réseau chaque année en moyenne (17 000 équivalents logements raccordés)
- Taux d'énergie renouvelable et de récupération : 95,5 %
- Permet d'éviter l'émission de 36 000 tonnes de CO₂ par an par rapport à un chauffage au gaz

QUATRE QUARTIERS DE BLAGNAC ALIMENTÉS GRÂCE À LA BIOMASSE ET LA GÉOTHERMIE

De nombreux bâtiments du Ritouret, des Cèdres, de Guillaumet et de l'aéroport de Toulouse-Blagnac sont chauffés grâce à ce réseau, co-alimenté par une chaufferie biomasse d'1,6 MW et une centrale géothermale profonde composée de deux puits, de 3,2 MW.

Chiffres clés du réseau :

- 6,4 km de longueur
- 2 000 équivalents habitants raccordés
- 14 GWh de chaleur livrée chaque année
- Taux d'énergie renouvelable et de récupération : 74 %
- 2 800 t d'émissions CO₂ évitées par an, par rapport à un chauffage gaz

LE FUTUR RÉSEAU DE CHALEUR MATABIAU QUAIS D'OC OPÉRATIONNEL FIN 2027

Ce nouveau réseau, de 12,9 km, alimentera en chaleur durable le nord Est de Toulouse, en produisant 64 GWh chaque année. Il desservira les quartiers compris entre Atlanta et Matabiau, aussi bien pour le bâti existant que les constructions neuves de la ZAC Grand Matabiau Quais d'Oc. Sa dimension permettra de couvrir les besoins de 6 400 logements anciens ou 12 800 logements neufs.

Des évolutions réglementaires du Code Minier soumettent désormais l'opération de géothermie à une procédure d'autorisation environnementale. Cette procédure réglementaire souvent longue, contraint à reporter l'entrée en fonction du réseau de chaleur fin 2027. Sur l'année écoulée, les dépôts du permis de construire et d'autorisation environnementale ont été déposés. L'enquête publique du dossier a commencé le 30 juin 2025 pour une durée de 3 mois.

Pour rappel, le projet va combiner géothermie et biomasse, permettant de garantir un très haut niveau de chaleur durable et décarbonée (plus de 94 %). Les bâtiments tertiaires de la ZAC seront également desservis en froid renouvelable en été. Les projections évaluent les économies à 12 000 tonnes de CO₂ par an.

ET AUSSI

LES RÉSEAUX PLAINE CAMPUS ET MIRAIL SALUÉS

En 2023 puis 2024, les réseaux Plaine Campus et Mirail ont été attributaires du label "Ecoréseau +" qui distingue les réseaux de chaleur vertueux présentant un taux d'énergie renouvelable et de récupération supérieur à 80 %. Depuis 2022, les trois réseaux existants de Toulouse Métropole reçoivent chaque année la distinction "Ecoréseau de chaleur" de l'association de collectivités locales Amorce.



▶ DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ ACTIVE TOUJOURS PLUS PRÉSENTES

Les moyens de se déplacer de façon douce et/ou active sont variés. L'enjeu des infrastructures et de l'offre de mobilité reste majeur.



PLUS DE 1 000 KM CUMULÉS DE RÉSEAU CYCLABLE ET RÉSEAU VERT

L'ambition de voir la pratique du vélo s'intensifier - autant pour des trajets domicile-travail que pour du loisir - passe par des infrastructures sûres à l'échelle du territoire. Dans ce cadre, le réseau cyclable compte 829 km. Il est réparti de la manière suivante : 6 km de vélo rue, 306 km de voies vertes, 327 km de pistes cyclables, 26 km de chaussée à voie centrale banalisée, 113 km

de bandes cyclables, 19,8 km de couloir de bus partagé aux vélos et 31,2 km d'aménagement classé autre (trottoir cyclable, contre-allée, bande à double sens hors Zone 30, etc.).

Il faut ajouter à ce total 228 km de réseau vert, ensemble de chemins et de sentiers, idéal pour la pratique de la promenade et de la randonnée à pied ou à vélo dans un cadre familial ou de loisirs.



6 km
de vélo rue



306 km
de voies vertes



327 km
de pistes cyclables



26 km
de chaussée à voie
centrale banalisée



113 km
de bandes cyclables



19,8 km
de couloir de bus
partagé aux vélos



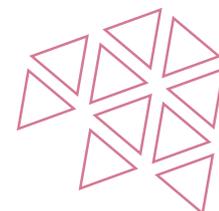
31,2 km
Autres (trottoir cyclable,
contre-allée, bande à double
sens hors Zone 30, etc.)

| Vélo | Évolution 2023-2024 | Évolution 2015-2024 |
|--|---------------------|---------------------|
| Réseau cyclable vélo (km) (hors réseau vert) | + 1 % | + 37 % |
| Nombre de places de stationnement vélo sur l'espace public | + 13 % | + 76 %* |

*Évolution 2018-2024

| Piéton et circulation apaisée | Évolution 2023-2024 | Évolution 2015-2024 |
|-------------------------------|---------------------|---------------------|
| Zones de rencontre (km) | + 7 % | + 309 % |
| Aires piétonnes (km) | + 11 % | + 33 % |





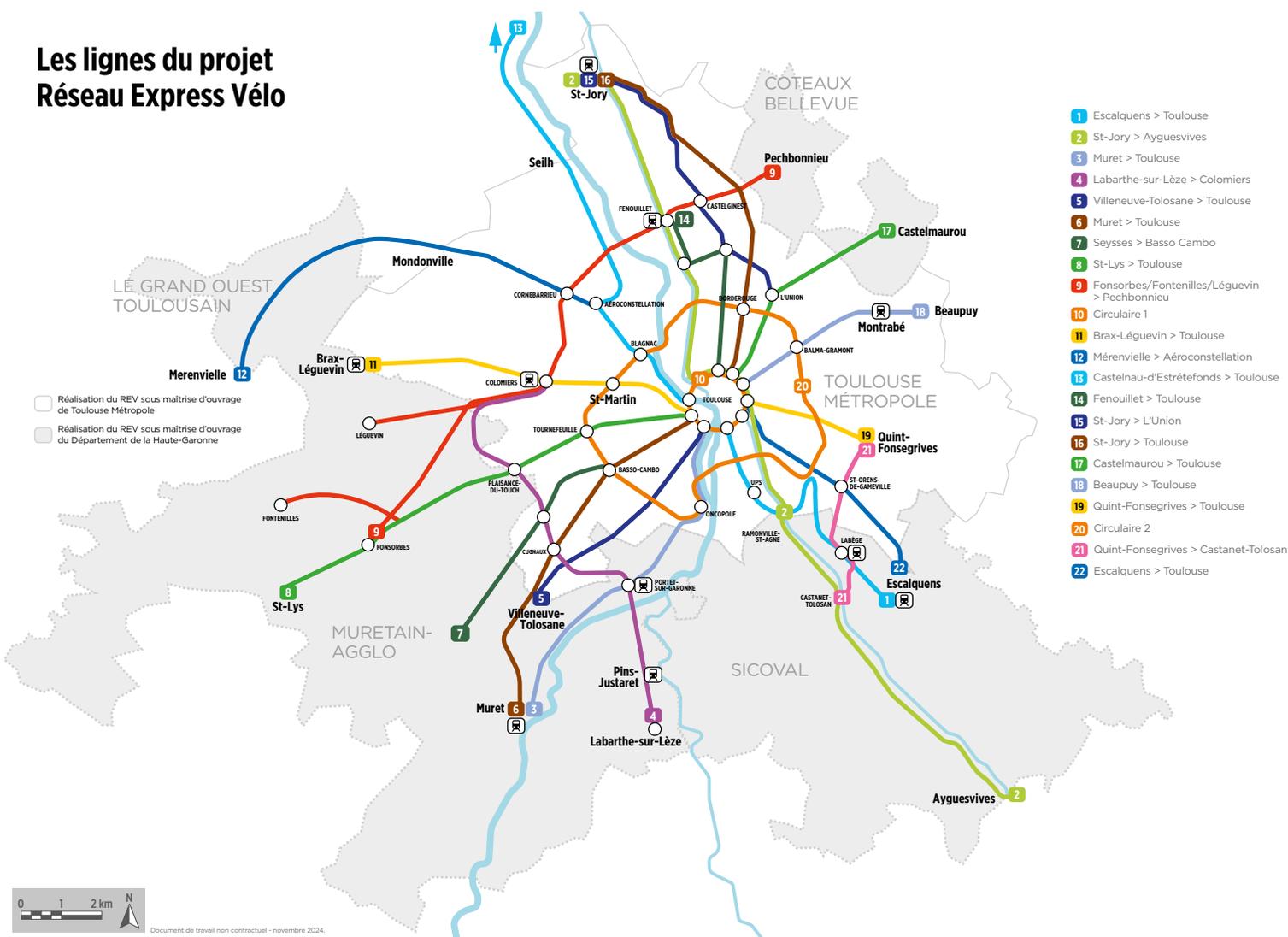
RÉSEAU EXPRESS VÉLO : LE MAILLAGE TOUJOURS EN COURS

Le Réseau Express Vélo (REV) est en cours de réalisation et couvrira plus de 430 kilomètres, dont 290 km à Toulouse Métropole. Sur la Métropole, les premières réalisations desservent les principales zones d'emploi et les universités. Certains aménagements sont déjà opérationnels tels le contournement de la zone aéronautique, l'avenue Jean Monnet à Colomiers et Cornebarrieu (REV 9), la liaison entre Colomiers et la gare de Pibrac (REV 11), le boulevard Henri Gaussen à Toulouse (REV 14), la voie verte de l'Oncopole (REV 3) et l'avenue du 8 mai 1945 à Saint-Alban (REV 9).

Quelques opérations récentes, terminées au second semestre 2024 complètent le Réseau Express Vélo :

- ▶ REV 5 : route de Seysses (entre le rond-point du 21 septembre 2001 et le chemin des Martyrs de Bordelongue) à Toulouse
- ▶ REV 6 : boulevard des Pyrénées à Villeneuve-Tolosane
- ▶ REV 7 : voie verte du Canal Saint-Martory, à Villeneuve-Tolosane et Cugnaux (jusqu'à avenue de Plaisance)
- ▶ REV 9 : boulevard Montel à Colomiers
- ▶ REV 13 : route de Grenade à Beauzelle
- ▶ REV 16 : boulevard Bourguès-Maunoury à Toulouse

Les lignes du projet Réseau Express Vélo





LE NOUVEAU SERVICE VÉLÔTOULOUSE EST EN PLACE

Géré par Tisséo, le nouveau service de location de vélos "vélôToulouse" est opérationnel depuis le 30 août 2024. Au total, 117 stations supplémentaires ont été ouvertes (400 au total) et 3300 vélos sont proposés en location (700 vélos en plus). Désormais, la flotte est composée de 50 % de vélos à assistance électrique et de 50 % de vélos "classiques". Près de 9 millions de locations ont été comptabilisées de septembre 2024 au 30 juin 2025, et plus de 63 000 utilisateurs sont inscrits à un abonnement longue durée. En septembre 2025, 75 nouvelles stations (soit environ 525 vélos supplémentaires) seront mises en service dans quatre communes de la Métropole (Aucamville, Balma, Blagnac, et Tournefeuille) et deux communes limitrophes (Labège et Ramonville-Saint-Agne). Ce service sera le plus vaste réseau de vélos en libre-service de France (hors île de France).



LES ACTIONS "REMISES EN SELLE" SE SONT MULTIPLIÉES

Toulouse Métropole accompagne des actions ponctuelles liées à la remise en selle ou liées à l'incitation de modes de déplacement doux dans le cadre professionnel, scolaire ou associatif. La fourniture d'équipement de sécurité et/ou de documentation sur les réseaux piétons et cyclables est notamment assurée. Plusieurs actions ont ainsi eu lieu sur l'année écoulée, notamment avec l'Université de Toulouse (enquête de mobilité), la commune de Colomiers, ou encore l'Agence d'urbanisme et de l'aménagement du territoire (AUAT). L'école toulousaine Buffon, située dans le quartier Lafourquette, a été accompagnée. Dans le cadre scolaire, le premier challenge écomobilité des écoles de l'Union porté par l'association "Les Mille Pattes", a également été soutenu.



LOGISTIQUE URBAINE : DES BATEAUX ÉLECTRIQUES SUR LES CANAUX

Le fret fluvial représente une solution alternative vertueuse au transport routier de marchandises. Toulouse Métropole s'est associée à Voies Navigables de France et a sélectionné les entreprises River connect (service de transport fluvial 100 % électrique) et Les Alchimistes Occiterra (spécialiste de la collecte et du compostage de déchets alimentaires). Ces deux entités investiront le hangar et le quai fluvial de Lalande, au Nord de Toulouse pour développer une activité de logistique urbaine fluviale et de mobilité douce, en limitant la concentration des flux routiers dans l'hypercentre. Des bateaux électriques permettront l'acheminement de marchandises sur les canaux métropolitains et sur la Garonne. Dans l'autre sens, des déchets alimentaires collectés à vélo en centre-ville seront envoyés vers le site de Lalande. Les premiers tests ont eu lieu au mois d'avril 2025, pour un lancement effectif de l'activité commerciale en septembre 2025.

LE "CODE DE LA RUE" TOULOUSAIN GAGNE LES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

Afin que chacun puisse se déplacer en toute sécurité dans les rues, la Métropole soutient la ville de Blagnac et la Mairie de Toulouse et leur Code de la rue. La collectivité a généralisé la limitation de vitesse à 30 km/h, à l'exception de certains axes dérogatoires. Aujourd'hui, à Toulouse, 85 % des voies sont limitées à 30 km/h ou moins, contre 55 % auparavant.

Cet abaissement de la vitesse s'est accompagné d'une campagne d'information et de sensibilisation, par la diffusion d'un livret pédagogique et de vidéos thématiques, rappelant les règles de partage de la voirie. Cette démarche a été renforcée par une campagne de communication grand public et par des actions de terrain menées par des ambassadeurs. Cette dynamique s'étend maintenant aux communes de L'Union, Colomiers et Villeneuve-Tolosane, qui ont également adopté la "ville à 30 km/h".



HUIT COMMUNES DOTÉES D'AIRES OU PLACES DE COVOITURAGE

La feuille de route des infrastructures de covoiturage a été validée en juillet 2024. La programmation de création d'aires poursuit une logique de maillage et d'équité territoriale. Depuis, huit communes de la Métropole ont été dotées d'aires, comme Saint-Jory (70 places) ou Seilh (66 places). L'aire de Pibrac a été étendue (54 places). Des stationnements ont été matérialisés "covoiturage" sur des parkings existants - Tournefeuille (giratoire Dunant, 10 places), Colomiers (10 places sur le parking de

la gare Ramassiers), Montrabé (4 places sur le parking de la mairie) - ou en voirie, comme chemin du moulin à Mondonville (3 places) ou rue des Lauriers à Saint-Orens-de-Gameville (4 places).

Conduite par le Conseil Départemental de la Haute Garonne, Toulouse Métropole participe activement à l'étude stratégique de développement du covoiturage sur l'aire d'attraction toulousaine, notamment en matière de développement des lignes de covoiturage sur les axes pénétrants.



ET AUSSI PLUS DE 100 000 TRAJETS RÉALISÉS VIA COVOITÉO

La solution de covoiturage, intégrée à l'offre de service de Tisséo depuis fin janvier 2024, permet de mettre en relation covoitureurs et passagers pour favoriser la pratique du covoiturage. Plus de 1,2 millions de kilomètres ont été évités grâce aux plus de 100 000 trajets déjà effectués par cet intermédiaire. Sur ce total, près de 90 % des trajets sont réalisés dans le cadre de l'offre pro, "Covoitéo Pro" qui permet aux salariés d'une entreprise de bénéficier d'une participation de l'employeur si celle-ci a signé un contrat "Coivoitéo Pro" pour promouvoir le covoiturage auprès de ses employés.



PARKINGS SILO : UNE MULTIPLICATION DES OUVRAGES

La réalisation de parkings silos mutualisés a débuté il y a quelques années à La Cartoucherie. Objectif : réduire la place du stationnement sur les espaces publics et libérer de l'espace pour les mobilités douces.

Cette solution prend aujourd'hui de l'ampleur dans plusieurs quartiers. À Saint-Martin-du-Touch, GTM Sud-Ouest, Azema architectes, BETEM et Freyssinet France ont été désignés par Oppidea en 2024 pour concevoir et réaliser un parking silo de 430 places, coiffé de panneaux photovoltaïques. Plusieurs autres équipements de ce type sont envisagés à Toulouse Aerospace ou sur le quartier Paleficat - Rives de l'Hers.

UN OPÉRATEUR UNIQUE D'AUTOPARTAGE EN BOUCLE DÉSIGNÉ POUR LE TERRITOIRE

Le 6 novembre 2024, Toulouse Métropole a publié un appel à manifestation d'intérêt pour laisser la possibilité à un ou plusieurs porteurs de projets de déployer une offre de service d'autopartage en boucle (la restitution du véhicule s'effectue à la station de départ) sur le périmètre de Toulouse Métropole. La procédure d'instruction a conduit au choix de l'opérateur Citiz, comme opérateur unique d'autopartage en boucle, pour assurer ce service qui a pris effet en juillet 2025. Citiz

Occitanie, qui existe depuis 15 ans à Toulouse, compte 157 voitures dans sa flotte sur le périmètre de Toulouse Métropole, dont 139 en autopartage en boucle.

En matière d'autopartage, Flexla propose depuis septembre 2024 un nouveau service d'autopartage en libre-service expérimental dont le concept est de proposer des véhicules de marque Tesla en autopartage. Trois véhicules ont été déployés dans le centre-ville de Toulouse.

| Covoiturage | Évolution 2023-2024 | Évolution 2015-2024 |
|---|---------------------|---------------------|
| PÉRIMÈTRE TISSÉO | | |
| Nombre de spots de covoiturage desservis par Tisséo | -6 % | + 313 % |
| Nombre de parkings de covoiturage desservis par Tisséo | -57 % | +80 % |
| Nombre d'aires d'embarquement de covoiturage dans les P + R | -20 % | ND* |
| PÉRIMÈTRE TOULOUSE MÉTROPOLE | | |
| Nombre de spots de covoiturage desservis par Tisséo | + 4 % | + 134 % |

*Comptabilisé depuis 2021



LES TRANSPORTS EN COMMUN POURSUIVENT LEUR MAILLAGE

L'offre de transports en commun variés et disponibles en tout point du territoire continue de progresser.



MÉTRO LIGNE C : LES TUNNELIERS ET LES "LANCEURS DE VIADUCS" EN ACTION

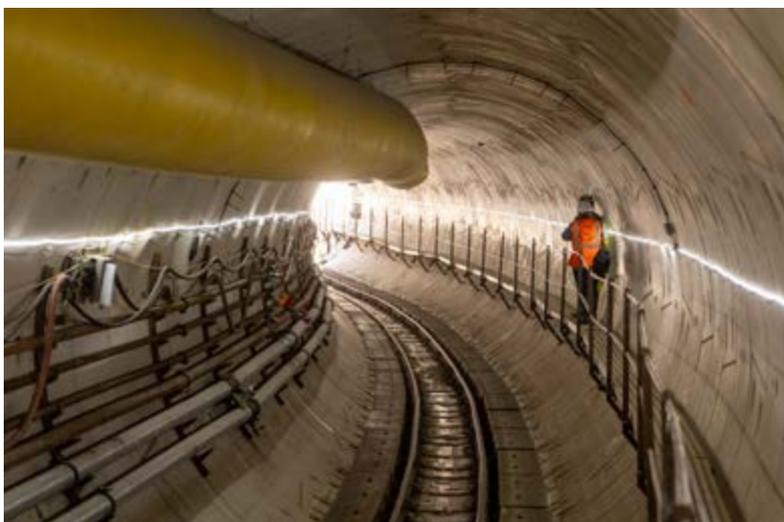
Les travaux de la ligne C du métro poursuivent leur avancée, afin de rendre tangible les 27 km de cette nouvelle desserte. Sur l'année écoulée, plusieurs événements notables ont eu lieu. Ils ont aussi bien eu lieu en sous-sol, qu'en aérien.

Le 6 août 2024, le premier tunnelier commençait à creuser les 22 km de tracé sous-terrain. Depuis début 2025, les 5 tunneliers travaillent à percer le sous-sol, en simultané. Leur avancée en temps réel est visible sur le site internet de Tisséo consacré au chantier.

À noter que parmi les travaux de génie civil majeurs effectués au cours de l'année, les creusements des 16 puits de ventilation et de secours se sont poursuivis en différents points du tracé.

Du côté du tracé aérien, les travaux du viaduc de connexion de la Ligne B (CLB) ont été terminés en décembre 2024. Ce prolongement de la ligne B a fait l'objet d'une charte de Haute Ambition environnementale, basée sur le référentiel HQE infrastructures durables de Certivéa.

S'agissant de la ligne C, 5 km de section aérienne sont en cours de construction, avec 4 stations situées entre Toulouse et Labège. La cohabitation de 2 viaducs (CLB et ligne C) est désormais visible, avant leur jonction à la future station Labège Madron. Plusieurs techniques de construction ont été utilisées (poutres de lancement, usines de préfabrication des éléments, étaieement, etc.) afin de réaliser ces parties aériennes à la fois rapidement et en toute sécurité. Certaines des sections franchissent des obstacles urbains et naturels majeurs du territoire (A61, rivière de l'Hers, voie ferrée Toulouse-Narbonne, etc.).



PLUSIEURS CHANTIERS FERROVIAIRES ET LES SERVICES AUX USAGERS AMORCÉS

En 2024, Toulouse Métropole a versé sa pleine contribution annuelle, soit 11 M€ à la réalisation du Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO). Dans ce cadre, les aménagements visant à fluidifier le trafic ferroviaire et augmenter la capacité de la ligne ont progressé, au Nord de Toulouse. Plusieurs chantiers ont ainsi été lancés, à l'image de l'élargissement du pont-route du Moulin (Lespinasse) avec l'installation d'une passerelle provisoire pour permettre le passage des modes doux pendant les travaux. À Saint-Jory, Lacourtenourt et route de Launaguet, de nouveaux supports caténaires ont été installés.

Ce renforcement de la desserte périurbaine ferroviaire s'inscrit dans une ambition globale, incluant notamment les pôles d'échanges multimodaux (PEM), les projets de voirie et d'aménagements d'espaces publics pour organiser l'accès des PEM, les aménagements pour les lignes de bus, les aménagements piétonniers et en faveur des vélos, les aires de covoiturage. Par ailleurs, la phase 2 des études multimodales a été lancée, orientée sur le développement des services aux usagers et l'accompagnement du projet de Service Express Régional Métropolitain (SERM) toulousain. Une convention de 1,5 M€ a été signée et les études ont débuté courant 2024.



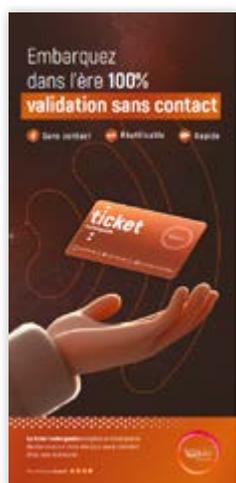
RÉSEAU LINÉO : PLUSIEURS LIGNES OUVERTES OU MODIFIÉES

La Métropole de Toulouse et Tisséo (autorité organisatrice des transports) œuvrent au déploiement d'un réseau de transport en commun efficace, dont les lignes Linéo (bus à haut niveau de service) sont un levier important. Plusieurs travaux et nouveautés sont à noter pour l'année écoulée. Le Lineo 14, entré en service en septembre 2024, a remplacé la ligne de bus 14, entre le pôle d'échange de Basso Cambo et la station Marengo-SNCF à Toulouse. Sur son trajet, huit connexions à la ligne A du métro, trois connexions à la ligne B du métro, une connexion avec le tramway et deux connexions avec l'offre ferroviaire, sont désormais disponibles. Au total, plus de 89 000 habitants et 68 000 emplois compris dans un périmètre proche des arrêts sont concernés.

Dans l'Est toulousain, le démarrage des travaux pour le Linéo 12 (Borderouge - Rangueil) a eu lieu sur l'avenue Plana, l'avenue Jean Chaubet et sur le chemin du château de l'Hers. La mise en service est prévue en septembre 2025, et l'on estime à 16 000 voyageurs/jour le potentiel de fréquentation.

Concernant le Lineo 7 (Université Paul Sabatier - Saint Orens piscine) les études se sont poursuivies, incluant notamment la décision de desservir le lycée en passant par la route de Revel à Toulouse. La mise en service est prévue pour septembre 2025. Enfin, les travaux ont démarré pour l'aménagement d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) sur les avenues Ramelet Moundi et Marquisat à Tournefeuille.

| Transports en commun | Évolution 2023-2024 | Évolution 2015-2024 |
|--|---------------------|---------------------|
| Validations en transports en commun (en millions) – données sur le périmètre d'intervention de Tisséo | + 6 % | + 21 % |
| Places de parking P + R en service - données sur le périmètre d'intervention de Tisséo | + 2 % | + 15 % |



LE TICKET RECHARGEABLE SUR TOUT LE RÉSEAU, DEPUIS MARS 2025

Après le paiement en carte bancaire à l'entrée dans les bus (février 2024), place au ticket rechargeable. La modernisation de la billetterie se poursuit, et va permettre de mettre fin aux tickets à usage unique inscrivant Tisséo dans une démarche éco-responsable. Ce ticket rechargeable, disponible partout (auprès des conducteurs, en boutique ou aux distributeurs automatiques) peut se recharger une trentaine de fois.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA FLOTTE : 100 % DES NOUVEAUX BUS SERONT PROPRES EN 2030

Actuellement, 65 % des véhicules sont à faibles émissions (hybrides, électriques, Bio GNV). Cela a donné lieu à d'importants investissements sur les sites de maintenance. Dans la continuité, une étude sur l'actualisation de la stratégie énergétique du parc a permis de retenir un scénario s'inscrivant dans la stratégie nationale bas carbone. Ce scénario prévoit, qu'à l'horizon 2030, 50 % des nouveaux bus seront électriques et 50 % rouleront au Bio GNV.

► L'ÉLECTROMOBILITÉ POURSUIT SA MONTÉE EN CHARGE



DEUX RÉSEAUX COMPLÉMENTAIRES DE BORNES DE RECHARGE PRÉSENTS

L'adoption de modes de transport plus respectueux du climat (véhicules électriques et hybrides rechargeables) par les habitants et les entreprises constitue une priorité de Toulouse Métropole. Afin de faciliter leur développement, disposer d'infrastructures de charge est stratégique. Deux réseaux complémentaires sont encouragés, à l'échelle des 37 communes.

REVEO, le réseau propre de la Métropole dit "infrastructures de recharge de véhicules électriques" (IRVE), compte 114 points de charge de puissance normale et 4 points de charge rapide. Du côté du réseau Alizé de la société Toulibéo, issu du programme Vilagil, 198 points de charge normale sont déployés, ainsi que 72 ultra-rapides et 3 dédiés aux deux-roues motorisés électriques.

| | Évolution 2023-2024 | Évolution 2018-2024 |
|---|---------------------|---------------------|
| Évolution du nombre de points de charge pour véhicules électriques accessibles sur voirie (réseaux REVEO et à partir de 2021 Alizé) | + 1 % | + 750 % |



DEUXIÈME ÉDITION DU SALON DE L'AUTOMOBILE ÉLECTRIQUE

Toulouse Métropole a accueilli la 2^e édition des "Electric Test Days" à Toulouse. L'événement, renommé Salon de l'automobile électrique, s'est déroulé le 29 septembre 2024 sur la Piste des Géants de Montaudran Aerospace. Plusieurs concessions automobiles ont donné l'occasion au public de découvrir 23 modèles de véhicules. Près de 40 voitures ont été mises à l'essai. Au total, 400 tests au volant ont été réalisés dans la journée.

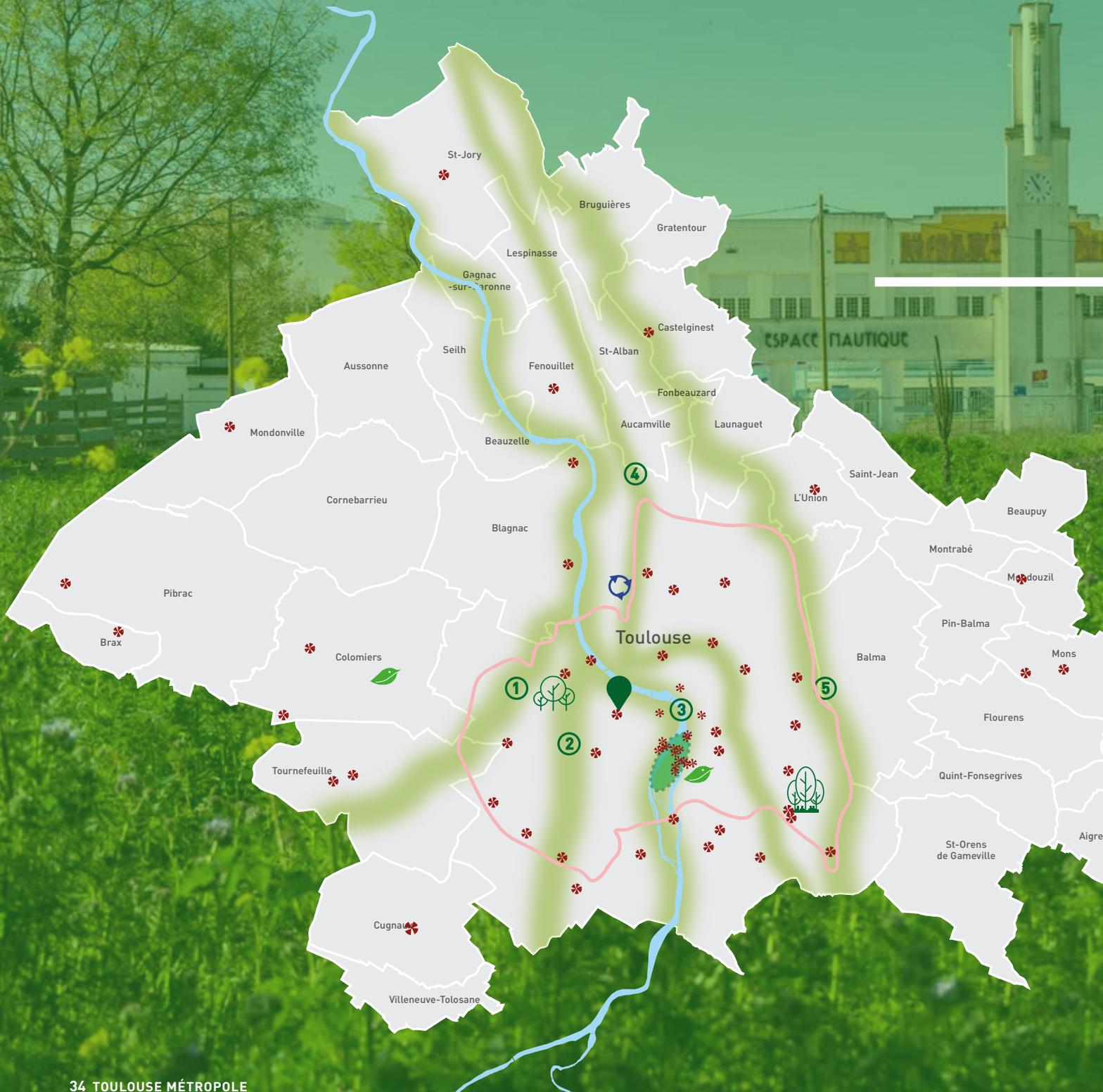
INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES DANS LES PARKINGS

Un Appel à Manifestation d'Intérêt est en cours. Lancé par Toulouse Métropole, celui-ci a pour but de mettre à disposition d'un porteur de projet une partie des places de stationnement de plusieurs parkings, à des fins de déploiement d'infrastructures de recharge.

L'instruction des candidatures issues du premier appel a conduit à l'abandon de la procédure, au motif d'un nombre de candidatures reçu trop restreint. Celui-ci a été relancé en avril 2025.



2



UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ POUR TOUS

Le cadre de vie métropolitain bénéficie de plusieurs initiatives de fond, qui accompagnent la croissance de la population. Préservation de la santé humaine, place centrale de la nature, gestion durable des ressources en eau ou encore approche renouvelée de la politique des déchets sont les aspects les plus saillants de cette dynamique.



| | |
|---|---|
|  | Île du Ramier « Futur poumon vert » |
|  | Grand Parc |
|  | Grand Parc du Touch |
|  | Grand Parc Margelle |
|  | Grand Parc Garonne |
|  | Grand Parc Canal |
|  | Grand Parc de l'Hers |
|  | Éco-jardin |
|  | Éco point |
|  | Futur parc de la Cartoucherie |
|  | Futur parc Toulouse Aéro Space |
|  | Capteurs météo |
|  | Ginestous-Garonne : réutilisation des eaux traitées |
|  | Zone à Faible Émissions - mobilité (ZFE-m) |



CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEURS URBAINS, LES MESURES S'INTENSIFIENT

Dans le cadre de son adaptation au changement climatique, Toulouse Métropole, en collaboration avec le Centre National de Recherches Météorologiques, a mis en place un réseau de 76 stations météorologiques réparties sur l'ensemble du territoire. Ces stations permettent de suivre en temps réel divers paramètres climatiques tels que la température, l'humidité, les précipitations, la force et la direction du vent, ainsi que la pression atmosphérique. L'ensemble de ces données est accessible via la plateforme Open Data de Toulouse Métropole.

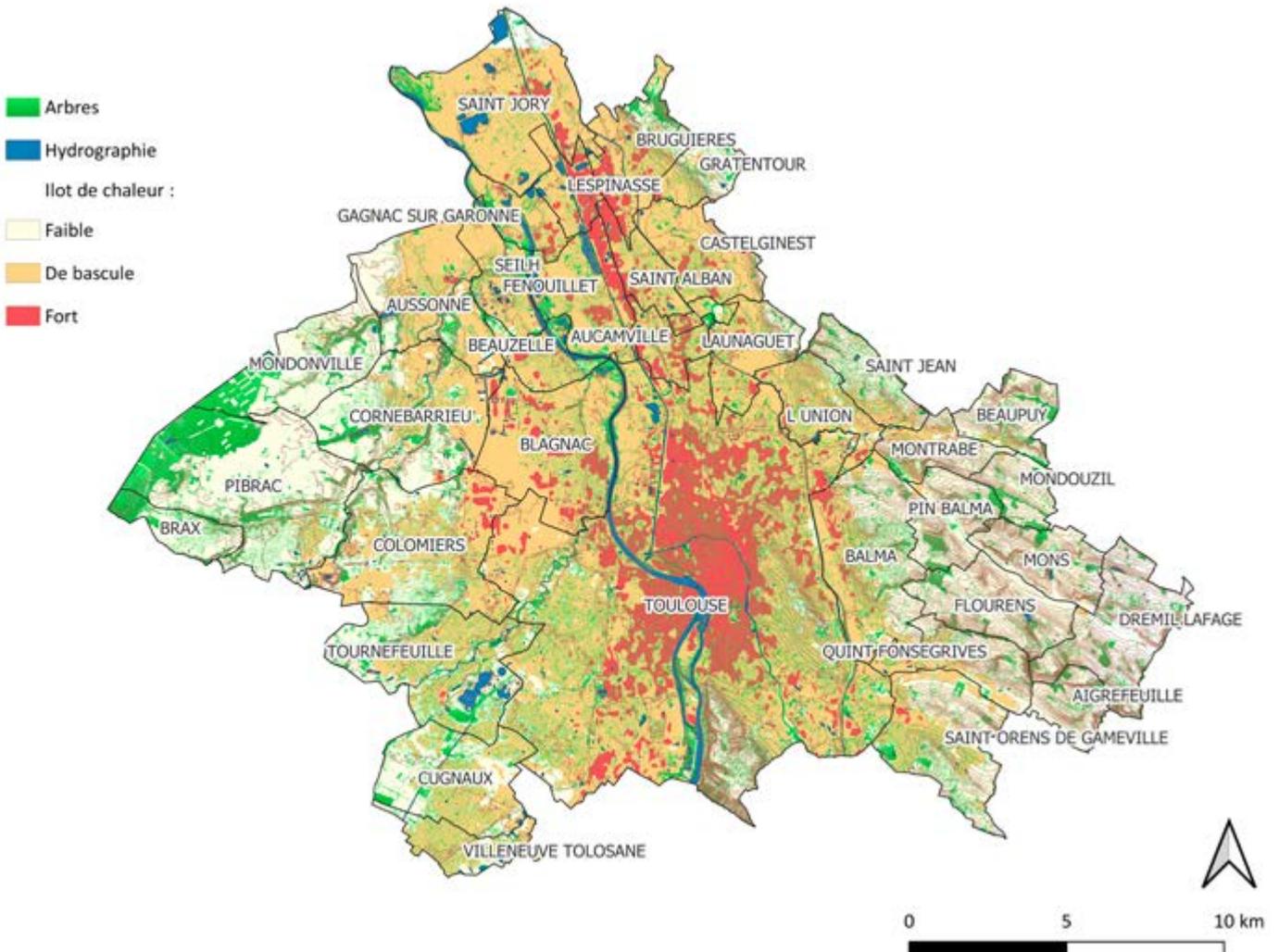
Ces informations permettent notamment de produire des cartes de température et de visualiser les îlots de chaleur urbains (ICU) à l'échelle métropolitaine. L'ICU correspond à l'écart de température de l'air entre les zones urbanisées et des zones de référence plus naturelles, comme la forêt de Bouconne ou

Mondouzil. Ce phénomène est particulièrement marqué en soirée dans les secteurs fortement urbanisés, où l'écart peut atteindre jusqu'à 7 °C. Cela s'explique par la restitution de la chaleur emmagasinée durant la journée par les surfaces minérales, qui réchauffent l'air ambiant.

À l'inverse, les zones rurales se rafraîchissent plus rapidement grâce à l'évaporation de l'eau et à l'évapotranspiration, qui dissipent l'énergie au lieu de la stocker. Les journées estivales chaudes, sans vent et sans nuages, sont donc particulièrement propices à l'apparition d'ICU marqués, en raison de l'importante quantité d'énergie solaire absorbée par les bâtiments et de l'absence de vent, qui limite la dispersion de l'air chaud. Enfin, l'urbanisation joue un rôle clé dans ce phénomène : les structures urbaines denses et les bâtiments élevés favorisent l'accumulation et le piégeage de la chaleur.

ÎLOT DE CHALEUR URBAIN MOYENNÉ À PARTIR DES DONNÉES DE TEMPÉRATURES DES JOURNÉES ENSOLEILLÉES AVEC UN VENT FAIBLE DU MOIS DE JUILLET 2025 ENTRE 22H30 ET 23H30.

Les données de températures sont issues du réseau de stations météorologiques de la Métropole





ET AUSSI

L'INDICE DE POTENTIEL DE RAFFRAÎCHISSEMENT UTILISÉ POUR L'AMÉNAGEMENT DE DIFFÉRENTS LIEUX DE TOULOUSE

La Métropole de Toulouse a été le premier territoire doté d'un réseau en propre de stations météorologiques connectées en temps réel, pour le suivi de l'îlot de chaleur urbain. Pour compléter sa démarche et remplir ses objectifs en matière d'adaptation, la Métropole s'est pourvue d'un nouvel outil : la cartographie IPR, pour Indice de Potentiel de Raffraîchissement. Là où les stations météo offrent une vision du climat à l'échelle de la ville, l'IPR vient interroger, à l'échelle du piéton, le confort thermique de manière schématisée.

Développé par des chercheurs en climatologie urbaine, l'IPR permet de prioriser les espaces à

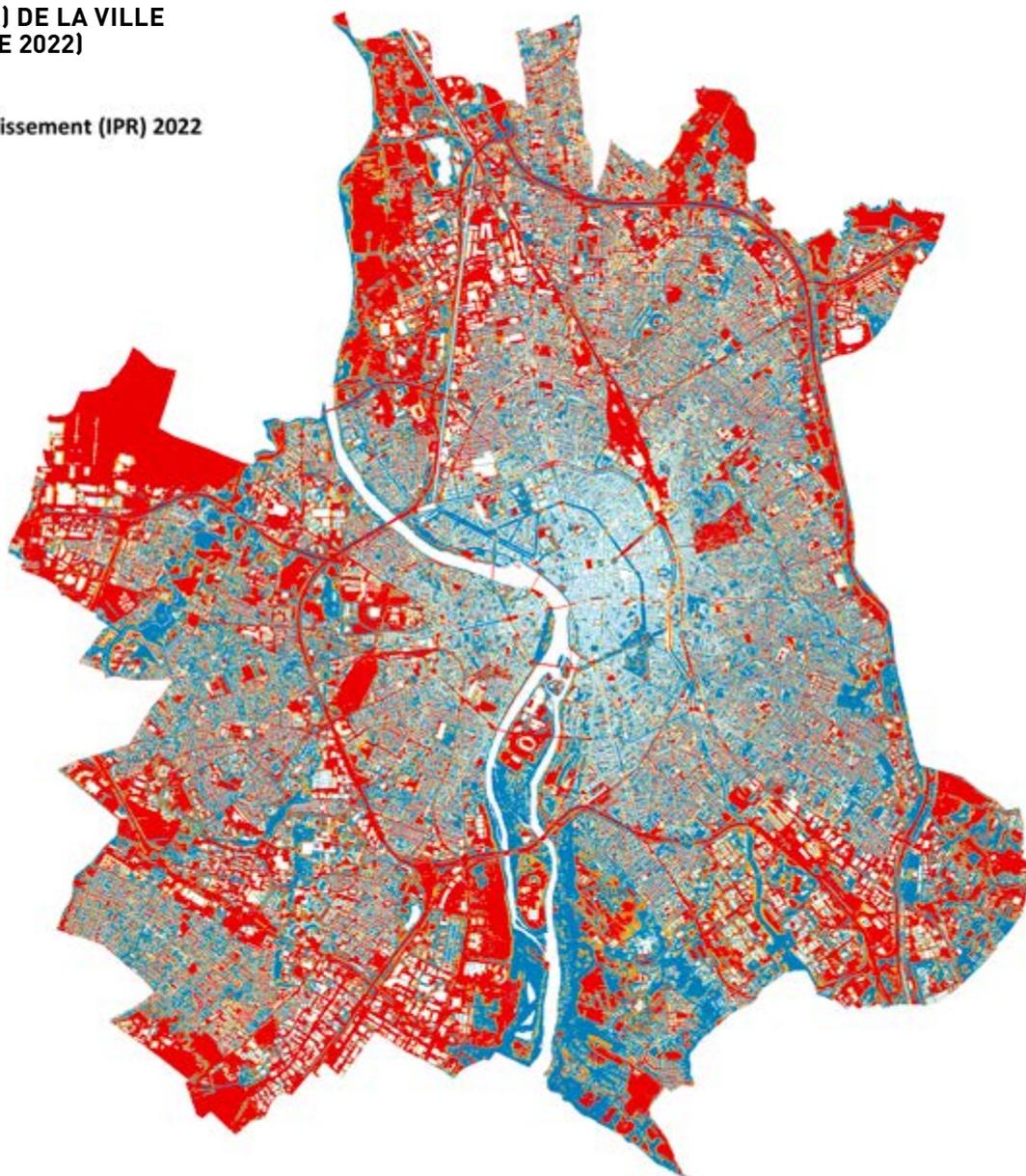
raffaîchir, en considérant notamment les ombres portées (qui se déplacent avec la course du soleil), les revêtements, les espaces végétalisés. Il offre également des capacités d'évaluation et de suivi des aménagements.

La cartographie de l'IPR sera réalisée sur l'ensemble des différentes communes métropolitaines d'ici la fin de l'année 2025. Des premières utilisations ont déjà pu en être faites sur la commune de Toulouse, comme pour la place Roquelaine, la rue des Salenques, la rue Valade, ou le futur parvis Marengo.

CARTE DE L'INDICE POTENTIEL DE RAFFRAÎCHISSEMENT (IPR) DE LA VILLE DE TOULOUSE (MILLÉSIME 2022)

Indice du Potentiel de Raffraîchissement (IPR) 2022

- Faible (0 à 0,25)
- Modéré (0,25 à 0,5)
- Élevé (0,5 à 0,75)
- Très élevé (0,75 à 1)



► POUR LA SANTÉ HUMAINE, AGIR SUR LA QUALITÉ DE L'AIR ET LE BRUIT

L'environnement urbain peut-être un vecteur de nuisances qui affectent la population, sur lesquelles la Métropole entend agir.



LA QUALITÉ DE L'AIR SOUS SURVEILLANCE DANS LES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

La convention de partenariat entre ATMO Occitanie, l'observatoire de la qualité de l'air, et Toulouse Métropole, s'étend sur trois ans. Celle-ci comprend notamment, un programme pluriannuel de mesures du dioxyde d'azote (NO₂) permettant de couvrir l'ensemble des communes du territoire. L'ambition est de suivre au plus près la situation du territoire vis-à-vis de ce polluant, marqueur de la pollution due au trafic routier.

Les campagnes de mesures réalisées en 2023 et en 2024 ont permis de couvrir les communes de l'Est puis celles de l'Ouest de la Métropole. Le programme se clôturera par une campagne à mener dans les communes du Nord, à la fin d'année 2025. Ces données vont renforcer la précision de la cartographie de la qualité de l'air et évaluer l'exposition de la population de l'ensemble des communes du territoire.

| Qualité de l'air | 2024 |
|---|----------|
| Nombre de personnes en exposition chronique au NO ₂ au-dessus des valeurs limites pour la protection de la santé sur le territoire de Toulouse Métropole | 400-1150 |
| Nombre d'épisodes de pollution de l'air aux particules fines (en jours) sur la Haute-Garonne | 1 |
| Nombre d'épisodes de pollution de l'air à l'ozone (en jours) sur la Haute-Garonne | 0 |
| Taux de jours en indice ATMO moyen à bon | 81 % |



PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT : L'ACTION SE DÉPLOIE

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) a été approuvé par le conseil de Métropole en décembre 2024. Celui-ci couvre la période 2024-2029. Préalablement, une consultation publique de 2 mois (septembre - novembre 2024) s'est déroulée pour mettre à jour ce plan. Cet outil vise à lutter contre les nuisances sonores de toute nature (aérienne, routière, ferroviaire et industrielle) et est articulé autour de cinq axes stratégiques :

1. Planifier la réduction et l'exposition au bruit
2. Aménager l'espace public et insonoriser les bâtiments communaux
3. Développer les transports en commun et favoriser les mobilités douces et alternatives
4. Préserver et développer les zones de calme
5. Informer et sensibiliser à la lutte contre le bruit

Concrètement, une planification de la réduction du bruit est entreprise, en intégrant cet objectif dans le PLUi-H et le plan de déplacements. Par ailleurs, l'aménagement de l'espace public (insonorisation d'écoles, création de zones 30, incitation à la mobilité électrique, travail sur l'enrobé des chaussées...) prend en compte cette dimension. La collectivité s'appuie par ailleurs sur le développement des transports en commun et des mobilités douces, et poursuit son travail d'identification et de sanctuarisation des zones de calme. L'information et la sensibilisation du public ont débuté, avec l'installation de deux premiers radars pédagogiques de bruit routier, route de Launaguet et rue Alsace-Lorraine, à Toulouse. Enfin, un observatoire du bruit va être créé, afin de suivre et piloter les objectifs de réduction du bruit poursuivis. Aussi, des cartes de bruit mettent en évidence des "zones de bruit critique" - où les valeurs limites d'exposition au bruit sont dépassées - et des "zones de calme" moins exposées, ayant vocation à être préservées et étendues. Ces cartes ont pour objectif d'indiquer le niveau de bruit (moyen, journalier, annuel) par type de source (aérien, ferré, routier, Industriel) sur l'ensemble du territoire de la Métropole. Elles ne sont pas le résultat d'une mesure effective du niveau de bruit, mais d'un calcul par modélisation.



AMÉNAGER LA VILLE DE FAÇON DURABLE ET PLANIFIÉE

L'organisation du développement urbain nécessite de penser les différents aménagements à la juste échelle, selon des axes définis et sur un temps long.



**Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal
et Habitat**

L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLUI-H MOBILISE

Ce nouveau document d'urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat est l'outil majeur pour répondre collectivement aux grands enjeux urbains et péri-urbains de l'aménagement du territoire. Il permet de se doter de règles harmonisées, simplifiées et adaptées à l'instruction des autorisations d'urbanisme et de définir la politique métropolitaine de l'habitat. L'objectif est notamment de répondre aux besoins en logement et en hébergement, d'améliorer la performance environnementale de l'habitat et d'assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre d'habitat et d'emploi.

Après l'arrêt du projet du nouveau PLUi-H en juin 2024, le second semestre 2024 a été consacré à la consultation des 37 communes de la Métropole, puis des Personnes Publiques Associées et Consultées. Du 2 janvier au 13 février 2025 s'est tenue l'enquête publique au cours de laquelle le public a pu prendre connaissance et s'exprimer sur le PLUi-H arrêté, complété des avis émis par les 37 communes de la Métropole et les Personnes Publiques Associées et Consultées.

Cette enquête a connu un vif succès avec 14 280 visites du registre numérique, plus de 3 200 dires recensés, représentant 4 965 observations ou requêtes.

Le rapport et les conclusions de la Commission d'enquête ont été rendus à l'été, pour une approbation finale du document prévue pour le deuxième semestre 2025.

Le PLUi-H approuvé portera sur la période 2025-2035. Il permettra, dès son approbation, d'inscrire la Métropole dans la perspective d'un urbanisme sobre, durable et favorable à la santé. Le document est amené à évoluer sur cette période, en vue d'adapter la traduction réglementaire des ambitions du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui définit les grandes orientations et axes stratégiques pour l'aménagement de la Métropole, à horizon 2035 : préserver et valoriser les ressources du territoire, offrir un cadre de vie désirable dans une Métropole des courtes distances, préparer la Métropole de demain : innovante, solidaire et attractive.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL : PLANIFIER L'AVENIR DURABLE DU TERRITOIRE

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'agglomération toulousaine a connu d'importantes évolutions entre juin 2024 et juin 2025, marquant une étape décisive dans la planification stratégique du territoire. Les contributions des élus des intercommunalités ont été poursuivis lors de nombreuses réunions. Les personnes publiques associées ont été consultées et ont également contribué lors de réunions spécifiques. Entre mars et avril 2025, six réunions publiques ont été organisées pour partager les orientations politiques du projet. Arrêté officiellement le 7 juillet 2025, ce nouveau SCoT intègre des ambitions renforcées en matière de transition écologique, d'adaptation

au changement climatique et de sobriété foncière. Il constitue un cadre de référence essentiel pour Toulouse Métropole, en orientant les politiques d'aménagement, de mobilité, de logement et de développement économique à l'échelle intercommunale. L'intégration des objectifs environnementaux, notamment la préservation des ressources naturelles, la lutte contre l'étalement urbain et la valorisation des continuités écologiques, représente une avancée majeure pour la métropole. Après la phase de consultation réglementaire, le SCoT sera délibéré et marquera son adoption définitive par les collectivités concernées.



ÎLE DU RAMIER : LES ESPACES PUBLICS ET LE JARDIN ONT PROGRESSÉ

Le travail de longue haleine engagé pour transformer l'île en parc urbain s'est poursuivi au cours de l'année écoulée. Le cheminement pour piétons et cyclistes qui relie la passerelle Robert-Poujade au reste de l'île est ouvert au public depuis fin juin 2024. Il est bordé par le ha-ha, grand fossé qui constitue la clôture nord du futur jardin public.

La majorité des plantations du futur jardin a été réalisée durant l'hiver 2024-2025, avec 1879 arbres tiges et 24 300 arbustes. Il s'agit principalement d'espèces végétales adaptées au changement climatique, permettant de limiter les arrosages.

Sur la berge d'Empalot en rive droite de la Garonne, la ripisylve a été encore confortée sur une zone de plus de 1 hectare, par la plantation de 3000 plants supplémentaires durant l'hiver 2024-2025. Les essences choisies pour ces plantations sont quant à elles adaptées à la ripisylve de Garonne.

Les travaux d'aménagement des espaces publics et du jardin ont démarré en octobre 2023, à la suite des démolitions puis de la renaturation et de l'enrichissement des sols. Pour rappel, l'aménagement de l'île met en œuvre des solutions concrètes d'adaptation fondées sur la nature (SafN) en réponse aux enjeux du changement climatique, dans le contexte particulier d'une grande métropole.

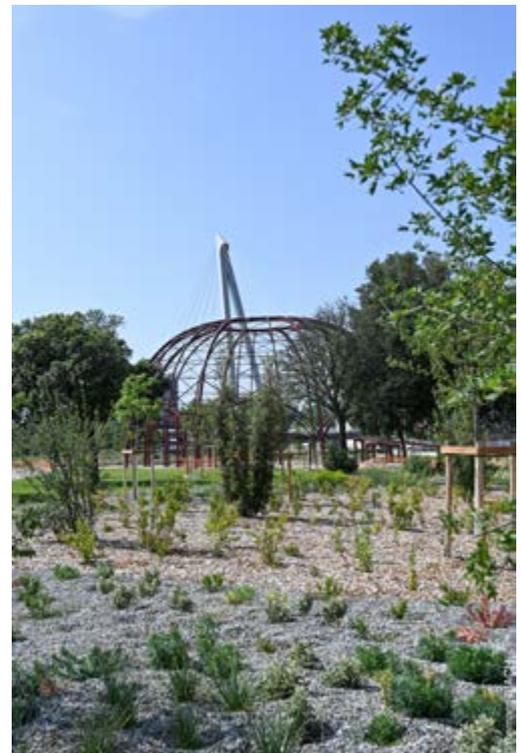
Ces solutions "multi-bénéfiques" permettront un gain net de biodiversité, dans une démarche globale de développement durable. Ce projet contribue à préserver la biodiversité, avec le renforcement des boisements par des espèces végétales adaptées à l'écosystème local, des continuités écologiques et la végétalisation des berges. L'île du Ramier sera, à terme, une zone de rafraîchissement pour les habitants.

Par ailleurs, cette année a marqué la 5^e année du projet européen LIFE Green Heart, dont les actions continuent de cheminer. Un important travail sur la répliquabilité du projet a eu lieu, copiloté avec l'AUAT : 2 workshops ont été organisés avec les agents de la collectivité ainsi qu'avec des partenaires comme le CEREMA, l'AUAT,

OPPIDEA. Ce travail, réalisé avec l'appui des partenaires scientifiques du projet, a débouché sur la rédaction d'un guide méthodologique et de répliquabilité afin de poursuivre certaines actions de ce projet et de valoriser ses enseignements.

Le suivi scientifique s'est quant à lui poursuivi et a montré une nouvelle fois l'évolution des effets déjà impactants de la végétalisation du site, avec notamment un effet rafraîchissant allant jusqu'à -0,8 °C.

Enfin, un concours photographique amateur a été organisé en simultané avec la ville allemande de Düsseldorf, notre jumeau climatique à l'horizon 2100, de manière à faire participer la population locale à la valorisation de la renaturation des abords de cours d'eau. Les 20 photos lauréates ont été exposées sur l'île du Ramier ainsi que sur le site internet de Toulouse Métropole.



GRAND PARC DE L'HERS : DES AMÉNAGEMENTS PRÉFIGURATEURS ACTÉS

Ce Grand Parc s'adosse à la vallée de l'Hers et s'étend sur une trentaine de kilomètres, en traversant 13 communes de la métropole toulousaine. En mars 2025, le programme d'aménagements (signalétique, pose de mobilier, travaux de désimperméabilisation, plantations), a fait l'objet d'un comité de pilotage associant les élus des 13 communes. Le recrutement d'un paysagiste concepteur en charge de la maîtrise

d'œuvre du Grand Parc va permettre de lancer le schéma directeur du projet d'ici la fin de l'année. Pour rappel, un projet pilote de "chemin de l'Hers" est déjà engagé : ce cheminement continu le long de l'Hers et de ses principaux affluents, a été pensé comme un aménagement structurant et fédérateur à l'échelle du Grand Parc de l'Hers. Il doit permettre d'initier le renforcement de la trame verte et bleue.



GRAND PARC DU TOUCH : LE PUBLIC CONSULTÉ

Le Grand Parc du Touch est organisé autour de la rivière du Touch, de ses affluents, l'Armurié, l'Ousseu et le fossé Larramet, de la trame verte des coteaux de la Paderne reliant le Touch par l'Armurié. Il concerne essentiellement Toulouse et Tournefeuille mais aussi Blagnac, à la confluence du Touch, et Colomiers au niveau de l'Armurié.

Après la réalisation d'un premier diagnostic de territoire en 2024, la concertation du public a été menée de janvier à juin 2025. L'objectif

est d'aboutir à un diagnostic partagé et de co-construire avec les communes et la population les grandes orientations sur le territoire du Grand Parc du Touch. Un comité de pilotage s'est tenu en juin 2025, permettant de valider le plan guide et le programme de préfiguration. La programmation du Plan guide va s'engager, avec l'adoption d'outils d'accompagnement et d'actions de préfiguration. L'objectif est notamment de maintenir et de valoriser la trame verte et bleue au travers des corridors écologiques.



GRAND PARC MARGELLE : LES "PAS JAPONAIS" SE MATÉRIALISENT

Le PLUiH dont les contours ont été arrêtés en juin 2024 lui donne une place particulière, en traduisant ses ambitions dans les outils de planification. Ce Grand Parc, situé sur la rive gauche toulousaine, se déploie le long de la Margelle de Garonne, coteau boisé marquant la limite entre la terrasse et la plaine de Garonne, jusqu'aux communes de Cugnaux et de Villeneuve-Tolosane. Sur une quinzaine de kilomètres, celui-ci est constitué d'une succession d'espaces verts en "pas japonais", souvent boisés, parfois agricoles, marqués de patrimoines végétaux et bâtis. Ce fil naturel fait aussi le lien entre plusieurs grands équipements de rayonnement métropolitain : hôpital de Purpan, Zénith, école d'ingénieurs de Purpan, hippodrome de

la Cépière, université Jean-Jaurès, etc., qui viendront renforcer les projets en cours de la Cité de la Danse à la Reynerie, du renouveau du domaine de Candie tourné vers le bien-manger et du campus des mobilités innovantes et décarbonées sur Francazal.

La continuité paysagère de la Margelle a été interrompue par des coupures urbaines (périphériques, boulevards, enclaves). L'objectif premier de ce Grand Parc est donc de redonner une existence et une continuité paysagère structurante. Le second objectif est de valoriser les pépites environnementales et patrimoniales de ces "pas japonais" tout au long du fil conducteur de Margelle et de les mettre en lien avec le tissu environnant.



► LA NATURE ET LES PLANTATIONS DANS LES QUARTIERS ET LES COMMUNES PRENNENT DE L'AMPLEUR

La végétalisation de l'espace urbain s'intensifie partout où cela est possible, avec quelques projets emblématiques.

PARC DE LA PISTE DES GÉANTS : NOUVELLES ÉTAPES FRANCHIES À TOULOUSE AEROSPACE

C'est un parc de 4,5 hectares qui sort peu à peu de terre. Démarrés en mai 2024, les travaux de la période ont porté sur le décroûtage de l'ancienne piste. Le bitume a été enlevé, dans un premier temps au milieu de la piste, au niveau des commerces. Puis c'est la partie sud, jusqu'au bâtiment B612, qui a été débitumée. Alors que le sol du site, recouvert d'un tarmac depuis 90 ans, était très appauvri, le projet vise à reconstituer un sol riche et écologiquement fonctionnel. L'ambition est qu'il soit capable d'accueillir une diversité végétale et de favoriser l'infiltration de l'eau pour participer au rechargement des nappes phréatiques. L'ensemble du projet a été pensé pour utiliser les eaux de pluie en les dirigeant vers les espaces verts, afin de limiter - voire supprimer - l'usage de l'arrosage une fois les végétaux plantés.

Au total, plus de 1 600 arbres et des milliers d'arbustes et plantes vivaces sont attendus, d'ici au premier trimestre 2026. Sur 22 000 m²

d'espaces plantés, les végétaux ont été soigneusement sélectionnés selon leur capacité à créer un écosystème diversifié résistant aux gelées hivernales et aux étés de plus en plus chauds et secs. L'hiver dernier, les premières plantations ont eu lieu entre la place Marcel-Bouilloux-Lafont et la trémie Payssat. Des parterres mixant plantes vivaces, pelouse, mais aussi arbustes et arbres de plusieurs tailles sont apparus entre le cinéma UGC et l'avenue de l'aérodrome de Montaudran. Plusieurs équipements de loisirs (aires de pique-nique, terrains de pétanque, agrès, spot de glisse) complètent l'ensemble. Le 28 juin, les sections entre l'avenue de l'aérodrome de Montaudran et la rue Pranville-Négrin ont été ouvertes au public, avec une continuité piétonne et cyclable assurée sur l'ensemble du linéaire du parc. Le jardin du Brésil a également été inauguré sur les jardins de la Ligne. Un budget de 7,9 M€ est mobilisé pour ce chantier d'envergure.



PARC DE LA CARTOUCHERIE : UNE APPROCHE PARTAGÉE POUR L'AMÉNAGER

Pour répondre aux objectifs en matière d'adaptation au changement climatique et aux évolutions sociétales, l'aménagement de la phase 3 de l'écoquartier de la Cartoucherie a été repensé. Cette démarche s'est effectuée en lien avec les habitants et riverains, pour intégrer, en plus des logements, un grand parc public de

1 hectare qui renforce la végétalisation du site. Désormais, la concertation se poursuit et une nouvelle séquence a débuté fin 2024. L'objectif est de co-construire, avec l'équipe d'urbanistes-paysagistes de la phase 3, les contours et les usages du parc. Une première phase de travaux est programmée pour fin 2025.



ET AUSSI

À SAINT-ORENS, LA PLACE JEAN BILLIÈRES COMPLÈTEMENT MÉTAMORPHOSÉE

Le parvis situé devant la salle de spectacle Altigone a complètement changé de visage. Cet espace, autrefois dédié au stationnement, a été totalement repensé. Au total, 1 375 m² (12 % de la surface) ont été désimperméabilisés et 22 nouveaux arbres ont été plantés, tout en préservant ceux existants. Les matériaux ont également été éclaircis (sable stabilisé, béton désactivé et enrobés colorés), afin de mieux lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain. Des arbres de pluie et une tranchée drainante ont été aménagés pour une récupération alternative des eaux pluviales sur l'ensemble de l'esplanade. L'opération, d'un montant de 2,35 M€, permet de maintenir un lieu multi usages, tout en améliorant le cadre de vie local.



ET AUSSI

MONS : LE CŒUR DE VILLE RÉORGANISÉ ET VÉGÉTALISÉ

Toulouse Métropole et la commune de Mons ont lancé une opération de réaménagement du cœur de village, constitué de la place du Languedoc et, au sud, de la rue des Écoles. Le projet, qui mobilise 1,60 M€ de budget, a consisté à désimperméabiliser les places de stationnement et à aménager un espace de loisirs avec une aire de jeux. 46 arbres ont été plantés à cette occasion. L'ambition est de renforcer l'attractivité du cœur de village notamment pour les clients des commerces et les usagers du groupe scolaire, grâce à des aménagements urbains qualitatifs et un parti pris de végétalisation fort.



ET AUSSI

BIENTÔT UN SCHÉMA DIRECTEUR POUR VÉGÉTALISER LE PATRIMOINE DE TISSÉO

L'autorité organisatrice des transports mène une action de fond en matière d'amélioration du cadre de vie et de baisse des températures en milieu urbain. Au-delà des réalisations déjà faites sur ces stations d'échange, sites, garages et ateliers métro - tramway (plantations d'arbres, espaces verts), une étude de 18 mois a été lancée début 2025. Celle-ci va permettre de bâtir un schéma directeur de végétalisation du patrimoine, incluant un plan de désimperméabilisation et de réaménagement des sites.

ET AUSSI

L'AVENUE DES MIMOSAS DE BALMA RÉAMÉNAGÉE

La commune de Balma et Toulouse Métropole ont mené une opération de requalification d'envergure de l'avenue des Mimosas. Cette artère centrale de la commune accueille notamment un marché de plein vent, deux fois par semaine, et compte un tissu commerçant dense aux alentours.

Le réaménagement, d'un coût de 3,3 M€, vise à apaiser et faire la part belle aux modes doux (cheminements piétons et vélos), mais aussi à améliorer la qualité de vie des usagers en requalifiant la voie grâce à des parvis, avec la désimperméabilisation de 350 m² de surface et la plantation d'une cinquantaine d'arbres. Le parc jardin Eugène-Bonnet adossé à l'avenue des Mimosas est également mis en valeur dans le projet, avec un retraitement de son entrée et de la connexion au parvis. Au final, le réaménagement renforce l'identité de ville-jardin de la commune.

► GÉRER L'EAU, COMME UN BIEN COMMUN À DÉFENDRE

La gestion de l'eau est un enjeu majeur. La Métropole s'en saisit au travers d'une série d'actions touchant aussi bien aux infrastructures, à l'évolution des comportements, qu'à la protection des milieux naturels.



PLAN EAU MÉTROPOLITAIN : UN AN D' ACTIONS ENGAGÉES

Pour faire face aux effets du changement climatique et à son influence sur l'eau, le plan métropolitain de gestion et de préservation de la ressource en eau a été adopté en avril 2024. Six axes stratégiques sont depuis travaillés en parallèle.

Sur un an, la modernisation des réseaux a vu le rendement s'améliorer d'un point, soit environ 500 000 m³ d'eau économisés. Le renouvellement des réseaux oscille entre 0,8 % (eau potable) et 1 % (assainissement). Sur le volet de la réduction des consommations de la Métropole et des communes membres, les mesures de sobriété sont encouragées. Un atelier spécifique sur le sujet a eu lieu en novembre 2024. "L'administration exemplaire en matière de gestion de l'eau" est par ailleurs en cours de lancement, a pour objectif de réduire les consommations d'eau des bâtiments publics des communes de la Métropole.

En matière d'accompagnement des consommateurs (particuliers et entreprises), plusieurs faits sont à noter. La tarification saisonnière a été mise en place le 1^{er} juin 2024. Par ailleurs, la généralisation du télérelevé sur

l'ensemble des compteurs d'eau du territoire a été réalisée, tandis que 700 détecteurs ont été déployés pour lutter contre le vol d'eau. Sur un an, plus de 30 000 kits hydro-économiques permettant aux particuliers de réaliser des économies d'eau ont été distribués. L'aide aux habitants pour se doter d'équipements de récupération des eaux de pluie est également en place, depuis février 2025. Cette prime subventionne 50 % du prix d'achat TTC d'un récupérateur d'eau de pluie neuf (hors frais d'installation).

La qualité de l'eau, comme la sécurisation en matière de traitement et d'approvisionnement, sont également des thématiques prioritaires. L'adaptation des infrastructures - réseaux comme usines et stations - est en cours. La modernisation de la station d'épuration de Ginestous a donné lieu à une consultation publique. Côté eau potable, la faisabilité de l'utilisation des sources de Padène et de Clairfont est étudiée. Par ailleurs, les trois usines de production du territoire font l'objet d'études pour les protéger des crues mais aussi améliorer leur niveau de traitement, afin d'atteindre le référentiel "Qualité +".



EAUX PLUVIALES : UNE STRATÉGIE EN ACTION

Le rapport à la nature et à l'eau en ville change radicalement, dans un contexte où les solutions fondées sur la nature contribuent à rendre les villes plus résilientes, à améliorer le bien-être en ville, à diminuer les îlots de chaleur urbain et à améliorer la gestion quantitative et qualitative de l'eau. Toulouse Métropole, qui agit dans le cadre de son schéma directeur de gestion des eaux pluviales, dispose d'une stratégie patrimoniale des réseaux et des fossés et a défini des orientations pour le zonage pluvial.

Le changement de pratiques est engagé, alors que les effets du changement climatique entraînent l'intensification de la pluviométrie et du ruissellement en ville. La collectivité dispose d'une vision globale concernant la désimperméabilisation, grâce aux projets menés avec le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) et le CEREMA (Centre d'études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement,

la Mobilité et l'Aménagement). Une carte des potentiels d'infiltration a été élaborée pour l'ensemble du territoire. Par ailleurs, des outils permettent de présenter et comparer les solutions de gestion durable des eaux pluviales. Les systèmes de gestion intégrée dits "à la source" sont désormais privilégiés. La désimperméabilisation prend tout son sens sur l'existant et, dans le cadre des réaménagements urbains, un objectif de 5 ha/an a été fixé. Près de 5,6 ha l'ont été en 2024. Sur un autre aspect, un travail global sur les zones humides et leur préservation est aussi lancé, pour atténuer les phénomènes d'inondation.

Enfin, la démarche se prolonge par une expérimentation de la réutilisation des eaux pluviales stockées dans des ouvrages existants du domaine public, comme sur les bassins de stockage de la ZAC de Montaudran et du bassin Saint Sylve à Toulouse.



Gestion durable
des eaux pluviales



LE TRAVAIL SUR LE VOLET INONDATION ENTRE DANS UNE NOUVELLE PHASE

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) entre dans une nouvelle phase. Ce programme rassemble 94 communes de l'agglomération toulousaine et se fait en collaboration avec le Muretain Agglo, le SICOVAL et la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain. Il vise à protéger les personnes, les biens, réduire les conséquences des inondations sur les personnes, les biens, l'activité économique, l'environnement et le patrimoine culturel face au risque d'inondations.

La période de juin 2024 à juin 2025 a marqué la finalisation du PAPI "d'intention" et l'élaboration du PAPI "complet". Plusieurs études ont été finalisées, afin de définir et prioriser les aménagements mais aussi localiser les 10 stations relatives aux Systèmes d'Avertissement Locaux des Crues (SDAL), dont 5 sont sur le territoire métropolitain, pour mieux surveiller les crues et anticiper les inondations. Par ailleurs, de premières campagnes de diagnostic de

vulnérabilité des logements, des établissements publics et des entreprises ont été réalisées pour permettre aux propriétaires et occupants de mettre en place des travaux et mesures de réduction des risques. La sensibilisation au risque crue-inondation s'est intensifiée, notamment par l'importante consultation du public menée dans le cadre de l'élaboration du prochain programme. Désormais, la priorité est donnée à la préparation du PAPI complet (2026-2031). Le périmètre a été élargi à 129 communes, pour permettre à de nouveaux territoires soumis aux risques d'inondations, de bénéficier de la démarche PAPI et de ses aides associées. Le diagnostic des risques et la stratégie de prévention ont été actualisés. Le programme d'actions a été élaboré entre la fin de l'année 2024 et le printemps 2025, sur la base des conclusions des études et autres actions menées au cours du PAPI d'intention, des échanges avec les acteurs institutionnels (notamment lors d'un atelier dédié le 15 mars 2025), et de la consultation du public.



Programme d'Actions
de Prévention des Inondations
DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE

ET AUSSI

LES JEUNES SENSIBILISÉS SUR L'EAU

L'éducation des citoyens sur les enjeux de l'eau et du changement climatique cible plus notamment les scolaires : le projet "L'Eau m'a dit" permet une sensibilisation en classe. Sur l'année écoulée, 20 classes ont bénéficié d'une séance pédagogique animée par le Cpie Terres Toulousaines sur les communes d'Aucamville, Balma, Brax, Bruguières, Colomiers Cornebarrieu, Drémil-Lafage, Mons, Toulouse et L'Union et Cette démarche est amplifiée par la réalisation et la diffusion d'un podcast dédié sur l'audioblog Arte Radio. Par ailleurs, des ateliers eau sont animés dans le cadre du Conseil métropolitain des Jeunes.

L'ENTRETIEN ET LA RESTAURATION DES COURS D'EAU MÉTROPOLITAINS MOBILISENT

En 2025, près de 20 km de cours d'eau ont fait l'objet d'une surveillance ou d'un entretien afin d'améliorer la fonctionnalité des écosystèmes aquatiques ou de contribuer à la prévention des inondations. Ces travaux ont été réalisés sur les communes d'Aussonne, Brax, Colomiers, Cornebarrieu, Seilh, Balma, Fonbeauzard, L'Union, Launaguet, Castelginest, Quint-Fonsegrives, Saint-Jean, Gratentour, Drémil-Lafage, Fenouillet, Blagnac, Beauzelle, Aucamville, Toulouse et Tournefeuille. Un budget de 80 000 € a été mobilisé. D'autre part, la mise en œuvre du Plan Pluriannuel de Gestion des Petits Bassins Versants a été engagée en 2025 et a porté sur l'entretien de la ripisylve, le retrait des embâcles et déchets sur le Garossos, le Maltemps, le Riou, le Nauze Geaune, le Borde Blanche et la Serp. L'entretien sélectif des berges est pratiqué, afin de favoriser le développement d'essences adaptées. Les travaux concernent aussi l'enlèvement d'espèces invasives, le retrait d'embâcles importants, le traitement d'arbres

à risque (élagage, abattage) et l'enlèvement de déchets anthropiques. Depuis plusieurs années et le début de la mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations (GEMAPI), des études relatives à la restauration des cours d'eau présentant des problématiques fortes dans des zones à enjeux ont été engagées. En 2025, les études se sont poursuivies sur la Dancelle à L'Union et Saint-Jean, le Gajéa/Panariol à Mondonville et l'Aussonne ainsi que le Saint-Agne à Toulouse.

Des plans d'actions sont élaborés par Toulouse Métropole de manière concertée avec les autres structures gestionnaires en charge de la compétence GEMAPI (Muretain Agglomération, le Syndicat Mixte Garonne Louge Touch, SICOVAL et SIVOM Sage), au travers de plans pluriannuels de gestion. Cela concerne aussi bien la rive gauche de la Garonne (183 km cumulés de cours d'eau) que sa rive droite. Sur cette dernière, ce sont environ 200 km de cours d'eau supplémentaires qui sont ou vont être pris en compte en 2025.

LA VALORISATION DES CANAUX SE POURSUIT

Toulouse Métropole progresse sur son Programme Opérationnel de Valorisation des canaux (2021-2026). En 2024, l'aménagement de la connexion du canal latéral à la Garonne au niveau du chemin Prat-Long a permis de créer un nouvel espace paysager favorisant la biodiversité et le confort des usagers. Ce projet inclut la création du jardin du Prat-Long avec l'installation de mobilier urbain (agrès sportifs, tables, racks à vélos) et d'une borne fontaine, ainsi que la mise en valeur de l'ancienne voie ferrée intégrée au cheminement.

La sécurisation des accès sur le site classé du canal du Midi, au niveau de la passerelle Albert-Viala, et l'étude de l'extension du square du boulevard de Suisse sur le canal latéral à la Garonne viennent compléter les actions en cours. Ce programme, mené en partenariat avec Voies Navigables de France et en lien étroit avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ainsi que les Architectes des Bâtiments de France, mobilise un budget de 2,8 M€.



► UNE POLITIQUE DES DÉCHETS, POUR RÉDUIRE ET RESPONSABILISER

La réduction du volume de déchets traités à l'échelle de la Métropole implique d'agir sur tous les types de déchets existants et de faire évoluer les comportements.

| Cycle de vie | Indicateurs | Évolution 2023-2024 | Évolution 2016 - 2024 |
|--|---|---------------------|-----------------------|
| Production | DMA : production annuelle moyenne de déchets ménagers et assimilés (inclus déblais et gravats) par habitant* (en kg / hab, indice base 100, année de référence : 2010 = 472 kg/hab) | 0 point de % | -15 points de % |
| Valorisation organique des biodéchets | Compostage : taux d'équipement des maisons individuelles (%) Correctif 2017 : intégration d'un taux d'abandon | +4 points de % | +18 points de % |
| Valorisation | Taux de valorisation matière | 0 point de % | -2 points de % |
| Stockage | Indice de réduction des quantités de déchets non dangereux mis en installation de stockage (indice base 100, année de référence : 2010) | -4 points de % | -22 points de % |



RÉDUCTION DES DÉCHETS : ADOPTION DU NOUVEAU PLPDMA 2025 - 2030

Toulouse Métropole a adopté son 3^e Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en juin 2025. Conçu et élaboré par voie de concertation publique, le nouveau programme fixe un objectif de -20 % de déchets ménagers et assimilés en 2030 par rapport à 2010. L'objectif dépasse les -15 % fixés par la loi.

Avec un bilan du dernier PLPDMA 2018 - 2024, qui montre une réduction de plus de 60 kg/habitant de déchets ménagers assimilés depuis 2010, Toulouse Métropole enregistre une réduction de plus de 13 % au lieu des 11 % prévus.

Afin de construire collectivement le futur programme 2025-2030, la Métropole a organisé une concertation publique de mars à octobre 2024. Celle-ci a donné lieu à plus de 29 rencontres réparties sur le territoire métropolitain, 2 700 contributions recueillies et plus de 500 participants, habitants, élus et acteurs locaux.

Les objectifs du nouveau plan sont d'intensifier la sensibilisation auprès des publics, notamment les jeunes, de travailler sur les biodéchets, de valoriser la consommation responsable et de promouvoir l'éco-responsabilité des manifestations locales. Le PLPDMA s'inscrit dans une politique de long terme visant à transformer les habitudes de consommation, il sera modulable et adaptable dans le temps.



LIXO, L'IA TESTÉE POUR AMÉLIORER LE TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS

Toulouse Métropole a testé le système LIXO d'avril 2024 à juillet 2025, un projet financé par CITEO. Vingt camions bennes ont été équipés d'un système de caméra embarquée "intelligente" qui permet d'identifier les déchets contenus dans la trémie des bennes et de détecter immédiatement des erreurs de tri. L'ambition est d'identifier les zones du territoire générant le plus d'erreurs de tri (ordures ménagères et emballages et papiers), de cibler et tester les actions de sensibilisation et de communication (en porte à porte, via des stands...) puis d'en suivre l'impact. Des actions de sensibilisation "tests" ont été menées et des premières améliorations sur la qualité du tri sur les zones tests ont été constatées. L'ensemble des analyses finalisées est attendu fin 2025.

DÉCHETS ALIMENTAIRES : DES BORNES DE COLLECTE PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

Après les expérimentations, place à la généralisation. Les succès de l'expérimentation menée dans certains quartiers de Blagnac, Aigrefeuille, Saint-Orens-de-Gameville et Toulouse, ont conduit Toulouse Métropole à étendre ce nouveau mode de collecte des déchets alimentaires à l'ensemble du territoire.

Depuis mai 2025, des bornes de collecte de déchets alimentaires sont progressivement installées sur des emplacements identifiés dans les communes de la Métropole. Ce déploiement se poursuivra en 2026 aux abords des immeubles et habitats collectifs.

Les déchets alimentaires sont stockés temporairement dans les bornes puis collectés et transportés vers des installations de traitement gérées par Decoset.

Ils sont ensuite transformés en ressources (compost et engrais naturel) et ont vocation à nourrir et enrichir les sols au bénéfice des agriculteurs locaux. Les médiateurs "déchets" de la collectivité accompagnent les habitants dans l'adoption de ce nouveau geste de tri.





LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS S'HARMONISE ET PRIVILÉGIE LE RÉEMPLOI

La collectivité a fait évoluer le service gratuit de collecte des encombrants depuis avril 2025. L'idée est de rendre ce service identique pour tous. Pour y parvenir, la prise de rendez-vous est obligatoire et se fait par internet, quelle que soit la commune concernée. Une liste d'objets acceptés a été établie, ainsi que le volume autorisé. Le dépôt se fait à l'adresse indiquée, la veille de la collecte à partir de 20 h. Si ces règles ne sont pas respectées, aucune collecte n'est réalisée et les déchets sortis sur la voie publique sont considérés comme dépôts sauvages.

Sur 7 000 tonnes d'encombrants collectés chaque année, 4 800 tonnes doivent être valorisées en 2025 (en vertu de la loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire de 2020). Pour respecter cet objectif, les agents de collecte sont formés et sensibilisés au "réemploi".

Dans ce même esprit, Toulouse Métropole a mis en place la collecte "préservante" des encombrants : la station de transfert de Daturas, où transitent les encombrants collectés, a été adaptée pour mettre en place une filière locale de réemploi. Des conteneurs maritimes servent désormais de magasin afin d'être orientés vers des structures de l'économie sociale et solidaire.

Cela vient compléter la politique du réemploi déjà déployée en déchetterie, avec la mise en place de locaux dédiés à l'entrée des installations, et collectés par des associations conventionnées avec Decoset. Ces associations réparent, réhabilitent les biens déposés et les remettent en vente à petits prix. À noter : des "zones de dons" seront également expérimentées sur des communes volontaires. Les usagers pourront venir y déposer leurs objets et éventuellement récupérer d'autres objets déposés par d'autres usagers.

Enfin, 118 actions de sensibilisation sur l'année 2024 (visites du centre de tri, de la déchetterie de Plaisance et animations), permettant ainsi de sensibiliser plus de 2 500 personnes aux enjeux de la réduction des déchets, du tri et du réemploi. Cette démarche active anticipe l'arrivée du Hall 9 sur l'île du Ramier, à horizon 2026, qui a pour ambition d'être le lieu totem de la transition écologique et de l'économie circulaire sur le territoire.



UNE NOUVELLE POLITIQUE POUR LES DÉCHETS VÉGÉTAUX, AFIN D'ENCOURAGER LES PRATIQUES VERTUEUSES

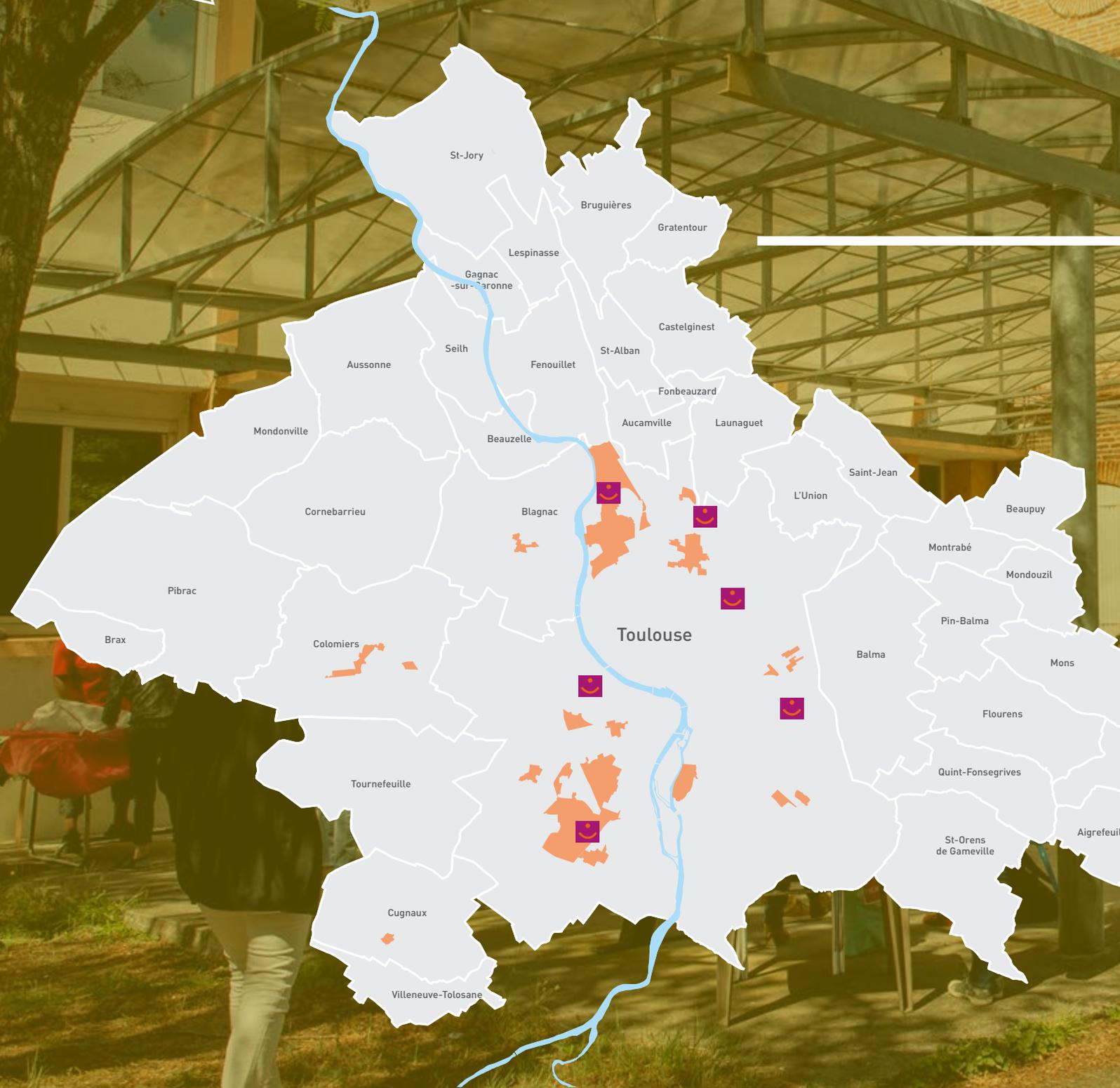
Avec 55 kg/habitant/an en moyenne de déchets végétaux produits sur la Métropole toulousaine, les déchets issus du jardin représentent une part très importante du volume total des déchets. Le service de collecte des déchets végétaux a évolué en juillet 2024, pour répondre aux obligations de réduction des déchets de la loi AGEC et pour harmoniser le service à l'échelle des 37 communes.

L'objectif de la Métropole est de favoriser les alternatives à la collecte systématique des déchets végétaux, en généralisant la transformation des déchets in situ, sous forme de broyat. Toulouse Métropole propose à cet effet des services

de broyage gratuits adaptés aux différentes situations : prêt de broyeur individuel, service de broyage à domicile ou opérations ponctuelles de broyage dans les communes. Il est également possible de déposer ses déchets végétaux dans un camion benne statique dans les communes participantes.

Des collectes restent en vigueur, sur abonnement. Un forfait saisonnier gratuit est proposé (6 collectes aux périodes les plus propices au jardinage) ainsi qu'un forfait annuel payant (24 ramassages en plus des 6 collectes saisonnières, soit 30 collectes au total).

3



DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS ET LA CITOYENNETÉ

Pour que la transition écologique s'opère efficacement, toutes les énergies sont nécessaires et trouvent leur place. Les changements de comportements se multiplient, par un développement de la participation, des engagements durables assumés de structures ou encore en appuyant le déploiement d'activités solidaires ancrées sur le terrain.

-  Quartiers politiques de la ville
-  Totems économie sociale et solidaire



Drémil-Lafage

▶ DES LOGEMENTS DE QUALITÉ POUR TOUS LES HABITANTS

La Métropole soutient l'offre de logements afin que tous les habitants puissent se loger confortablement.

LES PREMIERS EFFETS D'ALIS, EN MATIÈRE D'INTERMÉDIATION LOCATIVE ET DE QUALITÉ DE LOGEMENT PROPOSÉ.

Créée en avril 2024, l'agence immobilière sociale (Alis) est portée par le Groupement d'Intérêt Public formé par Toulouse Métropole, Toulouse Métropole Habitat, le CCAS et les associations Habitat et Humanisme et l'Union Cépière Robert Monnier.

Face à l'accès compliqué au logement, cette structure immobilière à but social accompagne de façon individualisée des locataires en difficulté et des propriétaires privés, à toutes les étapes de la location. L'objectif est de sécuriser et simplifier leurs relations locatives. Les propriétaires s'engagent à une location solidaire avec des avantages exclusifs et la garantie d'une gestion locative sereine et sécurisée. Côté locataires, le loyer à payer est moins cher de 15 à 45 % par rapport au prix du marché.

Concrètement, 15 logements ont été conventionnés la première année, sur des loyers sociaux (-30 % par rapport aux prix du marché) ou très sociaux (-45 % par rapport aux prix du marché). Les biens sont occupés par des foyers aux profils diversifiés et mixtes (personnes seules/familles, travailleurs/retraités, personnes ayant eu des accidents de la vie /jeunes démarrant leur activité professionnelle, etc...).

Des échanges personnalisés et réguliers ont lieu une fois par mois en moyenne avec les locataires et les propriétaires.

Les logements conventionnés doivent disposer d'un diagnostic de performance énergétique au minimum de classe D. Lorsque le logement a une performance énergétique inférieure, Alis accompagne et aiguille les propriétaires vers les bons interlocuteurs (maison de l'énergie par exemple) en vue de procéder aux travaux dans les meilleurs délais et au meilleur coût. Trois des propriétaires participants à ce dispositif ont été incités et accompagnés dans ce cadre. Des aides pouvant contribuer à la rénovation sont évoquées, tandis qu'une vigilance est appliquée lors des visites et de la diffusion d'information sur le sujet, auprès des locataires et des propriétaires.



ET AUSSI

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE AVEC LE FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT

Dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement (FSL), les ménages les plus précaires peuvent bénéficier de visites sociotechniques permettant l'installation de "kits éco énergie", l'étude de leur budget et l'analyse de leur logement et de leurs habitudes de consommation d'énergie. Ainsi, sur la période 2024-2028, ce sont près de 250 000 euros qui sont mobilisés pour ces actions. Par ailleurs, chaque ménage bénéficiaire d'une aide financière permettant le paiement de tout ou une partie d'une facture d'énergie ou d'eau dans le cadre du FSL, reçoit une plaquette éditée par l'ADEME sur les écogestes permettant la maîtrise de sa consommation.



QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE : LE RENOUVELLEMENT URBAIN COMPTE 2 NOUVEAUX PARTENAIRES ET ACCÉLÈRE LES DÉMARCHES VERTUEUSES

Toulouse Métropole, en lien avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), souhaite accentuer sa démarche résiliente. Les pistes d'améliorations sont nombreuses : lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain par le biais de la désimperméabilisation et de plantations, création d'espaces ombragés, gestion des orientations des bâtiments pour une meilleure circulation des vents, valorisation des déchets organiques, etc.

Dans le cadre du Contrat de Ville, deux nouveaux partenaires ont signé une convention de partenariat en 2024 avec la Métropole pour travailler conjointement sur cette thématique : l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le CEREMA.

La Métropole, lauréate du dispositif "Quartiers résilients" de l'ANRU pour le Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) du Grand Mirail, a lancé fin 2024 une étude sur les opportunités d'économie circulaire dans les opérations de démolition du Grand Mirail qui permettra de :

- › Déterminer les opportunités d'économie circulaire induites par les futures déconstructions, réhabilitations et constructions du Grand Mirail,
- › Caractériser les besoins en matière immobilière et foncière,
- › Accompagner Toulouse Métropole, en vue de créer un projet de plateforme d'économie circulaire (écocentre), si la faisabilité est avérée.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) prévoit la démolition de 1 665 logements (dont près de 80 % relèvent du patrimoine Candilis), dans les quartiers de la Reynerie, de Bellefontaine et de Bagatelle d'ici 2030. Ce programme comprend également la démolition des dalles Abbal et Jean Gilles. Le volet reconstruction comprend 1 500 logements, et 3 équipements publics. L'objectif est de développer une démarche coordonnée de réemploi des matériaux en mobilisant l'ensemble des acteurs du NPNRU (Toulouse Métropole, bailleurs sociaux, aménageurs, architectes urbanistes, opérateurs privés, acteurs des QPV...). Ce projet d'économie circulaire s'inscrit dans le projet européen LIFE Waste2Build.

Cette mission accompagne également les trois bailleurs sociaux démolisseurs du Grand Mirail, qui ont déjà préfiguré une démarche d'économie circulaire sur plusieurs chantiers de démolition :

- › Gluck Reynerie, Patrimoine SA Languedocienne et le Groupe des Chalets ont signé une convention de cession de 688 radiateurs de réemploi. Des portes d'entrées, portes de hall, baies vitrées, faux-plafonds, extraits lors de la déconstruction de Gluck ont été récupérés par Toulouse Métropole Habitat pour rénover 8 logements de la résidence Petit d'Indy. Ce chantier atteint 97,5 % de valorisation par recyclage, réemploi ou réutilisation : radiateurs, fenêtres et certains éléments de serrurerie. Aussi, 7 500 tonnes de béton seront également réutilisées (30 % en construction, 70 % en enrobé).
- › Le chantier de démolition du Grand d'Indy Reynerie de Toulouse Métropole Habitat, où 90 % du béton soit 25 000 tonnes, seront concassés et valorisés sur place ou pour de l'enrobé.

PARC SOCIAL : 1 785 LOGEMENTS RÉHABILITÉS ÉNERGÉTIQUEMENT, DÉSORMAIS CLASSÉS BBC

Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, Toulouse Métropole et les bailleurs sociaux partenaires sont engagés dans un programme ambitieux de réhabilitation du parc locatif social dans les quartiers relevant de la politique de la ville, qui s'achèvera en 2031. La stratégie de réhabilitation vise à apporter des solutions favorisant la performance énergétique du parc et le confort d'usage des locataires.

La réhabilitation de 2 541 logements sociaux est programmée et vient s'inscrire en complémentarité des démolitions - reconstructions pour

transformer durablement les quartiers Empalot, Grand Mirail, Trois Cocus à Toulouse et Val d'Aran à Colomiers, dans le cadre de projets d'aménagement d'ensemble.

Sur les 23 opérations de réhabilitation du programme, 18 obtiennent le label "Bâtiment Basse Consommation", soit 1 785 logements. À ce jour, 1 439 logements ont été réhabilités. L'investissement atteint de 55 000 € à 100 000 € par logement, selon les immeubles.

▶ FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS ET LA PARTICIPATION AU SERVICE DE L'ÉCOLOGIE

La mobilisation des différents publics en faveur de la transition écologique et du développement durable prend diverses formes.



SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS, POUR SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS À L'ENVIRONNEMENT

En 2024, Toulouse Métropole a soutenu les actions autour de projets d'éducation à l'environnement et au développement durable, à destination notamment du public scolaire et du grand public. Portés par 16 associations, ces projets ont reçu 89 125 € de subventions (hausse de 4,5 % par rapport à 2023). Les actions ont notamment concerné :

- ▶ Un programme de sensibilisation favorisant la création et la restauration des haies champêtres sur différentes communes de la Métropole,
- ▶ Des animations, visites, interventions et accompagnements pour développer le jardinage écologique et collectif, ainsi que la préservation de la nature en ville,
- ▶ Des interventions pour sensibiliser sur le sujet des poissons migrateurs et de la biodiversité aquatique,
- ▶ Des programmes et des ateliers de sensibilisation aux enjeux du changement climatique à l'école primaire,
- ▶ Des actions de sensibilisation à l'alimentation saine et durable, à travers des ateliers de cuisine ou de jardinage, des visites, des stands, des actions de cuisine de rue...

- ▶ La sensibilisation à l'économie circulaire et aux circuits courts sur l'espace public et à travers des parcours pédagogiques en milieu scolaire,
- ▶ Des accompagnements individuels et collectifs à destination d'organismes d'événements culturels, afin de les impliquer dans une démarche écoresponsable.

Plusieurs événements en relation avec l'éducation à l'environnement et au développement durable ont aussi bénéficié d'une enveloppe financière, à l'image du festival FReDD (films, conférences, débats), de la 4^e édition du "Biodiver'Stival - Fêtons la Biodiversité" à Pibrac, de l'animation, diffusion d'informations et promotion autour des jardins partagés et de l'agriculture urbaine, la tournée itinérante "Science Tour Garonne" pour sensibiliser et mobiliser autour des enjeux de transition écologique et sociale, ou encore les actions du réseau "Chemin faisant".

Des actions de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire, sur la lutte contre la précarité énergétique, sur la préservation de la biodiversité et de la faune sauvage, ou encore en lien avec la consommation plus sobre et la réduction des déchets ont également été aidées.

À COLOMIERS, LA MAISON DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES EST LANCÉE

Ce nouveau lieu municipal, soutenu par la Métropole, propose des animations pour sensibiliser aux enjeux du changement climatique et promouvoir les initiatives locales.

Inauguré début octobre, l'"éco-lieu" informe le public sur les questions de transition écologique et sur le partage de bonnes pratiques et les initiatives locales (associations, acteurs publics ou économiques). Il s'agit aussi de permettre à chacun d'expérimenter pour s'engager concrètement dans la transition.

La Maison des transitions écologiques est ouverte à tous les publics et propose un programme de rendez-vous variés : expositions, ateliers, animations, visites, formations... On peut par exemple confectionner des produits cosmétiques à base de plantes, demander conseil pour un projet de rénovation énergétique lors des permanences de la Maison de l'Énergie de Toulouse Métropole, apprendre à cuisiner des légumes de panier anti-gaspi, découvrir des expositions.

Le bâtiment neuf de 275 m², qui accueille ce lieu possède des performances énergétiques élevées grâce à des matériaux et procédés bas carbone : ossature bois, briques crues et cuites, murs en enduits chaux chanvre, etc. Il s'articule autour d'une halle fonctionnant sur le principe d'une serre bioclimatique (non chauffée et dotée d'un jardin d'hiver). Le mobilier est de seconde main ou créé sur mesure à partir de matériaux de récupération.

Le second bâtiment a vu son extérieur végétalisé et offre des espaces d'expérimentation et de découverte, tels que le potager perpétuel, composé uniquement de variétés qui repoussent année après année.

Ce projet représente un investissement d'1,8 M€, consenti par la Mairie de Colomiers (938 900 €), Toulouse Métropole (440 000 € et mise à disposition du terrain), l'État (305 800 €) et le Conseil départemental de Haute-Garonne (150 000 €).



LA PARTICIPATION CITOYENNE EN ACTION, POUR AGIR AU SERVICE DE LA VILLE DE DEMAIN

La fabrique de la ville mobilise aussi bien les habitants des quartiers que les riverains en matière de cadre de vie. L'aménageur OPPIDEA s'engage pleinement dans ce mouvement, au travers de différents types d'actions et d'initiatives.

Oppidea/Europolia associe le public à l'élaboration des opérations d'aménagement dans le cadre de concertations préalables. Cela a par exemple été le cas pour le projet Paléficat-Rives de l'Hers, au nord de Toulouse, dont la concertation préalable portant sur la création de la ZAC s'est déroulée d'octobre à décembre 2024. Durant ces deux mois, les personnes intéressées ont pu s'informer sur le projet, à l'occasion de réunions publiques, de balades participatives sur le terrain ou en rencontrant les équipes d'aménagement sur les stands mobiles. Elles avaient également accès au dossier de concertation complet présentant les enjeux et les grandes lignes du schéma d'aménagement envisagé, et un registre leur permettait de déposer des contributions et de faire part de leurs observations.

Des formules innovantes de participation citoyenne ont également été proposées à La Cartoucherie à l'occasion du "Grand Challenge" (consultation publique), ou encore à Grand Matabiau Quais d'Oc, à l'occasion de l'évaluation des 5 projets candidats de la Halle des mobilités, par des groupes de citoyens volontaires dont l'analyse a été prise en compte par le jury.

Tout au long de l'année, des consultations et concertations volontaires se sont succédées dans les quartiers pour associer les habitants et les riverains sur des aspects spécifiques touchant à l'évolution de leur cadre de vie.

À Saint-Martin-du-Touch, Europolia a organisé une concertation sur la transformation de la place Grimaud. À Fenouillet, le 19 septembre 2024, il était question d'habitat participatif au cours d'une réunion publique et d'ateliers participatifs pour parler du projet porté par le Groupe des Chalets et la coopérative Faire-Ville dans le quartier Piquepeyre. Fin septembre 2024, ce sont les usages et les équipements de la coulée verte de Monges-Croix du Sud qui étaient soumis à l'avis du public. Cette consultation organisée à l'occasion d'un événement sur la biodiversité proposé par la Mairie de Cornebarrieu, "Le goûter est dans le pré", était suivie quelques jours plus tard d'ateliers de concertation en classe avec les élèves de l'école élémentaire du quartier.

On peut encore citer la présentation publique du projet paysager pour le square Niboul, (quartier Borderouge) à Toulouse, largement inspiré par les propositions formulées lors des ateliers de concertation, qui a donné lieu à une déambulation sur le terrain en septembre 2024, avant le lancement des travaux au printemps 2025.



LES RENCONTRES EUROPÉENNES DE LA PARTICIPATION ONT RÉUNI 1 600 PARTICIPANTS

En juillet 2024, Toulouse Métropole a accueilli et co-organisé les Rencontres Européennes de la participation. Plus de 1 600 volontaires y ont participé. Ces journées ont été l'occasion pour la collectivité de présenter plus de 30 projets ou dispositifs, durant des balades urbaines et des ateliers : des concertations autour de projets urbains et prospectifs (Grand Matabiau Quai d'Oc, Cartoucherie, Ile du Ramier, Villa Massot, Cahiers toulousains...), des réalisations participatives (fresque de la Cartoucherie, jardins partagés, hackathon...), des dispositifs ("Mes idées pour mon quartier", balades citoyennes, "des fleurs sur mon mur"...). Ces balades urbaines ont eu lieu sur 13 quartiers toulousains et 4 autres communes de la Métropole (Balma, Blagnac, Colomiers et Saint-Orens-de-Gameville) montrant l'étendue des démarches participatives. Les Rencontres sont également un lieu de formation à la participation citoyenne. Pour la première fois, les citoyens pouvaient également prendre part à ces Rencontres.



ET AUSSI

DES ATELIERS PARTICIPATIFS POUR IMAGINER LA PHASE 3 D'ANDROMÈDE, À BLAGNAC

Les travaux de la phase 3 de l'écoquartier d'Andromède devraient commencer à partir de 2028 et se poursuivre jusqu'en 2038. 1 600 logements sont planifiés, ainsi que de nouveaux équipements publics. Un ensemble d'actions auprès des parties prenantes a été mené en fin d'année 2024, les invitant à donner leur vision du futur aménagement. La concertation réglementaire a porté sur l'évolution des documents d'urbanisme et sur les zonages du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Blagnac et du PLUi-H de Toulouse Métropole. Parallèlement, les habitants et riverains du quartier ont été consultés dans le cadre d'ateliers participatifs, au cours desquels ils ont pu faire part de leurs souhaits et de leurs besoins concernant l'aménagement des espaces publics, la mobilité, la qualité architecturale et les usages des futurs logements. Oppidea a également assuré plusieurs permanences à la Mairie de Blagnac et a animé des stands mobiles sur l'espace public pour expliquer les enjeux et les orientations de cette dernière phase du quartier, ainsi que des rencontres avec les associations. Le dispositif se poursuit en 2025, et se clôturera par une grande exposition de restitution.

ET AUSSI

UN CAHIER DES CHARGES CITOYEN POUR LES OPÉRATEURS DU PARC HABITÉ, À LA CARTOUCHERIE

À La Cartoucherie, le temps fort de l'année 2024 a été l'annonce des résultats du Grand Challenge. Cette consultation organisée par Oppidea a permis de désigner le groupement d'opérateurs lauréat de la 3^e et dernière phase de l'écoquartier. Cette méthode participative innovante est fondée sur l'intelligence collective, le dialogue itératif avec les acteurs du projet et la concertation régulière du public. Une première consultation avait permis d'interroger les riverains - via des balades urbaines, des réunions publiques, etc. - sur la programmation du parc de 1 hectare aménagé en cœur de quartier et sur l'aménagement des espaces publics. La rédaction d'un cahier des attentes citoyennes en avait découlé, et avait été

aux équipes candidates. À l'étape suivante, elle a impliqué les habitants et les associations de quartier dans l'étude des offres présentées. Les "avis citoyens" faisaient partie du dossier remis à la commission de sélection.

C'est ainsi que "Le Parc habité", programme de 508 logements portant une forte ambition environnementale et architecturale, reflétera les attentes exprimées tout au long de ce processus. Une nouvelle séquence a débuté fin 2024 afin de co-construire, avec l'équipe d'urbanistes-paysagistes de la phase 3, les contours et les usages du futur parc.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN DES JEUNES MIS SUR PIED

Dans le cadre du plan Être Jeune en Métropole (EJEM), un conseil métropolitain des Jeunes pour les 15 - 25 ans a été mis en place. L'ambition est d'intégrer le regard des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques métropolitaines, en co-construisant avec la collectivité des actions et propositions sur des thématiques précises. L'instance a été installée en décembre 2024, avec 62 jeunes inscrits et 41 présents.

Les thématiques de travail choisies pour l'année 2024-2025 sont : l'eau, l'aménagement urbain et l'égalité femme-homme. Les membres du Conseil choisissent une thématique de travail et se réunissent en ateliers thématiques, deux mardis soirs par mois. L'objectif des ateliers est de présenter les services de la collectivité concernés et leurs missions, mais aussi de

proposer des temps d'échange et de créer du lien entre les services et les jeunes. Ces derniers travaillent sur les axes de travail identifiés par la collectivité en amont. Un thème différent peut être abordé à chaque atelier, en respectant le fil conducteur identifié en début d'année. À l'issue, un projet concret avec livrable mesurable sera présenté en séance plénière du Conseil métropolitain.

Les jeunes vont notamment réaliser une vidéo de format court du type "Brut", afin de sensibiliser leurs pairs et le grand public sur la nécessité de préserver les ressources en eau au quotidien, sur les réseaux sociaux. Dans ce cadre, les membres du Conseil Métropolitain des Jeunes ont visité l'usine de dépollution des eaux usées de Ginestous-Garonne, en février 2025.



LE JEU DE L'OIE CITOYEN, POUR INCITER À L'ENGAGEMENT DE FAÇON LUDIQUE

Pour encourager l'engagement dès le plus jeune âge, Toulouse Métropole a imaginé et conçu un jeu de l'oie citoyen. Cet outil ludique est destiné aux jeunes, dès 9 ans, et plus largement au grand public.

Il permet de découvrir ou approfondir ses connaissances sur la citoyenneté, la participation et la culture locale. Si le jeu est particulièrement utilisé dans les écoles pour sensibiliser la jeunesse, il est également tout à fait adapté pour des publics adultes, y compris les agents souhaitant explorer la participation citoyenne dans leurs services. Le jeu peut être utilisé dans le cadre scolaire, lors d'ateliers pédagogiques ou d'événements autour de la citoyenneté. Il s'adapte également aux activités périscolaires et aux animations en médiathèque. Un jeu sera mis à disposition à la future ludothèque de Bagatelle et deux autres jeux sont réservables par les accueils de loisirs, les associations du territoire et les CLAE. Il peut également être téléchargé en ligne et une version imprimable sera proposée.



LE DÉFI FOYERS À ALIMENTATION POSITIVE PROPOSÉ EN DOUBLE FORMAT

L'objectif de l'initiative est de démontrer que l'on peut adopter une alimentation savoureuse, bio et locale, respectueuse de l'environnement, le tout sans augmenter son budget alimentaire. Ce dispositif convivial, accessible à tous, accompagne le grand public vers un changement des habitudes alimentaires et d'achat. Il est proposé pour la 4^e fois en 2025 (entre janvier et juillet) à l'échelle du territoire. Comme pour les éditions précédentes, l'animation est assurée par Bio Ariège-Garonne.

Un format innovant permet de faire le pont avec la formation des travailleurs sociaux qui a eu lieu en 2024. Le Secours Catholique, en lien avec la commune de Saint-Alban et la Maison de Quartier de Ranguel, co-anime une partie des ateliers du défi auprès des foyers volontaires.

Deux autres équipes suivent le défi de façon "classique". Il s'agit des étudiants inscrits à l'épicerie sociale et solidaire, Le Petit Sab'lé de l'université Toulouse III - Paul Sabatier ainsi que des agents de Toulouse Métropole et de la Ville de Toulouse.



LES CLUBS DE PRÉVENTION ET LES ACCUEILS JEUNES SENSIBILISENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La compréhension des enjeux environnementaux et la démarche éco-citoyenne font partie des grands thèmes régulièrement portés par les clubs de prévention du territoire (Quartiers Nord, Toulouse Est et Sud Est) auprès des jeunes.

Collecte solidaire et distribution gratuite d'objets, transformation de petit mobilier ou encore actions de végétalisation ont été menées au cours de la période. La démarche participative autour du réemploi et de la réparation a notamment donné lieu à différentes initiatives telles que la collecte de vêtements, vaisselle, livres, jeux ou encore la mise en place d'ateliers créatifs dans les domaines de la fabrication, rénovation, décoration et transformation de petits mobiliers

en bois et objets divers, à partir de collectes de bois de récupération.

Du côté des Accueils Jeunes, celui du Carrou a piloté un projet transversal en lien avec 3 autres (Empalot, Amouroux, Renan), dans le cadre de la journée nationale "world clean up day" de septembre 2024. 22 jeunes de 11 à 25 ans y ont participé, en nettoyant l'espace public. Quartier Lalande, le projet "Aménagement extérieur" mené avec l'association Pousse ô abris et l'Accueil Jeunes Lalande progresse. Les jeunes ont été impliqués dans la construction de jardinières, le choix des plants puis leur mise en terre.



ET AUSSI

"L'ESPACE PUBLIC PARTAGÉ", THÉMATIQUE PHARE DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

La Métropole a organisé une journée destinée au grand public et y a convié les partenaires institutionnels comme les associations de la mobilité. Cette animation a permis au public de trouver des informations sur les transports en commun, sur les itinéraires cyclables, sur le ferroviaire, sur la sécurité routière en un même lieu.

UN "PLAN D'ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE" AU SERVICE DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Le document de planification et de programmation baptisé "Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics" (PAVE) recueille les travaux passés et à venir, afin de valoriser les opérations améliorant l'accessibilité sur les espaces publics.

Différents projets sont présentés et débattus lors des réunions du groupe de travail accessibilité, dans lesquelles siègent des associations représentant des personnes à mobilité réduite, des piétons et des cyclistes : des projets d'amé-

nagement d'espaces publics comme la place Billières (Saint-Orens-de-Gameville), le pont sur la Garonne (Gagnac-sur-Garonne), des sujets de pédagogie comme le Code de la Rue, des projets numériques... En complément, des ateliers techniques réalisés sur le domaine public entre les services et les représentants d'associations ont également permis un retour d'expérience sur la nouvelle passerelle Anita Conti.

ET AUSSI

LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES, LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) finance des actions collectives à destination de jeunes très éloignés des dispositifs d'insertion classiques. Ces derniers sont particulièrement touchés par la fracture numérique et "l'illectronisme". Dans ce cadre, un projet a été mis en place pour leur faire bénéficier d'outils de seconde main.

Au total, près de 20 ordinateurs reconditionnés ont été distribués depuis 2023.



▶ LES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS S'ENGAGENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les offres aux publics intègrent le développement durable dans l'ensemble des établissements culturels.

AU MUSÉUM, DE NOUVEAUX OBJECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT DURABLE DES PUBLICS

Le Muséum, l'offre à destination des publics s'inscrit dans le mouvement du développement durable. Depuis avril 2024, le Muséum propose, au cœur de son exposition permanente, un espace de 300 m² consacré à la biodiversité et aux grands enjeux de sa préservation. Celui-ci permet de faire le lien entre l'état de la biodiversité et le

bon fonctionnement des écosystèmes.

La programmation annuelle fait aussi la part belle aux conférences ou balades naturalistes, au Muséum de Toulouse mais également dans les Jardins du Muséum à Borderouge, afin de connecter les citoyens à la nature et renforcer les liens qui les unissent à leur environnement.



ET AUSSI

LE MUSÉUM EXPLORE LA BIODIVERSITÉ URBAINE : DES BALADES NATURE AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE

Le développement de l'action territoriale, bâti en partenariat avec l'association Nature en Occitanie, a permis de mettre en place une série de balades nature pour explorer la biodiversité de Toulouse et des villes de la Métropole. Le Muséum a également co-créé, avec le Pavillon Blanc et la Maison des Transitions de Colomiers, une balade nature contée sur la commune. Celle-ci a été proposée dans le cadre du lancement de l'exposition et de la séquence "Cohabiter avec le Vivant". Enfin, le Muséum a engagé un travail d'accompagnement et de mobilisation des citoyens à la production de connaissances de façon ludique et familiale, via le "City Nature Challenge". Cette initiative internationale cherche à mieux connaître la biodiversité des villes, au travers d'un inventaire mondial de la biodiversité urbaine, qui se déroule chaque année durant quatre jours.

À la Cité de l'espace, les visiteurs ont pu découvrir la vie des batraciens. Les espaces naturels des communes de Saint-Alban (relations plantes pollinisateurs), de Launaguet (les arbres du parc du Château), de Pibrac (sur le chemin de la biodiversité), ou encore à Mons et Flourens (balades nocturnes ponctuées de contes lus par des comédiens locaux) ont accueilli tour à tour des visites.

ÉTABLISSEMENT DU CAPITOLE : LES VERTUEUSE(S) ŒUVRENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Convaincu de la nécessité de bâtir de nouveaux modèles de production et de diffusion en cette période d'urgence climatique, l'Établissement public du Capitole mène une réflexion sur son rôle à jouer dans la transition vers un monde plus durable, avec 25 collaborateurs issus de tous les métiers de l'Opéra et de l'Orchestre du Capitole. L'Établissement est membre d'ARVIVA - Arts Vivants, Arts Durables, et les équipes volontaires ont participé à une Fresque du climat, atelier dont l'objectif consiste à sensibiliser le public au changement climatique.

AEROSCOPIA MULTIPLIE LES INITIATIVES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le musée de l'aéronautique de Blagnac se veut un lieu de mémoire et de vie, qui retrace l'histoire comme les missions de l'aviation. L'établissement fait aussi le choix d'aborder les problématiques du développement durable, au travers de plusieurs initiatives.

Des ateliers tous publics - avion brico récup, décarbonation, aviation électrique - sont ainsi proposés, tandis qu'une formation sur la décarbonation de l'aéronautique a été réalisée en interne.

L'événement Green Aerodays, qui s'est déroulé en décembre 2024, a proposé une exposition d'avions décarbonés accompagnée de médiations spécifiques sur l'aviation électrique, afin de promouvoir l'innovation de l'aéronautique verte.

AU QUAI DES SAVOIRS, DIFFÉRENTES INITIATIVES QUESTIONNENT LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

La sensibilisation du public aux enjeux environnementaux peut prendre de multiples formes. Le Quai des Savoirs a développé son offre à destination du public dans cette logique. À l'occasion de l'exposition "IA, double Je", une programmation associée a ainsi permis de questionner les enjeux environnementaux de l'usage de l'intelligence artificielle, directement sur l'exposition mais aussi dans le cadre de repas-débat ou encore lors du Forum des Futurs Désirables en octobre 2024. Une collaboration avec l'ADEME a été mise en œuvre afin de présenter au public les dernières données à jour en termes d'impact environnemental du numérique et de l'intelligence artificielle.

De son côté, le podcast science et société à destination du grand public, "Détour vers le futur", a traité des stratégies d'adaptation au changement climatique en septembre 2024, en partenariat avec le CNRS.

Tout au long de l'année, des animations orientées sur le développement durable ont aussi été proposées, à l'image des ateliers sur le recyclage pour les 8-15 ans (défi textile, plastique utilisé par les imprimantes 3D, bouchons de plastique usagés réutilisés, etc.).

Enfin, la réalisation de 3 numéros "Musées durables" et du podcast "Sans réserve/s" (à destination des étudiants et professionnels de la Culture) ont questionné l'écoconception des expositions, la mobilité des publics et le numérique responsable en contexte muséal.



▶ LA MÉTROPOLE ENGAGÉE À L'INTERNATIONAL

La collectivité soutient des initiatives hors de son territoire, afin de contribuer à un développement durable et solidaire.

LA MÉTROPOLE AU CŒUR DU PROJET ESS EUROPÉEN CRAFT

Le premier événement phare du projet CRAFT - European Action for Social Entrepreneurship Support a été accueilli à Toulouse les 3 et 4 juillet 2024. Ce projet permet de mettre en commun l'expertise de 9 partenaires européens Impact Hub (basé en Autriche), Impact Hub Zagreb (Croatie), Impact Hub Liepāja (Lettonie), Impact Hub Bucharest (Roumanie), Toulouse Métropole, Impact Shakers (Belgique), DISIE (Danemark), WorldStartup (Pays-Bas), Babele (Roumanie) sur le développement de l'innovation sociale, pour renforcer le soutien aux entreprises sociales en Europe

À cette occasion, Toulouse Métropole a organisé deux événements locaux : "Rencontre Innovation Sociale et Europe", et un atelier d'échange sur l'accompagnement des entreprises ESS aux Imaginations Fertiles. Le "Policy Summit" en ligne a permis d'échanger sur des perspectives clés pour faire progresser les politiques européennes en faveur de l'entrepreneuriat social et de l'innovation sociale. 90 participants étaient présents, dont 15 intervenants parmi lesquels la Commission européenne, l'OCDE, ou encore Entreprise Europe Network.



UN SOUTIEN À LA POPULATION DE MAYOTTE

Suite au cyclone Chido qui a dévasté l'île en décembre 2024, Toulouse Métropole a voté une aide exceptionnelle de 70 000 € en février 2025, attribuée à la Protection Civile pour financer les besoins urgents : distribution d'eau, de denrées alimentaires et de matériel de secours.

ET AUSSI

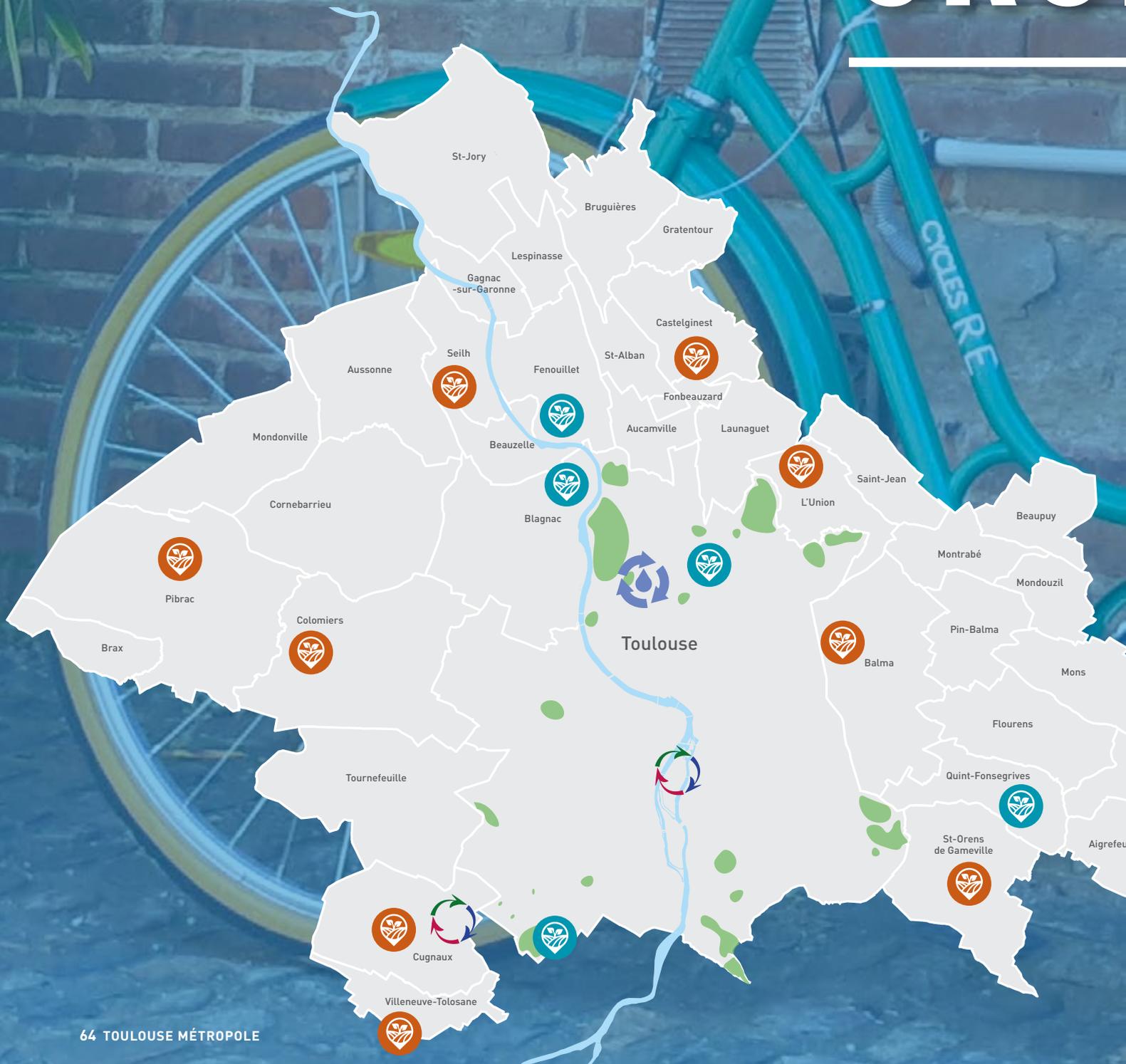
TROIS ASSOCIATIONS LIBANAISES AIDÉES DANS LEUR PROJET

Toulouse Métropole affiche sa solidarité avec le Pays du Cèdre. La collectivité accompagne de longue date des initiatives portées par des associations. Trois d'entre elles ont sollicité et obtenu un appui financier de Toulouse Métropole, en octobre 2024 : Alissar, pour l'achat de matériels et de produits de base pour une production alimentaire durable ; Les Amis du Liban Toulouse pour la collecte de dons et la coordination de l'aide humanitaire pour soutenir la communauté libanaise via un "plan d'actions social" dirigé sur la santé mentale des étudiants ; l'association Espérance Orient et son dispositif "Urgence étudiants Libanais de Toulouse", lié aux situations complexes issues du conflit. 5 000 € par association ont été accordés.



4

INNOVATION CROISSANCE



S'ENGAGER ET OVER POUR UNE SSANCE VERTE

La Métropole encourage la relocalisation des productions agricoles, la création de nouvelles filières et les circuits courts d'approvisionnement. La recherche d'un développement raisonné et durable passe aussi par l'adoption de pratiques d'économie circulaire.

-  Domaine de la régie agricole
-  Fermes d'intérêt métropolitain
-  Projets Agricoles des communes dans le cadre du PAAM
-  Projets exemplaires économie circulaire
-  Projet Val'reu



▶ “LE BIEN MANGER” FÉDÈRE ET TRANSFORME PROGRESSIVEMENT LES PRATIQUES

La Métropole soutient les produits locaux et les circuits courts, au travers de partenariats, d'expérimentations et d'actions au service de l'alimentation de qualité.



ASSISES MÉTROPOLITAINES DE L'ALIMENTATION : DES RETOURS D'EXPÉRIENCE, POUR FACILITER L'INITIATIVE

La 4^e édition des Assises métropolitaines de l'alimentation s'est tenue le 25 mars 2025. L'événement a réuni plus de 220 participants, un record, et a été riche en échanges. La table ronde matinale a abordé la santé globale par l'alimentation, puis des témoignages d'acteurs locaux et des focus sur les initiatives locales ont été proposés.

L'après-midi a laissé place à 15 retours d'expériences, avec notamment la présence de la CaissAlim, du PETR de l'Ariège, de Terreauciel, de Cocagne Alimen'Terre, de la commune de Cugnaux et de la Communauté de Communes

des Hauts Tolosans. Côté stands, une vingtaine d'acteurs ont présenté leur expertise sur les enjeux de transition alimentaire : Pro-portion, les Agribains, les Alchimistes, l'INRAE, ETICMIAM, Bio Ariège Garonne, Cédrat, Consign'Up, Bocalenvers, etc.

Cette rencontre annuelle facilite les synergies entre acteurs territoriaux engagés dans des démarches de transition. À l'issue de cette journée, 17 vidéos des témoins ont pu être produites et sont visibles sur la chaîne YouTube de Toulouse Métropole.



RESTAURATION COLLECTIVE : DES FORMATIONS IMMERSIVES PROPOSÉES AUX COMMUNES

Toulouse Métropole accompagne, dans le cadre du PAAM, la restauration collective de chaque commune, vers moins de gaspillage et le recours à davantage de produits bio et locaux. Bio Ariège-Garonne et Inddigo aident ainsi les communes volontaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'approvisionnement durable de qualité et la sensibilisation. Leur groupement est renforcé par l'arrivée de l'association Proportion, spécialiste du gaspillage alimentaire.

Par ailleurs, l'association Nourrir l'Avenir propose désormais des formations cuisine en format immersif d'une semaine, des formations pour les accompagnants sur le temps du repas, des sensibilisations des élus et agents d'encadrement et des sessions éducatives.

La diffusion d'une lettre d'information, l'organisation de webinaires et le partage de ressources entretiennent la dynamique, tout comme la traditionnelle rencontre annuelle. En 2025, l'événement s'est déroulé le 21 mai à Saint-Alban, sur le site de l'école Peyronnette.



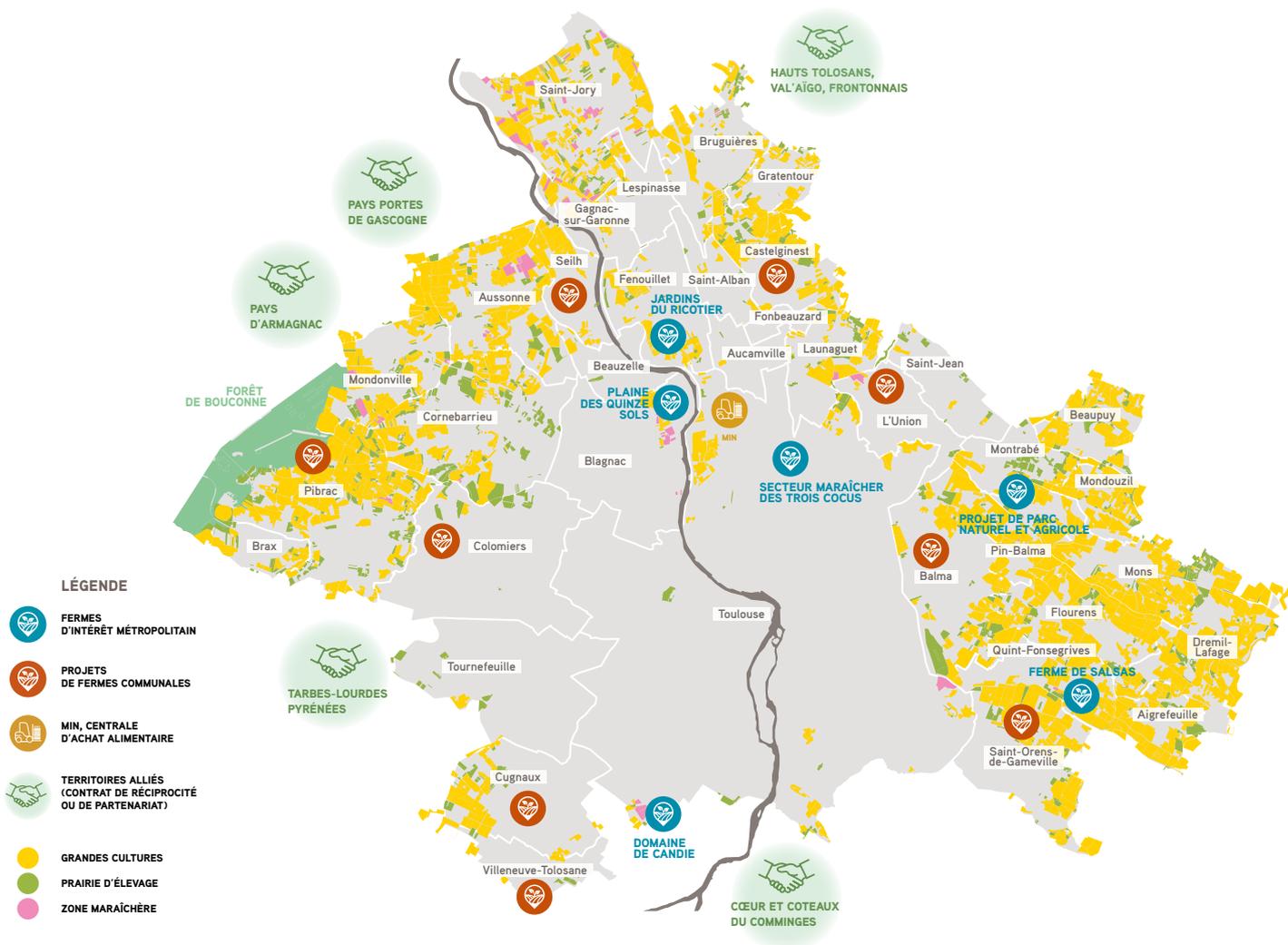
LE PAAM ÉLARGIT SON ÉCOSYSTÈME DE PARTENAIRES

La nécessité de construire de nouveaux systèmes alimentaires, plus résilients et créateurs de valeur et d'emplois localement, a conduit Toulouse Métropole à lancer son Projet Agricole et Alimentaire Métropolitain (PAAM) en décembre 2018. Celui-ci vise notamment à accompagner la transition agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des citoyens et aux enjeux du territoire. Il doit aussi permettre l'accès de tous à une alimentation de proximité, saine et durable.

Cette démarche partenariale de territoire, qui réunit déjà 45 signataires, a vu l'arrivée de

plusieurs nouveaux acteurs, dont le groupe Carrefour, qui a signé la charte le 25 mai 2025, au Domaine Agricole de Toulouse.

Pour rappel, le PAAM s'appuie sur un partenariat étroit avec les bassins de production, au travers de 5 contrats de réciprocité (Comminges, Pays d'Armagnac, Pays Portes de Gascogne, Tarbes Lourdes Hautes-Pyrénées, le Nord Toulousain). Un Conseil métropolitain de l'agriculture et de l'alimentation locale facilite le dialogue des acteurs, tandis que des groupes de travail spécifiques aux projets et actions mis en œuvre sont montés.



TOULOUSE MÉTROPOLE ADHÈRE À LA CENTRALE D'ACHATS OCCIT'ALIM

L'approvisionnement local et durable de la restauration collective représente un enjeu majeur de l'action publique, permettant notamment la structuration des filières agricoles du territoire. Parmi les outils à disposition des communes, la plateforme Occit'alim joue le rôle de centrale d'achat de produits locaux, de qualité et/ou bio. Cette dernière opère le sourcing de nouveaux fournisseurs et la passation des contrats dans le respect de la commande publique.

Toulouse Métropole a adhéré au GIP Occit'alim et permet désormais à ses communes d'accéder à la plateforme de commandes de denrées alimentaires à un tarif privilégié (la part fixe est prise en charge). La collectivité œuvre aussi, par ce biais, en faveur de la structuration de filières locales.

LES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES ET BAS CARBONE LOCALES SOUTENUES

L'incitation à des pratiques agroécologiques et bas carbone ainsi que la meilleure valorisation des productions agricoles locales, encouragées par le PAAM, ont conduit l'Agence de l'eau Adour-Garonne à soutenir l'initiative. Le partenariat conclu avec la Métropole a pour but de démontrer que la transition agroécologique ne pourra s'opérer sans transition alimentaire via une relocalisation et diversification des productions.

Le 19 novembre 2024, vingt partenaires se sont rassemblés lors d'un atelier technique de co-construction sur les pratiques agroécologiques. Quatre grands axes d'actions pour engager le territoire sur des pratiques respectueuses de l'eau et de l'environnement ont été actés. La sensibilisation des publics, comme l'accompagnement de la structuration des filières sont prioritaires. Une première journée de démonstration de matériel agroécologique pour la destruction de couverts végétaux s'est tenue, sur les terres du Domaine Agricole de Toulouse.



UNE SEMAINE DES LÉGUMINEUSES ORGANISÉE

La première édition, l'an dernier, avait mobilisé 13 communes. Cette fois, 18 communes de l'agglomération ont participé : Aucamville, Aussonne, Balma, Beaupuy, Blagnac, Castelginest, Colomiers, Fenouillet, Launaguet, Pibrac, Quint-Fonsegrives, Saint-Alban, Saint-Orens, Seilh, Toulouse, Tournefeuille, L'Union et Villeneuve-Tolosane.

Entre le 10 et le 16 février 2025, au moins une légumineuse a été proposée au menu de leur restauration scolaire. Par ailleurs, des animations ont été organisées par les communes autour de cette famille d'aliments intéressante pour la bonne santé des sols, la préservation de la biodiversité et la réduction de l'empreinte carbone alimentaire.

En partenariat avec FILEG (Filière légumineuses à graines d'Occitanie), des affiches grand format ont été proposées pour décorer les restaurants des écoles. Faire découvrir, cuisiner et valoriser les légumineuses permet de les faire apprécier au grand public et notamment aux plus jeunes et contribue ainsi aux objectifs du Projet Agricole et Alimentaire Métropolitain.

L'ALIMENTAIRE SOLIDAIRE ET DE QUALITÉ SE DIFFUSE DANS LES QUARTIERS

Plusieurs initiatives déployées dans les quartiers facilitent l'accès à une alimentation saine et de qualité. Cocagne Haute-Garonne a livré 9 933 paniers, dont 7 158 à tarif solidaire (+ 59 % par rapport à l'année précédente), soit 200 foyers recevant un panier chaque semaine (près de 3 000 personnes approvisionnées par an). Dix-sept partenaires sont impliqués sur le volet d'approvisionnement solidaire, dans sept quartiers

prioritaires de Toulouse et un de Blagnac : Barradels Blagnac, Cépière Beauregard, Empalot, Reynerie, Bellefontaine, Bagatelle, Izards-Trois Cocus-La Vache, Pradettes et Ginestous. Aux Izards Trois Cocus, un nouveau lieu de restauration portant sur la thématique de l'alimentation saine et durable a ouvert en juin 2025. Il se veut une vitrine de la dynamique maraîchère sur le quartier, et propose des ateliers et des animations.



► L'INSTALLATION DE PROJETS AGRICOLES MÉTROPOLITAINS DURABLES SE MULTIPLIE

Le territoire accueille des expérimentations de nouvelles filières comme des projets d'agriculture urbaine au plus proche des lieux de consommation.

LE DÉMONSTRATEUR TERRITORIAL "LÉGUMINONS" TESTE LA VIABILITÉ D'UNE FILIÈRE DÉDIÉE

Toulouse Métropole pilote le projet "Léguminons", avec l'objectif de développer la filière légumineuses sur son territoire. Ce démonstrateur est destiné à tester localement des innovations pour transformer les systèmes de production agricole et alimentaire.

Le consortium d'acteurs locaux (Agropolis, INRAE, CISALI, Irqualim, LIA GIP-transitions, FILEG, Toulouse Métropole, la Ville de Toulouse et le Domaine Agricole de Toulouse) travaille avec différents acteurs (agriculteurs, cuisiniers ou

restaurateurs, transformateurs, distributeurs...) pour dimensionner des filières légumineuses sur le territoire, diagnostiquer les verrous et leviers de déploiement, partager les savoirs à partir de parcelles expérimentales et au sein du Domaine Agricole. L'idée est aussi d'accompagner la restauration collective comme catalyseur de développement pour ces filières. À l'issue de cette phase de maturation, des investissements importants pour les acteurs locaux pourraient être soutenus financièrement par la Banque des territoires (2 à 10 M€).

LE "PRINTEMPS DES FERMES MÉTROPOLITAINES" CÉLÈBRE LES DYNAMIQUES REMARQUABLES

En avril et mai 2025, quatre visites de fermes installées sur les communes du territoire ont permis de mettre en lumière les projets agricoles métropolitains dynamiques. Entre 10 et 20 participants sur chaque site ont découvert les initiatives :

- › La Milpa, à Blagnac, avec une 4^e installation en bio,
- › Une première saison de récolte de la Régie municipale de l'Union,
- › L'installation d'un collectif de maraîchers à Cugnaux,
- › L'ouverture d'un nouveau bâtiment (O'Hangar) aux Jardins du Ricotier de Fenouillet.



DE NOUVELLES COMMUNES INSTALLENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES SUR LEUR SOL

La Métropole propose une ingénierie de projet spécialisée aux communes désireuses d'accueillir de nouveaux projets agricoles. En 2024-2025, les communes de Mons, Aussonne, Tournefeuille et Villeneuve-Tolosane sont entrées dans ce dispositif, portant à 11 les communes bénéficiaires. Colomiers, Cugnaux et L'Union ont accueilli sur leurs fonciers 8 maraîchers bio. Pibrac, de son côté, a finalisé la construction d'un bâtiment agricole pour une prochaine installation maraîchère. Sur l'année écoulée, le fonds de concours agricole métropolitain a permis d'acter le cofinancement des investissements communaux pour 2 nouveaux projets du territoire : la Régie maraîchère de l'Union et la modernisation du Domaine agricole de Toulouse).

ET AUSSI

DES ESPACES MARAÎCHERS SOLIDAIRES TRAVAILLÉS PAR LES HABITANTS

Plusieurs projets, menés dans le cadre de la politique Quartiers prioritaires de la ville (QPV), permettent la culture de fruits et légumes et leur revente à bas coûts. L'espace maraîcher Daurat, quartier Reynerie à Toulouse, a permis de produire 1,2 tonne de légumes en 2024. Dans le même quartier, l'espace Badiou a de son côté permis la production de 10 tonnes, grâce aux 2 hectares cultivés.

L'espace maraîcher La Tourrasse, à Bellefontaine (Toulouse), offre également l'accès à des légumes à petits prix. Dans le même quartier, un espace maraîcher est également en cours d'aménagement, sur l'emprise de l'ancien collège de Bellefontaine. La friche fait l'objet d'un travail de préfiguration, afin d'augmenter la qualité agronomique des sols et de planter les arbres en amont des espaces publics projetés.

▶ L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UN VECTEUR DE CROISSANCE INSTALLÉ

Plusieurs secteurs d'activités, comme le BTP ou l'artisanat, bénéficient d'initiatives et de soutien, qui portent déjà leurs fruits.



PLATEFORME DE RÉEMPLOI DANS LE BTP : 58 CHANTIERS ENGAGÉS, DONT 12 TERMINÉS

La plateforme des ressources du BTP est le cœur du projet LIFE Waste2Build. Toulouse Métropole pilote le projet Life Waste2Build depuis 2021, avec l'ambition d'optimiser les ressources et de valoriser les déchets du BTP du territoire en les réemployant. Il associe 7 partenaires bénéficiaires (Toulouse Métropole, FFB31, SYNETHIC, ENVIROBAT, INEC, TBS, CSTB) avec un budget de 2,70 M€ sur la période 2021-2026.

Une charte "Économie circulaire dans le BTP" en définit l'approche. Celle-ci a déjà été signée par 33 maîtres d'ouvrage publics et privés (promoteurs, bailleurs sociaux, collectivités et établissements publics, etc.). La dynamique collective pour une transition du secteur de la construction vers plus d'économie circulaire engage chacun d'eux à :

- ▶ Mettre en œuvre une opération exemplaire,
- ▶ Obtenir 85 % de valorisation matière pour leur démolition,
- ▶ Intégrer 5 % de matériaux de seconde main dans leurs opérations de construction,
- ▶ Réaliser des diagnostics PEMD (Produits, Equipements, Matériaux et Déchets) pour identifier les ressources avant démolition pour les bâtiments, dès 200 m².

Le projet Life Waste2Build offre un accompagnement à 58 chantiers exemplaires. Représentant 350 M€ de travaux, 11 opérations privées et 49 opérations publiques sont dans cette démarche. Les chantiers oscillent entre 50 000 € et 47 M€ d'investissement, projets de constructions, de démolition, de rénovations, d'opérations d'aménagement ou encore de démolition et construction.

La plateforme des ressources du BTP est l'outil au cœur du projet. Cette plateforme permet de rendre les ressources de déconstruction visibles et donne aux acteurs du BTP la possibilité de les réserver en vue de leur réemploi sur de nouveaux chantiers. Les gains de matières et émissions de CO₂ évités sont calculés.

En 2024, la plateforme a généré 3 801 visites, 387 comptes créés, 1 389 matériaux et ressources proposés, et 167 commandes.

Douze chantiers sont terminés et présentent le bilan suivant :

- ▶ 9 028 tonnes de matériaux concernés,
- ▶ 8 745 tonnes en recyclage matière,
- ▶ 242 tonnes en réemploi,
- ▶ Soit + de 95 % de valorisation matière en moyenne,
- ▶ 6 570 heures de travail-emplois supplémentaires,
- ▶ 632 teqCO₂ évitées.



LE PROJET LIFE WASTE2BUILD A ÉTÉ FINANCÉ PAR LE PROGRAMME LIFE DE L'UNION EUROPÉENNE



ARTISANAT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : LA 2^E PROMOTION LANCÉE, AVEC 8 PROJETS "TEXTILE DURABLE"

Toulouse Métropole s'est associée à la chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA 31) pour promouvoir les projets d'artisanat de l'économie circulaire et de la réparation en apportant un appui au développement du premier incubateur de l'artisanat circulaire en France. Celui-ci est situé aux Imaginations Fertiles, à Toulouse.

Cinq premiers porteurs de projets ont achevé le parcours de 7 mois : Vite mon outil, Atelier

Charles, Crokétiz, Fego, Banana & colo. Ils ont pu rencontrer des experts de la création d'entreprise et de l'économie circulaire, évoluer dans un lieu propice, et disposer d'un accompagnement financier, grâce à une convention avec Air France, permettant d'amorcer le démarrage des projets, et de rencontrer des financeurs ou investisseurs. La nouvelle promotion, en cours d'accompagnement, compte 8 nouveaux projets autour du textile durable.

LES SYNERGIES ENTRE ACTEURS PROGRESSENT

La Métropole poursuit son effort afin d'aider à tisser des liens entre les entreprises de l'économie circulaire et générer des synergies. Ainsi, 35 entreprises ont suivi les 4 webinaires proposés pour l'identification de synergies et de formation à l'utilisation de l'outil ACTIF (plateforme de l'économie circulaire). 23 entreprises ont aussi suivi les deux ateliers, l'un à ASTEN sur le Campus Toulouse Santé du Futur et un à l'Aéroport de Toulouse Blagnac.

Des synergies sont d'ores et déjà mises en œuvre (mutualisation de locaux, d'espace de stockage, nettoyage, achats mutualisés, développement de nouvelles chaînes de productions...), au travers de 23 coopérations réalisées. Une douzaine d'autres sont très avancées, avec des gains économiques supérieurs à 1 M€ et des économies de ressources de plus de 1 000 tonnes.



LES PRIX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, DANS DEUX CATÉGORIES

Les candidatures ont été ouvertes de fin juin à fin septembre 2024. Une enveloppe globale de 30 000 € a permis de valoriser les lauréats.

Dans le détail, le prix "Sobriété/écoconception" a été remis à 3.

14 Conception (atelier d'architecture de design et de menuiserie spécialisé dans le réemploi) et à Eco Tempo (revalorisation des composants de montres et bijoux). Le prix "Création/Innovation" est revenu aux projets Risole (cordonnerie, sneakers durables et réparables), Atelier Meta (maroquinerie à partir de matériaux de réemploi, avec des labels zéro déchet et fabriqué en Occitanie), Évidence (lavage de contenants alimentaires pour réemploi) et Atelier Charles (objets et mobiliers recyclés).

L'IMPACT LOCAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SE CONSOLIDE

Toulouse Métropole compte des secteurs à fort impact local. Parmi eux, l'économie sociale et solidaire est un élément moteur pour le territoire.



LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN À L'ESS POURSUIVENT LEUR DYNAMIQUE

Le parcours entreprises ESS - Toulouse Métropole Impact connaît toujours un fort développement. Pris dans son ensemble, l'accompagnement de projets contribuant aux transitions économiques, sociale, environnementale du territoire a concerné 523 initiatives (contre 426 en 2023). On trouve parmi elles 260 projets en création et 116 en phase de développement. Sur l'année écoulée, 66 projets ont été financés. Au total, cela représente la création et la consolidation de plus de 2 700 emplois sur Toulouse Métropole. Selon le stade de maturité de leur projet, les porteurs peuvent trouver du soutien via différents dispositifs. Depuis sa création, l'incubateur Première Brique a accompagné près de 37 projets sur les thématiques environnementales et du développement durable (économie circulaire, alimentation durable, transition écologique etc.) dont 4 sur l'année écoulée.

En 2024, le Parcours ADRESS a quant à lui accompagné la création de 6 structures autour des thématiques d'alimentation durable, agriculture urbaine, économie circulaire, déchets et transition.

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA 31) a accompagné 9 structures de l'ESS du territoire œuvrant dans le domaine environnemental dans leurs enjeux de structuration d'activités, de gouvernance et de modèle économique. Du côté de l'accélérateur de projets POLLEN, celui-ci a apporté son soutien à Petibio (entreprise de restauration collective pour les crèches) et à Greenburo (collecte de déchets). Enfin, l'évaluation d'impact social qui permet de mettre en évidence les effets générés par le dispositif ADRESS, a bénéficié à 5 nouvelles entreprises : Consign'up, Le Camion Douche, Café & Co, Fairéco, Cocagne Alimenterre.



ET AUSSI

UN GUIDE "ENTREPRENDRE DANS L'ESS SUR TOULOUSE MÉTROPOLE" DIFFUSÉ

La Métropole a coproduit, avec la CRESS Occitanie, un guide complet récapitulant l'offre de services de Toulouse Métropole Impact, ainsi qu'un grand nombre d'informations utiles pour se lancer dans l'entrepreneuriat sous ce format. Des témoignages d'entrepreneurs et un annuaire des structures d'accompagnement sont disponibles.





COMMANDE PUBLIQUE : PLUS DE COOPÉRATION ET DE NOUVEAUX GROUPEMENTS D'ENTREPRISES ESS FORMÉS

Toulouse Métropole a intégré dans son SPASER (Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Économiquement Responsables) un axe dédié à l'ESS, afin de développer les achats de la collectivité auprès d'entreprises ESS. Le volume d'achats ESS de Toulouse Métropole et de la Ville de Toulouse a dépassé les 50 millions d'euros, contre 37 millions d'euros au début du SPASER en 2019, soit une très forte progression en faveur des achats socialement et écologiquement responsables.

L'une des ambitions de la collectivité est de leur rendre la commande publique plus accessible. Dans ce cadre, le groupe de travail Coop'ASER réunit Toulouse Métropole et les quatre acteurs des achats socialement et écologiquement responsables - Synethic (RES'OCC), CRESS Occitanie, Toulouse Métropole Emploi et France Active MPA Occitanie (La Place) - afin de mieux se coordonner.

Le dispositif "La Place" forme les entreprises de l'ESS à la commande publique et accompagne la formalisation de coopérations économiques, de groupements entre entreprises ESS et entreprises classiques pour répondre à des marchés publics. Il a accompagné 3 groupements d'entreprises en 2024, représentant au total 15 entreprises, dans le domaine de l'économie circulaire : biodéchets, réemploi des matériaux du BTP (Re'Tolosa), mobilier de réemploi (collectif CREM). Deux explorations de filières sont en cours sur les thématiques du textile et du numérique responsable, pour en analyser les potentiels.



DES ÉVÉNEMENTS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES ACHATS RESPONSABLES

La Coop'ASER a organisé l'événement "Les biodéchets : Quelles solutions du tri à la valorisation ? ", le 24 septembre 2024. Cette rencontre, réunissant 70 acteurs, a permis de réfléchir aux enjeux et opportunités d'achats sur le territoire. Il a également été l'occasion de développer l'interconnaissance entre acheteurs publics et fournisseurs ESS, d'échanger sur l'enjeu des achats durables et d'apporter des clés et retours d'expérience aux acheteurs du territoire et acteurs de l'écosystème de la filière.

La quatrième édition des Rencontres Toulouse Métropole Impact, organisée pendant le Mois de l'ESS le 19 novembre 2024, a été la plus importante à ce jour. Elle a rassemblé plus de 500 participants. À cette occasion, une conférence "D'un monde à l'autre" de Cyril Dion s'est tenue, ainsi qu'une table ronde baptisée "Fast & furious : peut-on accélérer le mouvement des transitions dans l'économie?".



L'ANIMATION DU RÉSEAU ESS TERRITORIAL PREND DE L'ENVERGURE

Durant l'année écoulée, Toulouse Métropole a accueilli et a été partenaire de l'événement national "Faire Tiers Lieux" organisé par le GIP France Tiers-Lieux, du 8 au 10 octobre 2024 aux Halles de la Cartoucherie.

L'événement, piloté en partenariat avec La Rosée, réseau occitan des tiers-lieux, a rassemblé plus de 1 000 participants de la France entière, issus de tiers-lieux et de collectivités. La Métropole et les six Lieux Totems de l'ESS toulousains ont proposé des visites apprenantes dans leurs murs.

Une nouvelle édition de la tournée des Lieux Totem de l'ESS (les Imaginations Fertiles - le FIL, Les halles de la Cartoucherie, les Herbes Folles,

Roselab, EDENN et Les Imbriqués) a également été organisée du 9 avril au 2 juillet, invitant les acteurs de l'ESS et les habitants à découvrir ces lieux phares de l'économie sociale et solidaire toulousaine. Le concept est de s'immerger dans l'écosystème florissant de l'ESS et découvrir des acteurs engagés, des solutions créatives et collectives aux enjeux de société à travers les 6 tiers lieux et 6 étapes. Au programme : Visites guidées et rencontres professionnelles pour une immersion dans les tiers-lieux et l'ESS, expositions et stands pour découvrir des projets innovants et engagés et animations variées pour tous les publics, du professionnel au grand public.

LES TERRITOIRES DE L'ESS DE TOULOUSE MÉTROPOLE

LIEUX TOTEMS DE L'ESS

- 1 Les Imaginations Fertiles - Le FIL
Bellefontaine
- 2 Les Halles de la Cartoucherie
Cartoucherie
- 3 Les Herbes Folles
Bonnefoy
- 4 RoseLab
Montaudran
- 5 EDENN
Trois Cocus
- 6 L'Atelier des Bricoleurs
Les Imbriqués
Barrière de Paris

LIEUX TRANSITOIRES

- 7 Collectif Abbal
Reynerie
- 8 La Bouillonnante
Soupetard

ESSCALES

- 9 Café & Co
Soupetard
- 10 Toulouse Espace Couture
Reynerie
- 11 La Passerelle Negreneys
Les Minimes - Negreneys
- 12 L'Astronef - L'Envolée
Ranguel - Saouzelong
- 13 Les Halles de la Transition
Compans Caffarelli

**Toulouse
Métropole
Impact**
Connectez-vous aux
savoir-faire de l'ESS



LES TROPHÉES 2024 DE TOULOUSE MÉTROPOLE IMPACT SOUS LE SIGNE DES "TRANSITIONS"

La troisième édition des trophées s'est déroulée autour de la thématique "ESS & Transitions", en partenariat avec la Banque des territoires, le Groupe de Chalets et le Contrat de Ville de Toulouse. Au total, 12 entreprises de l'ESS ont été récompensées :

- ▶ 7 dans la catégorie Émergence recevant 15 000 € : Les Passeurs / Ma B.O, COEO, Tousolar, CPIE / Réseau chemin faisant, Graine des Mazades, Youzo, Défi Production,
- ▶ 5 dans la catégorie Engagement recevant 10 000 € : Atelier Bois Associatif, Enercoop, La Maison du vélo, La Milpa, Topophone.

Ces prix récompensent les activités d'économie sociale et solidaire et d'innovation sociale contribuant aux transitions économiques, écologique et sociale, particulièrement innovantes, engagées, exemplaires, impactantes et inspirantes.

Toulouse
Métropole
Impact

Connectez-vous aux
savoir-faire de l'ESS

▶ L'INNOVATION, AUTRE CATALYSEUR DE PRATIQUES RESPONSABLES

Chercher de nouvelles voies pour assurer un développement durable du territoire au travers de plusieurs projets innovants déployés localement.



VAL'RÉU : PLUSIEURS AUTORISATIONS D'USAGES DE L'EAU USÉE TRAITÉE OBTENUES

Le projet Val'Réu, porté par Toulouse Métropole, vise à promouvoir de nouveaux usages possibles pour la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) issues de la station de traitement des eaux usées de Ginestous-Garonne. Le projet implique également ASTEO, le laboratoire départemental de la Haute-Garonne, l'École Nationale d'Agronomie de Toulouse, Polymem, le Stade Toulousain et Tisséo.

L'année écoulée a permis d'avancer considérablement, en vue de construire une borne d'eaux usées traitées pour alimenter des camions hydrocureurs, des citernes d'arrosage des jardins et espaces verts publics de Toulouse. Le nettoyage de la voirie et des rames du métroest aussi envisagés.

Les études pour la station de puisage des eaux usées ont été achevées et les travaux sont prévus à l'été 2025. Par ailleurs, de premiers essais agronomiques pour tester les possibilités et les modalités d'utilisation de ces eaux usées traitées pour l'arrosage des gazons ont été menés.

Les autorisations d'utilisation de ces eaux pour l'arrosage de fleurs, l'irrigation des jeunes arbres et l'hydrocurage des réseaux d'assainissement ont été obtenues en avril 2025. Dès l'été 2025, les services des espaces verts pourront donc utiliser cette ressource alternative pour l'arrosage des espaces fleuris et des jeunes plants.



GARONNE : PLASTIC VORTEX ET LA MÉTROPOLE EXPÉRIMENTENT LA RÉCUPÉRATION DE DÉCHETS

D'importants volumes de déchets se retrouvent, par le biais des réseaux pluviaux, rejetés dans la Garonne. En janvier 2025, la collectivité a adopté une convention d'expérimentation d'un service innovant de récupération de ces déchets avec la société Plastic Vortex. Un barrage flottant innovant va être déployé sur la Garonne, entre Toulouse et Blagnac, afin de tester l'efficacité du dispositif.

AVEC TOP SEC, TOULOUSE MÉTROPOLE VA TESTER LA TRANSFORMATION DE TOITS EN ESPACES VERTS

Le projet TOP SEC, piloté par l'Aire Métropolitaine de Barcelone, est financé par le programme européen European Urban Initiative. Il associe également les villes de Rome et Petroupoli, en Grèce. Entre 2025 et 2028, le projet TOP SEC développera une nouvelle solution consistant à transformer les toits plats des Métropoles en espaces verts saisonniers, ou bruns, qui ne nécessitent pas d'irrigation.

Le projet prévoit la production d'un nouveau type de biochar à partir des déchets organiques collectés par les villes. Différentes méthodes de stockage d'eau de pluie seront aussi testées, pour permettre le développement de la végétalisation sans recourir à l'irrigation. Toulouse Métropole recevra une subvention de 120 000 € pour participer aux échanges d'expertise avec les villes associées et expérimenter la nouvelle solution sur son territoire.

FRANCAZAL : UNE ZAC AU SERVICE DE LA DÉCARBONATION SORT DE TERRE

Sur ce projet de ZAC situé à Cugnaux, lauréat des Fonds Vert 2023-2026, Toulouse Métropole convertit une ancienne friche militaire en Campus des mobilités innovantes et décarbonées.

Dans le détail, ce campus économique va accueillir un écosystème d'entreprises, d'industriels, de chercheurs et d'étudiants. L'ambition est de disposer d'un « laboratoire » de zones d'activités et d'expérimentation haut de gamme, comprenant de l'activité aéronautique, le développement des transports et des énergies du futur ainsi que les activités économiques et académiques liées aux mobilités durables, innovantes et décarbonées. La reconversion de cette friche participe à la décarbonation des mobilités et au développement des nouvelles énergies, telles que l'hydrogène.

LE PROJET DE DOUCHE CYCLIQUE D'ILYA, INCUBÉ À LA PÉPINIÈRE PIERRE POTIER

L'entreprise innovante toulousaine ILYA, médaillée au concours Lépine international 2024, propose des douches dites cycliques, dont la conception permet aux usagers d'économiser jusqu'à 70 % d'eau et d'énergie. Lorsque l'utilisateur le souhaite, il passe en mode cyclique : la douche vient prélever 5 litres d'eau neuve qui vont être récupérés, filtrés, désinfectés et maintenus en température pour une durée virtuellement infinie.

ILYA propose également des capteurs, faciles à installer et autonomes en énergie. Ces derniers sensibilisent l'utilisateur en affichant la consommation en litres dans la douche.

L'INTELLIGENCE ENVIRONNEMENTALE PORTÉE PAR HETWA

La jeune société HTWA, hébergée à la pépinière d'entreprises de l'île du Ramier se distingue par ses solutions sur mesure, notamment la plateforme interactive MEWISO, avancée majeure pour l'aide à la décision dans l'intelligence environnementale. Cette innovation est issue de la recherche académique toulousaine (UT3 et CNRS). Toulouse Métropole a apporté son soutien au projet "Kick-start", visant à élaborer une cartographie d'aide à la décision des espaces possiblement à désimperméabiliser. HETWA travaille aussi à l'étude de la vulnérabilité des plans d'eau à l'eutrophisation, sur la base des images satellites Sentinel-2.

S'agissant du projet d'aménagement, celui-ci sauvegarde certains bâtiments militaires remarquables pour conserver la mémoire de ce site hérité (ex : chapelle, Mess des sous-officiers, Place d'Armes). Le projet s'attache à étudier les dispositions techniques qui permettent à ce Campus de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire, de sobriété énergétique et de gestion alternative des eaux pluviales. Le déploiement d'un réseau de chaleur de boucle d'eau tempérée est en cours d'étude par ailleurs pour le site, s'appuyant sur la géothermie et la récupération des eaux usées.



▶ LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, OPPORTUNITÉ D'EMPLOI

La transition écologique draine une véritable dynamique économique et sociale, avec un potentiel d'emplois nouveaux à la clé.

DEUXIÈME FORUM DES MÉTIERS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une nouvelle édition de l'événement s'est tenue en décembre 2024, quartier Bagatelle à Toulouse. Cette action visant l'inclusion des publics éloignés de l'emploi dans les métiers de la transition écologique, menée par la régie de quartier Desbals Services, a été labellisée "Cité de l'emploi".

L'objectif poursuivi est d'engager les entreprises dans la préparation et la formation des publics, en amont des recrutements. Dans ce cadre, un speed-meeting a été organisé pour une dizaine de salariés en insertion au sein de la Régie de quartier.



INSERTION PROFESSIONNELLE ET MOBILITÉS ACTIVES, UN DUO GAGNANT À RENFORCER

Dans le cadre du Plan Local Insertion Emploi (PLIE), Toulouse Métropole soutient différentes initiatives visant à faciliter la mobilité des habitants, au service de leur insertion.

Une action de formation à l'apprentissage du vélo a été menée par La Maison du Vélo, afin de promouvoir les déplacements domicile-travail. Au-delà de la sécurisation des trajets pour l'accès à leur lieu de travail, les demandeurs d'emploi suivis dans le cadre du PLIE peuvent également participer à des ateliers d'initiation à la mécanique cycle afin d'être autonomes dans la maîtrise de leur outil de transport.

Une Plateforme de Mobilité a également été mise en place. Ce guichet unique est aussi un centre d'information et de ressources spécialisé en mobilité. La plateforme réalise des bilans/diagnostics mobilité, des accompagnements individualisés et des formations collectives. L'objectif est de proposer une offre complète de solutions de mobilité en partenariat avec les acteurs du territoire, afin de mettre en valeur les alternatives à la voiture individuelle via une sensibilisation à l'usage des transports en commun, à l'autopartage et au covoiturage, et aux mobilités actives (vélo, trottinette, marche).

ET AUSSI

DES VÉLOS RECYCLÉS, VECTEURS D'ACTIVITÉS

L'action "Compétences Emploi / Remobilisation vers l'emploi dans les métiers de l'industrie et du cycle" et portée par Les Cycles-Re, vise à donner une seconde vie à des vélos d'occasion tout en accompagnant des personnes dans leur parcours professionnel.

Une trentaine de demandeurs d'emploi par an sont soutenus, soit au sein d'un chantier d'insertion ou dans le cadre d'une action financée par le PLIE.

L'association les remobilise vers l'emploi en utilisant des vélos (abandonnés ou inutilisables) qui seront refabriqués à partir des différentes pièces de vélos usagers (fourche, pédalier...) et remis à la vente. Les vélos recyclés deviennent ainsi des supports d'activité en insertion qui offrent différentes perspectives, à la fois professionnelles (formation en soudure, peinture industrielle, mécanique/cycle), commerciales avec la vente de vélo refabriqués et relookés, ou la création d'objets ayant une fonctionnalité dans l'espace urbain.

A man wearing a white helmet and a high-visibility yellow jacket is riding a bicycle. The bicycle has a sign that says 'Toulouse Métropole'. The background is a building with windows. The number '5' is prominently displayed in the top left corner.

5

RENFORCER L'EXEMPLARITÉ DES PRATIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

La Métropole a placé le développement durable au cœur de son fonctionnement et de ses pratiques. Achats, financements, pilotage budgétaire, gestion du patrimoine ou encore organisation du travail font l'objet de mutations profondes et vertueuses.



FONDS DE CONCOURS MÉTROPOLITAIN : 17 NOUVEAUX PROJETS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES COMMUNES ET PLUS DE 2,2 M€ DE TRAVAUX FINANCÉS

Le Fonds de concours métropolitain "transition écologique" soutient les projets des communes qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la résilience du territoire. Ce fonds est doté de 10 M€ sur la période 2022-2026.

Lors du comité d'engagement du 15 novembre 2024, 5 projets ont été soutenus par Toulouse Métropole :

- ▶ Balma : construction d'un bâtiment multi-activités (salle polyvalente, dojo, salle de tir à l'arc, salle de réunion) privilégiant des matériaux biosourcés, une architecture bioclimatique, des panneaux photovoltaïques, de la végétation et la récupération des eaux pluviales pour les sanitaires.
- ▶ Castelginest : rénovation énergétique et extension de l'école maternelle F. Dolto (isolation, pompe à chaleur, éclairage LED et système de pilotage du chauffage et de la ventilation).
- ▶ Launaguet : Rénovation de la toiture de l'école primaire
- ▶ Quint-Fonsegrives : Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école Jean-Fériel en autoconsommation collective
- ▶ Pin-Balma : Installation de panneaux solaires sur la toiture de l'Hôtel de Ville, et aménagement de la salle des fêtes en salle associative et d'un local de stockage (isolation en laine de bois).

Au total, pour cette session, la Métropole participe à hauteur de 877 833 €.

En mai 2025, un deuxième Comité d'engagement du 7 mai 2025 s'est tenu, donnant un avis favorable à 12 nouveaux projets :

- ▶ Beaupuy : Rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux (groupe scolaire, église, mairie, salle polyvalente) avec chauffage géothermique, menuiseries neuves, isolation des toitures, et panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective.
- ▶ Drémil-Lafage : Démolition d'une maison des associations et reconstruction en une salle multi-activités avec installation de panneaux photovoltaïques et végétalisation des abords.

▶ Fenouillet : Rénovation énergétique d'un bâtiment de la mairie (remplacement des menuiseries et réhabilitation du réseau de distribution d'eau du chauffage/climatisation).

▶ Flourens : Amélioration du confort d'été de son école élémentaire (casquettes et brise-soleils orientables en façade, installation de brasseurs d'air dans les locaux).

▶ Fonbeauzard : Amélioration du confort d'été des bâtiments scolaires (films anti-chaleur).

▶ Gagnac sur Garonne : rénovation globale et d'extension d'un bâtiment existant pour le transformer en Espace de Vie Sociale (isolation, ventilation mécanique contrôlée double flux, panneaux photovoltaïques en toiture en autoconsommation et création d'un espace vert.

▶ Gratentour : Rénovation et extension de l'école maternelle M. Saquer (isolation, étanchéité, géothermie, géocooling et désimpermeabilisation...).

▶ L'Union : désimpermeabilisation et de végétalisation de la place San Biagio.

▶ Mondouzil : végétalisation de l'entrée de la mairie et d'une voie verte.

▶ Saint-Jory : remplacement des luminaires en éclairage LED dans trois écoles (G. Brassens, écoles du Canal et du Lac) et extension de l'école du Lac.

▶ Tournefeuille : rénovation globale énergétique de deux groupes scolaires (G. Lapière et Moulin à Vent) avec isolation, remplacement de l'éclairage en LED, installation d'une pompe à chaleur et d'un réseau de chaleur, et gestion centralisée du chauffage.

▶ Villeneuve-Tolosane : rénovation énergétique du groupe scolaire M. Ravel (isolation par l'extérieur, remplacement des menuiseries et du système de chauffage et l'installation d'une centrale photovoltaïque).

Pour cette session, le financement de la Métropole pour l'ensemble de ces projets représente 1 367 835 €.

De juin 2024 à juin 2025, ce Fonds de concours a engagé un total de 2 245 668 € de financement de Toulouse Métropole pour des projets des communes sur la transition écologique.

► L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA MÉTROPOLE MIEUX CONNU



-8 %

de consommation d'énergie des bâtiments de la Mairie de Toulouse et de la Métropole



-17 %

de consommation pour la flotte automobile

Bilans et études permettent de disposer d'une vision exhaustive des activités de la collectivité et de leurs conséquences sur l'environnement.

LE BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE, DIRECTES ET INDIRECTES, RÉALISÉ

En 2024, Toulouse Métropole a réalisé son bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Cette démarche obligatoire consiste à estimer les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité de la collectivité. Elle doit être réalisée tous les trois ans (elle avait été réalisée en 2021 sur les données 2019/2020) et est assortie d'un plan d'actions visant à réduire ces émissions d'ici au prochain exercice.

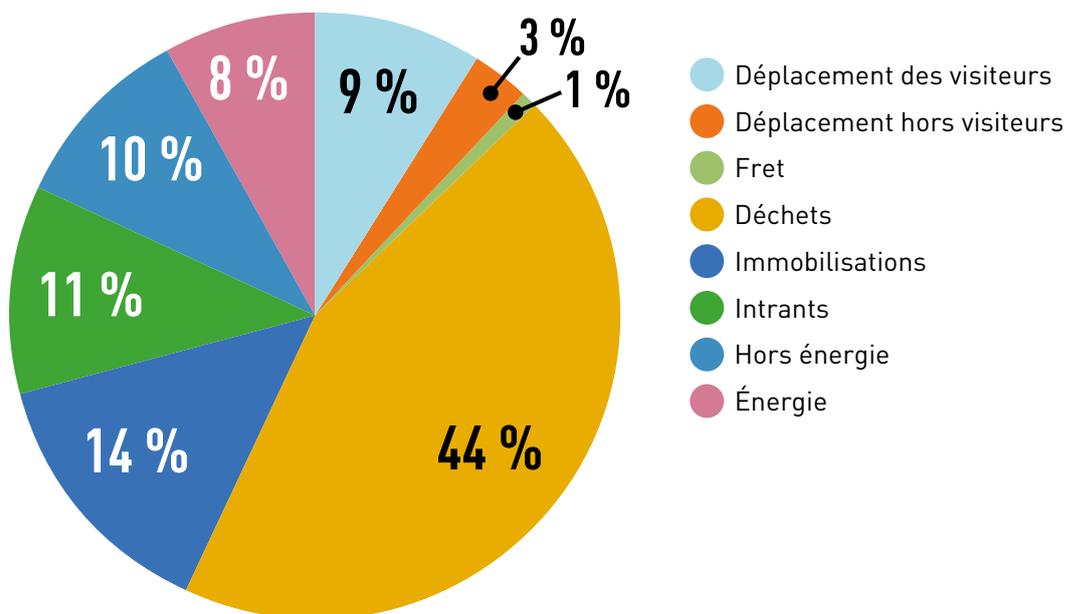
Conformément aux nouvelles exigences réglementaires, le BEGES incluait cette année l'ensemble des émissions liées à l'activité de la Métropole, notamment celles dues aux déplacements des agents, des usagers des services publics, des achats de biens et de services, le traitement des déchets produits, les activités des délégations de service publics, etc.

L'ensemble de ces émissions pour la Métropole représente au total 400 000 tonnes de CO₂, dont 44 % sont liés au traitement des déchets du territoire, 14 % à l'amortissement du patrimoine bâti de la Métropole et 11 % aux achats annuels.

Suite à ce bilan, la mise en place d'un plan d'actions - incluant les services de la Métropole et les organismes délégataires de services publics - doit permettre la réduction de ces émissions d'ici 2027 - échéance à laquelle sera de nouveau réalisé un bilan des émissions.

Par rapport au bilan réalisé en 2019, on constate que les consommations d'énergie des bâtiments de la Métropole et de la Mairie de Toulouse ont baissé de 8 % et celles liées à la flotte de véhicules des 2 collectivités, de 17 %.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE LIÉES À L'ACTIVITÉ DE TOULOUSE MÉTROPOLE





AU MUSÉUM, DE NOUVEAUX OBJECTIFS D'ACTIVITÉ DURABLE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

L'établissement culturel est engagé dans une démarche CAP 21, et a profité de la réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre de Toulouse Métropole afin de réaliser un zoom sur les émissions spécifiquement liées à son activité. Une collecte de données fines a eu lieu fin 2024 et début 2025. Les résultats vont permettre de construire une trajectoire de réduction accompagnée d'un plan de transition sur mesure, adapté aux spécificités de l'établissement. Le Muséum porte le projet de renouvellement de ses centrales de traitement d'air, afin d'assurer des conditions climatiques adaptées pour la visite, comme pour les spécimens exposés. L'alimentation en énergie pourrait être assurée par des panneaux photovoltaïques installés en toiture, si les études aboutissent et que l'établissement reçoit l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

ET AUSSI

L'ÉCOCONCEPTION DES EXPOSITIONS DU MUSÉUM SE RENFORCE

Le Muséum agit de différentes manières sur ses expositions, afin d'en limiter l'impact. L'allongement de leur cycle de vie est un premier levier. Les expositions temporaires sont présentées 9 mois à Toulouse, avant d'être proposées dans une version itinérante clés en main, essentiellement en France et en Europe, en moyenne pendant 7 ans. L'exemple de "l'Eau, l'expo", créée en 2012, montre qu'il est possible d'allonger l'usage. Celle-ci a été réactualisée, avec un passage par son fabricant, qui a rénové les mobiliers et mis à jour les contenus. L'exposition temporaire « Domestique-moi si tu peux ! » a intégré le développement durable dès sa conception. La plupart du mobilier ont été pensés pour réduire les déchets de matériaux lors de la fabrication, minimiser l'utilisation de ressources et proposer un système d'assemblage facilitant le transport et le stockage. Les vitrines de la précédente exposition sont réutilisées et certains mobiliers combinent bois et corde pour une structure simple, légère et réutilisable. Il a également été demandé aux agences de proposer des solutions écoresponsables. Le nombre d'écrans a également été réduit, leur taille standardisée pour limiter l'équipement nécessaire à leur exploitation. Au niveau des collections, les repérages et demandes de prêts ont concerné des musées uniquement dans le sud de la France, pour limiter et mutualiser au maximum les transports.

CITÉ DE L'ESPACE ET ENVOL DES PIONNIERS : UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2024, la Société d'Économie mixte d'Exploitation de Centres Culturels Éducatifs et de Loisirs (SEMECCEL) a franchi de nouveaux paliers dans son engagement en faveur du développement durable. L'établissement a réalisé son bilan carbone sur les données de 2022 pour mieux guider ses actions. La réduction de son empreinte environnementale touche notamment à son organisation, ainsi qu'à l'évolution de ses structures.

L'entrée de L'Envol des Pionniers a été végétalisée, tandis qu'un diagnostic biodiversité a été conduit à l'échelle de la Cité de l'Espace. Sur le volet déchets, une zone spécifique a été créée et

les poubelles changées à la Cité de l'espace, pour centraliser les déchets et améliorer le tri avec de multiples flux détaillés, y compris ceux issus de la restauration. Par ailleurs, plusieurs investissements notables concernent les mobilités. Une flotte de 10 vélos à assistance électrique a été acquise, de nouveaux racks vélos ont été installés face à L'Envol des pionniers et des abris vélos avec casiers de recharge via des panneaux photovoltaïques ont été installés pour les visiteurs et les salariés de la Cité de l'espace. Par ailleurs, une borne de 3 points de recharge pour véhicules électriques est désormais en fonctionnement sur le parking de la Cité de l'Espace.



BUDGET VERT : TOUTES LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CLASSÉES SELON LEUR IMPACT SUR LE CLIMAT

Depuis 2023, Toulouse Métropole analyse son budget sous l'angle du climat. Cet exercice de budget vert, que la Métropole menait de manière volontaire, a été rendu obligatoire par la loi en 2025. Le périmètre retenu est différent de ce qui avait été fait jusqu'alors :

- Analyse du compte administratif en lieu et place du budget primitif,
- Extension de l'analyse à l'ensemble des budgets métropolitains (budget principal et budgets annexes,
- Limitation de l'analyse aux dépenses d'investissement.

Cette obligation réglementaire étant progressive, seules certaines dépenses d'investissement devaient être étudiées cette année. La Métropole a toutefois analysé de manière volontaire l'ensemble de ses dépenses d'investissements, afin de faciliter la comparaison avec les

années ultérieures. Chacune des dépenses d'investissement de la Métropole est classée en 4 catégories :

- Dépenses favorables (qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre). Exemple : construction d'une piste cyclable, transports en commun, plantation d'arbres ;
- Dépenses défavorables (qui contribuent à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre). Exemple : artificialisation des sols, construction de voirie dédiée aux voitures ;
- Dépenses neutres (dont l'effet sur le climat est négligeable). Exemple : renouvellement des réseaux d'eau potable, entretien de la voirie... ;
- Dépenses non cotées : emprunts financiers, écritures comptables, dépenses sous le seuil d'analyse de 150 000 euros, manque de méthodologie.

ÉVALUATION DES DÉPENSES DE LA MÉTROPOLE À LA LUMIÈRE DE LEURS IMPACTS SUR LE CLIMAT

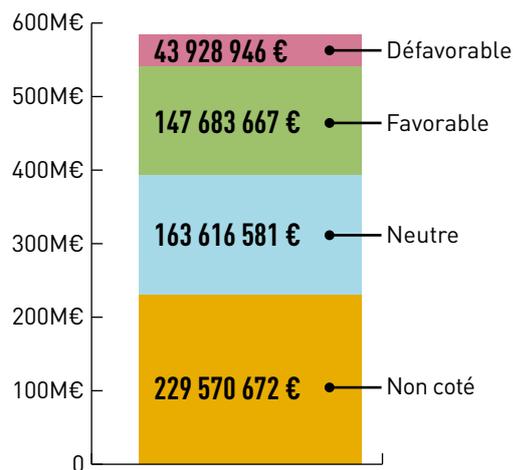
(Analyse des dépenses d'investissements 2024 - axe atténuation)

DÉPENSES DÉFAVORABLES (44 M€)

| | |
|--|-------|
| Aménagement urbain avec artificialisation des sols..... | 16 M€ |
| Construction d'équipements publics avec artificialisation..... | 12 M€ |
| Voiries voitures | 7 M€ |
| Achat de véhicules thermiques..... | 6 M€ |
| 5G | 2 M€ |
| Prime achat véhicules foyers modestes..... | 1 M€ |

DÉPENSES FAVORABLES (148 M€)

| | |
|---|-------|
| Mode doux et transports en commun | 68 M€ |
| Requalification urbaine..... | 37 M€ |
| Rénovations énergétiques | 14 M€ |
| Énergies renouvelables | 2 M€ |
| Autres dépenses de montant inférieur..... | 10 M€ |
| Construction à haute performance énergétique..... | 9 M€ |
| Véhicules électriques..... | 6 M€ |
| Compostage et recyclage des déchets..... | 2 M€ |





▶ LE PLAN “ADMINISTRATION BAS CARBONE” SE STRUCTURE

Depuis plusieurs années, Toulouse Métropole relève de nombreux défis pour réduire son impact carbone. Le projet Administration Bas Carbone donne un coup d'accélérateur à cette démarche en ciblant les postes les plus émetteurs de la collectivité : mobilités, alimentation et déchets

alimentaires, numérique, énergie, construction des bâtiments et achats publics.

Pour cela, des actions concrètes sont mises en place afin de transformer les pratiques, sans nuire à l'efficacité des services publics ni au confort de travail des agents.

| Administration exemplaire | Évolution 2023-2024 | Évolution 2015-2024 |
|--|---------------------|---------------------|
| Consommation d'énergie des bâtiments corrigée du climat (GWh) | -14 % | +82 % |
| Consommation d'eau des bâtiments (milliers m3) | -5 % | +45 % |
| Nombre de ramettes de papiers achetées | -16 % | -38 % |
| Nombre de journées de formation suivies par les agents* | +47 % | +7 % |
| Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation* | +16 % | +62 % |
| Taux d'emploi de personnes en situation de handicap | +0,31 point | +1,56 points |
| Nombre d'heures d'insertion dans les marchés publics - Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole* | +19 % | +48 % |
| Part des marchés notifiés avec une disposition environnementale (critère ou clause)* | +5 points de % | +41 points de % |
| Achats vers le secteur protégé (insertion des personnes en situation de handicap ESAT/EA) en €* | -11 % | +2 268 % |

*évolution 2016 - 2024



COMMANDE PUBLIQUE : CONTINUER DE PROGRESSER ET DE S'ENGAGER POUR DES ACHATS RESPONSABLES

Au cours de la période écoulée, Toulouse Métropole s'est engagée auprès de l'association RES'OCC, le Réseau Régional des Achats Responsables en Occitanie, en jouant un rôle actif. À cette occasion, 2 sessions de formation ont été proposées aux élus métropolitains, afin de mieux appréhender la thématique des achats responsables.

Un important travail d'accompagnement a par ailleurs été mené auprès des agents, avec un serious game proposé par Nova emploi, pour mieux intégrer l'insertion sociale dans les marchés.

L'année 2025 marque les 10 ans de la charte des marchés publics. Un retour d'expérience entre signataires et une présentation de la programmation autour des achats 2025 ont eu lieu, salle Jean-Mermoz, en mars 2025.



ET AUSSI

9 351 RAMETTES DE PAPIER ÉCONOMISÉES

Fin 2024, la solution Watchdoc (outil de gestion des impressions) est déployée sur 56 % des copieurs de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole (objectif de 90 % à fin 2025) et sur 63 sites. Concrètement, sur l'année, 9 351 ramettes de moins ont été consommées par rapport à 2023, soit 570 arbres sauvés. Cela représente une économie de 111,06 MWh d'électricité et de 5844 m³ d'eau.





LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE GAGNE EN ENVERGURE

Depuis janvier 2025, obligation est faite aux collectivités ayant plus de 50 000 habitants de disposer d'une stratégie numérique responsable, avec un plan d'action associé (Loi REEN). La Mairie de Toulouse et la Toulouse Métropole ont initié cette démarche dès 2021, avec sept leviers d'exemplarité poursuivis : gouvernance responsable, faire durer le matériel, acheter de manière responsable, mobiliser le numérique au service de la transition écologique, agir sur l'infrastructure et les centres informatiques, mieux gérer les logiciels et les données, adapter l'usage des équipements.

Des objectifs chiffrés ont été établis pour 2024, 2025 et 2026. Chaque année, l'achat de PC et écrans reconditionnés fait économiser environ 45 Tonnes de CO₂ équivalent, le réemploi interne de matériel numérique environ 10 Tonnes, tandis que la sobriété des usages numériques permet un gain d'environ 5 Tonnes de CO₂e.

Concernant le réemploi interne d'équipements, un inventaire réalisé fin 2024 a été suivi d'une

première campagne de collecte de matériel en mars 2025 ("Digital Cleanup"), et va permettre le réemploi interne de 30 PC portables, 20 PC fixes, 30 écrans, 50 claviers et souris, 25 imprimantes, et d'autres équipements et accessoires. L'objectif est de définir un processus qui s'assure que le matériel non utilisé est réhabilité et réaffecté dès que possible. Les équipements jugés obsolètes sont également testés et évalués pour permettre des opérations de réemploi externe (notamment par le don).

Depuis 2024, des clauses environnementales sont mises en place sur un grand nombre de nouveaux marchés d'achats, en s'appuyant sur le référentiel d'écoconception RGEN. La collectivité s'est également dotée d'un marché spécifique, pour l'achat de matériel reconditionné en plus grande quantité. Dans le détail, 27 projets ont fait l'objet d'un travail d'écoconception et 12 marchés de logiciels ont intégré une clause spécifique sur l'achat numérique responsable depuis 2024. Près de 200 écrans et 100 PC reconditionnés ont été commandés fin 2024.



ET AUSSI

UN CLOUD RESPONSABLE, POUR UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

Parmi les chantiers internes d'éco responsabilité à fort enjeu, la Mairie de Toulouse pilote un programme de refonte de l'infrastructure informatique, lancé en 2023. Début 2025, le projet s'est appuyé sur des clauses environnementales pour compléter la stratégie vers une approche de Cloud responsable. L'objectif est de réduire de 10 % l'empreinte environnementale de l'infrastructure de Toulouse Métropole et de la Mairie de Toulouse.



UN RENOUELEMENT DES VÉHICULES LOURDS DE LA COLLECTIVITÉ

La flotte des véhicules lourds pèse fortement sur l'empreinte carbone. Le basculement de la flotte des bennes d'ordures ménagères de 20 m³ se poursuit : sur 52, 19 roulent désormais au gaz. Par ailleurs, deux roulent également à l'électrique. Un marché de renouvellement de 5 autres BOM thermiques, vers de l'électrique, est en cours et un marché d'acquisition de 4 véhicules hydrogène, une BOM, une balayeuse mécanisée et deux fourgons est en cours. La BOM et la balayeuse circuleront rapidement en 2025 ; elles assureront l'avitaillement à la station Hyport de Blagnac.

De même que l'acquisition d'une BOM hydrogène. D'autres véhicules font l'objet de ce marché hydrogène (une balayeuse, 2 fourgons), tandis que la collectivité a également acquis un bibliobus électrique en 2025.



VÉHICULES LÉGERS : 542 VÉHICULES SONT ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES

Le verdissement de la flotte des véhicules de Toulouse Métropole et de la Mairie se poursuit. Fin 2024, 441 véhicules de moins de 3,5 tonnes étaient électriques, et 101 hybrides sur les 1 628 véhicules de moins de 3,5 tonnes. Près de 90 % des commandes de renouvellement ont été passées en "peu émissif". La projection pour fin 2026 fait passer la part des véhicules thermiques de 65 à 46.5 % de la flotte totale, tandis que l'électrique représentera 43 % de la flotte.

► SENSIBILISER, ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS

La collectivité a fait le choix de donner à ses agents une place stratégique pour mener à bien sa transition, et les accompagne dans ce sens.



DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES AGENTS EN MATIÈRE DE TRANSITION

Le plan de formation à la transition écologique dédié aux agents se poursuit, sur 3 axes :

- Comprendre, pour savoir pourquoi il est nécessaire d'agir,
- Se former, pour acquérir des compétences spécifiques nécessaires pour la transition écologique des métiers de la collectivité,
- Agir, pour passer à l'action.

Sur l'année écoulée, 8 conférences présentées par des chercheurs spécialisés (îlots de chaleur urbains, transitions, ressource en eau, justice sociale, alimentation, biodiversité, santé environnementale, inondations) ont eu lieu.

813 agents ont pu bénéficier de ces conférences sur l'année écoulée. La participation à des ateliers ludiques - fresques du climat et ateliers 2tonnes - est encouragée. Environ 700 agents ont été formés à chacun de ces ateliers sur la période écoulée. De plus, 741 agents ont également été formés sur des formations plus spécifiques comme les "fondamentaux de la ville perméable et vivante", le "numérique responsable" ou "l'écoconduite". À noter que la Métropole propose la formation en ligne "BABA du climat et de la biodiversité".



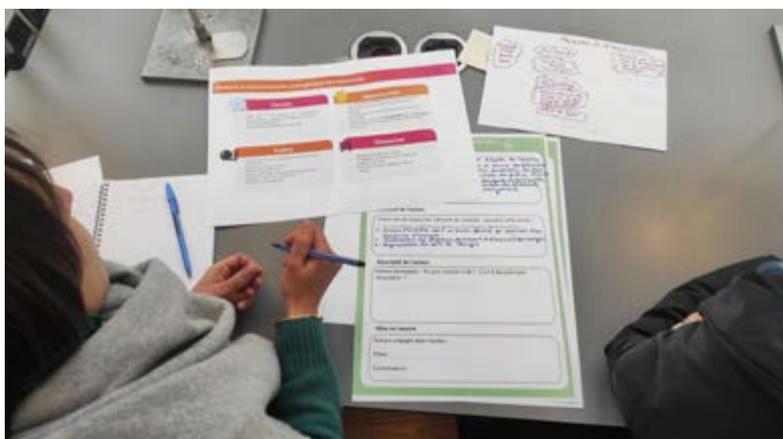
UN RÉSEAU D'AGENTS "POLITIQUE PUBLIQUE NATURE EN VILLE ET BIODIVERSITÉ" FAVORISE LA TRANSVERSALITÉ

90 agents issus d'une trentaine de directions et services forment le réseau "politique publique Nature en ville & biodiversité". Celui-ci a été lancé en 2024 et se situe à la croisée d'enjeux techniques, d'enjeux de connaissances et d'enjeux de société.

Le volet connaissance est stratégique. Le partage d'expériences et de pratiques, la vulgarisation des enjeux liés au vivant et l'argumentation des choix en faveur de la biodiversité dans la conduite des politiques publiques sont autant

de thématiques de travail identifiées par ses membres lors de séances plénières.

Deux ateliers ont été initiés. Le premier vise une acculturation globale de la collectivité à la trame verte et bleue par la conception de séquences formatives et d'outils de sensibilisation, en articulation avec le Plan de développement des compétences « Transition écologique ». Le second a pour objectif de créer une bibliothèque partagée incluant les ressources utiles à ses membres.



AVEC "CAP'TRANSITION!", LES POLITIQUES PUBLIQUES PASSÉES AU CRIBLE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour favoriser sa transition écologique, la collectivité a développé en interne une méthodologie spécifique : la démarche "Cap'transition!". Celle-ci permet de passer l'ensemble des politiques publiques au crible de la transition écologique, pour ensuite agir et accompagner le changement. Entre juin 2024 et juin 2025, deux politiques publiques ont été analysées : culture et santé/solidarité. Les agents concernés ont travaillé lors de séminaires, pour proposer un plan d'action visant à mieux prendre en compte les enjeux environnementaux dans la mise en œuvre des politiques publiques.

UN MÉTA-RÉSEAU INTERNE "TRANSITION ÉCOLOGIQUE"

Un réseau "politique publique Transition écologique" a également été mis en place. Il regroupe les animateurs et animatrices des réseaux s'intéressant aux différentes thématiques de la transition écologique : Nature en ville et Biodiversité, transition écologique de la culture, agriculture et alimentation, espace public en transition... Ainsi que les directions portant des sujets transverses : Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables, déploiement des EnR... Ce réseau regroupe une cinquantaine d'agents se réunissant une fois par trimestre pour échanger sur ces thématiques transverses et leurs interactions.

ET AUSSI

UN OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC DE CONSOMMATION NUMÉRIQUE DIFFUSÉ AUX AGENTS

L'empreinte environnementale numérique d'un agent de la Métropole (poste de travail, infrastructure et bureautique) représente 157 kg CO₂ équivalent en 2024. Dans le cadre du plan de dotation en équipements numériques, un outil d'autodiagnostic sur les usages du matériel et des logiciels est testé. Celui-ci va être déployé auprès de tous les agents, afin de les sensibiliser au sujet. La création d'un plan d'équipement numérique est également en cours.



DAVANTAGE DE “SOLUTIONS VÉLO” POUR LA MOBILITÉ DES AGENTS

De nouvelles actions ont été déployées, dans le cadre du “Plan de Déplacements des agents”. Celles-ci sont notamment orientées vers la pratique de modes de déplacements moins impactants, via la mise à disposition de cartes Flexpro pour les transports en commun et VéloToulouse dans les pools de véhicules de service. Par ailleurs, 120 vélos de service supplémentaires ont été acquis et des formations pour une pratique sécurisée du vélo réalisées. Des aménagements sécurisés ont aussi été installés pour le stationnement vélo (sites de Luan Balma, Borderouge, Valade, Marengo Ovale et Boulevard) et la maintenance/réparation.

UN GUIDE SUR LA SOBRIÉTÉ DOCUMENTAIRE DIFFUSÉ

Les Archives municipales proposent un recueil de fiches pour aider les services de la collectivité à produire des documents durables dans le temps : documents fiables/bien formés qui comportent tous les éléments nécessaires à leur compréhension sur le long terme. Les fiches fournissent également des conseils pour gérer ces documents tout au long de leur cycle de vie, et ainsi éviter la sur-conservation.

L’ambition est de ne produire que les documents utiles à la conduite des activités, puis de ne conserver sur le moyen et long terme que les documents essentiels.

UN TRAVAIL ENGAGÉ POUR ORGANISER DIFFÉREMMENT LES DÉPLACEMENTS

Tous les véhicules de la flotte sont équipés de boîtiers télématiques, afin d’analyser et valoriser les données de déplacement.

Afin d’aller plus loin dans cette logique, la diminution des véhicules métiers et leur substitution par un autre moyen de déplacement font l’objet d’échanges dans les équipes, notamment pour des trajets courtes distances. Une expérimentation est en cours sur 4 fourgonnettes du territoire Centre.

PODCASTS, VIDÉOS OU NEWSLETTERS AUTOUR DE LA TRANSITION, POUR LES AGENTS

Une stratégie de communication interne autour des transitions a été initiée en septembre 2024. Objectif : faire des agents les acteurs centraux des transitions en cours, en renforçant leur sentiment d’appartenance et en les engageant à tous les niveaux. En plus de les sensibiliser en valorisant les actions de la collectivité en faveur de la transition écologique, l’idée est de rendre visible les initiatives, les expérimentations et les réussites. Différents moyens et canaux de communication sont utilisés : articles sur l’Intranet, newsletters, vidéos micro-trottoir “fast & curious”, série de podcasts, création d’un nouvel espace dédié aux sujets de transitions. La création d’un label transition pour reconnaître les projets inscrits dans une démarche de transition écologique est en cours.

INDICATEURS THÉMATIQUES ANNUELS

| THÉMATIQUE | INDICATEUR | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|--|--|-------|-------------|---------------|---------------|---------------|-------------|
| Qualité de l'air (Source Atmo Occitanie) | Habitants exposés de façon chronique à des dépassements de valeur limites sur les NO ₂ (nombre d'habitants). | 4 700 - 9 200 | 7 650 | 900 - 1 500 | 1 550 - 2 500 | 1 200 - 2 200 | 1 500 - 3 650 | 400 - 1 150 |
| | Logements (Source Toulouse Métropole) | Rénovations énergétiques (nombre de logements rénovés/an)* | 2 614 | 3 048 | 2 356 | 4 050 | 4 108 | 4 167 |
| | Logements construits post RT 2012 (nombre de logements) | 10 040 | 8 614 | 7 629 | 7 320 | 4 427 | 3 443 | 4 277 |
| Mobilité (Sources Tisséo et Toulouse Métropole) | Validations dans les transport en commun (en millions) | 188 | 198,7 | 122,1 | 148,4 | 180,8 | 193,8 | 205,8 |
| | Réseau cyclable vélo (en km, hors réseau vert) | 634 | 643 | 663 | 672 | 716 | 824 | 829 |
| Énergies renouvelables (Sources Toulouse Métropole et ODRÉ) | Énergie livrée en sous-station par les réseaux de chaleur (Gwh/an) | 181 | 190 | 236 | 268 | 238 | 268 | 273 |
| | Production photovoltaïque des installations raccordées au réseau (hors installations en autoconsommation totale, GWh/an) | 32,1 | 38,2 | 42,3 | 62,7 | 69,9 | 74,5 | 80,1 |
| Déchets économie circulaire (Source Toulouse Métropole) | Évolution de la production de déchets ménagers et assimilés (déblais et gravats inclus) (% par rapport à 2010). | 1 | -4 | -6 | -6 | -11 | -13 | -13 |
| | Taux de valorisation matière** (%) | 40 | 39 | 43 | 42 | 44 | 42 | 42 |
| Surfaces agricoles (Source Vigifoncier Occitanie) | Perte de surface de foncier agricole (Ha/an) | -141 | -148 | -137 | -142 | -95 | -177 | -42 |
| Exemplarité de la collectivité (Source Toulouse Métropole) | Consommation énergétique des bâtiments patrimoniaux (corrigée du climat, GWh) | 38,14 | 40,40 | 38,81 | 39,87 | 38,91 | 42,43 | 36,41 |
| | Gaz à effet de serre émis par le parc automobile de la Métropole / Ville (Teq CO ₂) | ND | ND | ND | 9 451 | 9 694 | 8 569 | 7 588 |
| | Gaz à effet de serre émis par le parc automobile de la Métropole / Ville par kilomètres parcourus (Teq CO ₂) | ND | ND | ND | 0,68 | 0,67 | 0,61 | 0,57 |

* MaPrimeRénov' + PIG parc privé + rénovations parc public + estimation des rénovations non accompagnées.

** Tonnages collectés issus de la collecte sélective + tonnages d'ameublements recyclés + tonnages textiles recyclés + déchets verts compostés + mâchefers et métaux valorisés issus de l'incinération des OMR + matériaux non dangereux issus des déchèteries.



Sources :

Toulouse Métropole en Chiffres 2024
Contributions des services INSEE

Photos : Bernard Aïach, Joachim Hocine, Frédéric Maligne, Patrice Nin,
Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole

Octobre 2025

Toulouse Métropole
Direction Générale aux Transitions
Direction Climat et Transition Écologique

